

journal de la confédération musicale de France

N° 324 ORGANE MENSUEL DES 49 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et Membre du Comité National de la Musique.

NOVEMBRE 1979

EDITORIAL

Rien n'est plus vrai que ce vieil adage « La critique est aisée mais l'art est difficile ».

Parfois, des critiques sont apportées aux diverses épreuves proposées aux Fédérations pour leurs examens annuels. Certes, lorsqu'elles sont justifiées, nous les acceptons volontiers, mais hélas, ce n'est pas toujours le cas. Elles émanent de personnes incontestablement dévouées mais qui oublient qu'en ce qui concerne certaines épreuves musicales et en particulier l'écriture, il faut un bagage solide.

Etre musicien, instrumentiste, est un gage important, mais les compétences requises pour présenter les épreuves écrites sont plus grandes voire même subtiles ; pour écrire une dictée musicale aussi bien qu'une lecture chantée, il est absolument nécessaire d'avoir des connaissances harmoniques modestes, peut-être, mais indispensables, car à moins que d'écrire atonalement, d'envisager le dodécaphonisme ou le sériel, nous devons nous conformer aux règles formelles classiques puisque jusqu'à présent, les épreuves de dictée et de lecture chantée pour nos sociétés restent classiques, modales et tonales.

Les règles qui les définissent avec précision doivent, de ce fait, être respectées.

Les intervalles difficiles à chanter, sixte majeure, seconde augmentée, septième majeure, quarte augmentée, quinte diminuée et bien sûr quelques autres cas, doivent être évités et même, monodiquement la syncope d'harmonie, les formules itératives, les fausses relations. Par contre, la sensible, sauf cas spéciale ou pédale, doit monter et la septième descendre. Enfin, attention à ce fameux triton « diabolus in musica » difficile à traiter ; c'est pour cela que l'analyse d'un fragment d'une dictée comme d'une lecture chantée, doit être réfléchie et profondément explicite et de ce fait, tout au moins pour nos jeunes musiciens, l'utilisation des seuls tons voisins est recommandée.

Pour ma part, lorsque j'écris une dictée ou une lecture chantée, sauf bien entendu, avec une intention spéciale, l'étude d'intervalles difficiles et de rythme particulier (exemple : celles que j'ai écrites en 3 clés, Sol 2ème, Fa et Ut 4èmes en deux volumes dont la progression tonale et technique est résolument voulue) ; automatiquement la dictée est harmonisée dans la tête au fur et à mesure, la lecture chantée l'est obligatoirement, du fait que souvent elle est accompagnée par le piano. D'ailleurs, l'exemple suivant est significatif : pour le recrutement de professeurs auxiliaires d'éducation musicale, il est demandé aux postulants au concours, une dictée de 8 mesures et une leçon chantée de 8 mesures. Or, le temps imparti pour cette épreuve est fixé à 3 heures. Ceci démontre facilement qu'écrire 16 mesures n'est pas aussi aisé qu'on pourrait le croire.

En conclusion : je pense que nos responsables doivent se renseigner auprès de personnes compétentes lorsqu'ils envisagent d'écrire ce genre d'épreuves. Nul doute que nos Directeurs de Conservatoire et d'École de Musique, nos Professeurs d'écriture et de solfège spécialisé, se feront un plaisir de se mettre à la disposition de nos modestes formations et de nous aider ainsi dans notre tâche.

André AMELLER.

DERNIERE MINUTE

Nous apprenons avec grand plaisir la nomination de M. Henri MAUREL, vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et de M. Lucien MIECHAMP, Trésorier Général de cette Fédération, Membre de la Commission des Finances de la C.M.F., ainsi que de M. Raymond VORBURGER, Président de la Fédération des Accordéonistes du Haut-Rhin, au grade de Chevalier dans l'ordre des Arts et Lettres.

Nous leur adressons nos plus chaleureuses félicitations et leur consacrerons un article dans le prochain journal.

L'Éducation Musicale Extra Scolaire va-t-elle remplacer l'Éducation Musicale Scolaire ?

(CONFÉRENCE DE H. B. RASMUSSEN)



A l'extrême droite, M. Henning Bro Rasmussen.

Henning Bro Rasmussen est né en 1924 à Copenhague, et se consacre à l'éducation musicale depuis 1945. Diplômé de l'Académie Royale de Musique pour professer le chant, et de l'Université de Copenhague pour la musicologie, il enseigne au Collège N. Zahles spécialisé pour la formation des professeurs à Copenhague, depuis 1948, et est Inspecteur de l'Enseignement Musical depuis 1973.

Organiste, il est titulaire des orgues de Beclahoj Kirke à Copenhague depuis 1963. Il a écrit des ouvrages didactiques qui sont appréciés. En outre, il appartient à diverses commissions nationales et au Conseil National de la Musique ; il est depuis 1976 Président du Conseil Danois des Educateurs de Musique. Il a été Secrétaire Général de l'International Society for Music Education (ISME) de 1968 à 1976 et en est actuellement Vice-Président.

C'est un homme simple et courtois. Nous nous connaissons depuis l'un des premiers Congrès de l'ISME à Copenhague en 1958 et depuis nous nous retrouvons régulièrement aux Séminaires et Congrès. Il a une part très active au sein du Comité International où ses suggestions sont toujours appréciées.

Voici le texte d'une communication qu'il a faite à Lisbonne lors d'un des derniers Séminaires internationaux et qui a vivement intéressé les éducateurs.

André AMELLER.

Le problème dont je vais traiter dans cette intervention est, je crois, un problème commun à l'enseignement musical de tous les pays de la Scandinavie et de l'Europe de l'Ouest. Je vais vous exposer nos démarches au Danemark pour trouver une solution à ce problème. Le titre de mon intervention pose le problème.

Depuis vingt ans nous avons été les témoins d'une diminution, en heures enseignées et en importance de l'éducation musicale scolaire, pour plusieurs raisons, surtout de nature politique, sociale et économique ; tandis que l'éducation musicale extra-scolaire croît rapidement tout simplement à cause de l'efficacité de l'éducation musicale dans les écoles spécialisées. J'ai du simplifier les raisons pour ces changements car il est clair que le développement dans ces deux champs de l'éducation musicale se base sur la complexité de la société moderne. Pour le moment je préfère laisser les raisons à côté et mettre en valeur le caractère désirable de cette tendance.

Pour commencer je voudrais vous présenter quelques étapes de ce développement comme je le connais de l'école danoise. Peut-être reconnaîtrez-vous quelques

tendances semblables dans l'éducation musicale de votre propre pays.

Depuis la fin du 19ème siècle l'éducation musicale des enfants et des jeunes gens au Danemark — pays hautement industrialisé — a changé considérablement. La situation originelle assez simple de l'enseignement musical s'est changée en une situation actuelle assez compliquée où l'éducation musicale de l'école primaire co-existe avec des systèmes d'éducation musicale extra-scolaire bien développés. Jusqu'à la première Guerre Mondiale l'éducation musicale dans les écoles se concentrait sur l'apprentissage d'un répertoire, varié et généralement très estimé, de chants nationaux et de cantiques et une étude élémentaire de notation musicale. Entre les deux guerres l'éducation musicale scolaire s'est inspiré de mouvements de musique folklorique, de musique pour les jeunes, de la redécouverte de la musique de la Renaissance et du Baroque. Les manuels reflètent ce développement. Malgré les nouveaux manuels et les nouvelles idées l'essence de l'éducation musicale dans nos écoles persistait à être l'étude et l'exécution, surtout en chœur, de chants et de cantiques

dans la tradition danoise.

La philosophie officielle jusqu'à la deuxième Guerre Mondiale était que le but de l'éducation musicale dans les écoles devait être l'étude du trésor de chants et de cantiques, la plupart en danois, pour que l'enfant développe un sens musical et que l'héritage de chants folkloriques danois soit préservé. En même temps on devait enseigner les éléments de base de la technique musicale, de préférence la notation musicale de façon à ce que l'étude du répertoire vocal soit rendue plus facile.

Les stages pédagogiques étaient adaptés en conséquence de cela. Après la deuxième Guerre Mondiale le développement politique, social et économique et l'introduction de nouveaux matériaux comme les media techniques, d'instruments, de nouvelles disciplines telles que la danse folklorique etc, a résulté dans un changement total. Plusieurs de ces nouveaux matériaux et ces nouvelles idées qui s'introduisaient dans la salle de classe se montraient comme très utiles dans l'éducation générale et on était content de quitter la prédominance du chant.

(Suite page 2)

**L'ÉDUCATION MUSICALE
EXTRA-SCOLAIRE
VA-T-ELLE REMPLACER
L'ÉDUCATION MUSICALE
SCOLAIRE ? (suite)**

Mais la nouvelle situation où l'on s'attendait à ce que tant d'activités ait lieu dans les classes de musique était à la base d'une certaine perplexité et d'un sentiment d'impuissance parmi les professeurs — et à travers eux parmi les élèves — comme tant de musique ne pouvait jamais être traitée d'une façon satisfaisante au cours des heures consacrées à cette matière.

Les directives officielles pour l'éducation musicale reconnaissent ce nouveau développement en soulignant moins l'importance du chant et en renforçant la formation musicale de l'enfant par une large série de possibilités, telles que, à part chanter, jouer, danser, écouter, composer, etc.

Les stages pédagogiques étaient réglés en accord avec les nouvelles exigences. Dans toutes les matières, aussi en musique, les enseignants sont formés comme des spécialistes. Si l'éducation musicale dans les écoles doit comprendre chanter, jouer d'un instrument, danser, composer et écouter, il faut que le professeur soit un spécialiste pour pouvoir enseigner le tout. L'éducation musicale est devenue plus que jamais une matière qui est difficile à enseigner. Les stagiaires le savent et ainsi trop peu d'entre eux choisissent la musique comme matière spéciale. La conséquence en est un certain manque d'enseignants qualifiés dans les écoles primaire et secondaire. La conséquence pour la musique scolaire est qu'elle se trouve actuellement dans une situation difficile. C'est un cercle vicieux qui demande des solutions peu orthodoxes.

Une autre raison qui contribue au cercle vicieux est le fait que l'on a diminué le nombre d'heures d'enseignement de la musique dû aussi à la semaine scolaire de 5 jours et à une diminution générale de la journée scolaire — et dû peut-être aussi à la perplexité déjà mentionnée, au sentiment d'impuissance et au manque d'enseignants qualifiés.

Au Danemark nous connaissons des activités musicales extra-scolaires depuis le début des années trente. Ces activités, organisées en partie par l'école primaire comme un supplément à l'éducation musicale obligatoire et en partie par les écoles de musique spécialisées, subventionnées par l'Etat, ont connu une croissance spectaculaire pendant les derniers dix à quinze ans. Quoique nous saluons cette croissance de tout notre cœur et quoique ce mouvement de musique fait preuve d'un intérêt grandissant parmi les enfants et les jeunes gens pour s'engager plus profondément dans la musique, et quoique la musique d'amateur profite au premier chef des activités des écoles de musique, nous envisageons le danger que les hommes politiques et les administrateurs sont graduellement entraînés à abolir l'éducation musicale scolaire et à abandonner aux écoles de musique la responsabilité de l'apprentissage élémentaire de musique des enfants. Nous considérons que ceci porterait un coup terrible à la culture musicale générale de notre pays parce qu'une éducation de musique extra-scolaire volontaire ne serait pas fréquentée par tous les enfants mais seulement par une partie d'entre eux. Une minorité seulement s'occuperait de la musique, activement ou passivement.

Dans mon pays des voix ont parlé en faveur de l'éducation musicale extra-scolaire comme solution au problème lié étroitement à l'éducation musicale scolaire. Mais que les professeurs de musique sérieux ne soutiennent pas ces points de vue, vous le comprenez certainement très bien, vous qui connaissez les recommandations de l'I.S.M.E. au sujet de l'éducation musicale générale, recommandations soutenues par les professeurs de musique danois.

Alors que faire ?

L'éducation musicale scolaire et l'éducation musicale extra-scolaire doivent trouver des moyens de co-existence paisible. Il faut réorganiser et faire revivre l'éducation musicale scolaire dans un cadre bien déterminé qui précise ce qui doit être enseigné à l'école et ce qui pouvait être enseigné pendant les cours de musique extra-scolaire. On devait accepter les professeurs des écoles de musique comme enseignants dans les écoles primaires. Leur compétence de spécialistes devait être mise à profit pour l'éducation musicale scolaire ou bien avec le professeur ou bien au cours de leçons spéciales.

C'est clair qu'il nous faut collaborer amicalement les uns avec les autres. Je crois sincèrement qu'un pays qui se sent responsable de l'éducation musicale de la jeunesse doit posséder des écoles de musique pour enseigner la musique extra-scolaire, mais surtout l'Etat devrait garantir une éducation musicale continue et qualifiée de tous les jeunes pendant l'école primaire et secondaire. Pour réaliser ce projet les professeurs de musique sont forcés à penser tant politiquement que professionnellement.

Au Danemark l'établissement récent d'un conseil de musique de l'Etat et surtout d'une sous-commission de l'éducation musicale nous a donné d'excellentes possibilités de planification et de discussion à travers les frontières qui normalement divise la vie musicale en plusieurs camps. Une de ces premières tâches sera d'examiner les problèmes de l'éducation musicale scolaire et extra-scolaire et de desserrer les nœuds physiques et mentaux qui jusqu'à maintenant ont obstrué un développement satisfaisant de l'éducation musicale.

Le Conseil de musique de l'Etat a pu jusqu'à présent aider l'éducation musicale de deux manières importantes, que je décrirai à la fin de mon intervention. Ces deux initiatives ont à faire avec la musique scolaire et extra-scolaire.

Une nouvelle loi sur la musique qui date de 1976, préparée par le Conseil de musique de l'Etat a donné des moyens économiques pour subventionner toutes sortes d'activités musicales professionnelles et d'amateur. Cela veut dire que des écoles de musique, des chœurs, des troupes musicales, les ensembles, des orchestres, qu'ils jouent de la musique classique, du jazz, du beat, de la musique ancienne ou récente, qu'ils soient organisés sur une base privée ou officielle, peuvent obtenir un soutien financier de l'Etat à travers le Conseil de musique de l'Etat. Comme critères de ce qui mérite d'être subventionné le Conseil de musique de l'Etat a déclaré qu'il souhaite encourager

« Les activités qui ont une conception claire de la musique comme une forme d'expression humaine, tout en attachant une importance spéciale à de nouvelles productions de toutes sortes ». Le Conseil de musique d'Etat ne distingue pas entre les différentes sortes de musique, il reconnaît tout simplement que la vie culturelle du pays est en train de se socialiser, c'est-à-dire que la culture atteint de nouvelles couches sociales. Par cette loi la vie musicale amateur reçoit un soutien économique considérable depuis l'adoption du projet de loi en 1976, et ce soutien continuera dans les années à venir.

Normalement, l'éducation musicale extra-scolaire est subventionnée par la municipalité où elle a lieu. En plus l'Etat a encouragé des écoles de musique où des activités spéciales sont prévues, par exemple des programmes d'exercices spéciaux, de jeu d'ensemble etc. La création de comités musicaux régionaux va, à la longue, encourager les municipalités à contribuer également à l'existence de ces écoles. Des sommes importantes ont été données à des organisations amateur de musique pour être ensuite redistribuées à leurs membres. Cela a eu pour l'effet que des chœurs et des ensembles instrumentaux amateur, fonctionnent à l'abri de soucis financiers depuis que la loi est en vigueur. Une somme importante a été dépensée en vue de créer une fondation à laquelle les écoles de musique, les ensembles d'amateurs, et les orchestres qui ne sont pas capables de remplacer leur matériel défectueux ni de suppléer, peuvent emprunter des instruments neufs. Comme les instruments sont souvent très chers, cette nouvelle fondation d'instruments assez révolutionnaire a donné d'un coup à bien des ensembles et des instituts de musique amateur la possibilité d'élargir leur répertoire et de ce fait de faire la connaissance de nouvelles compositions, classiques et de jazz.

Il faut attirer votre attention sur le fait qu'au Danemark la loi sur la musique accordée dans l'année financière 77/78 30 millions de couronnes, c'est-à-dire environ 5 millions de dollars desquels environ 3,5 millions de dollars sont prévus pour les orchestres professionnels, et environ 1,5 million de dollars sont à la disposition d'activités musicales d'amateurs et de professionnels à l'exception des orchestres symphoniques. Ceci n'est certainement pas beaucoup, mais ce n'est pas moins un commencement dont nous sommes très fiers, 1,5 millions de dollars ou à peu près 4 millions de couronnes étant beaucoup d'argent dans une population de 5 millions d'habitants. Le ministre de la Culture et le Conseil de musique d'Etat espèrent qu'une situation économique améliorée va permet-

tre que cette somme augmente étant donné que la somme demandée au printemps 77 était presque 10 millions — et la somme accordée 1,5!

Les conditions de l'éducation musicale extra-scolaire et des activités musicales d'amateurs ont été améliorées comme je l'ai décrit. Cependant, le Conseil de musique de l'Etat comme agent du Ministère de la Culture n'a pas de moyens pour subventionner l'éducation musicale scolaire, cet enseignement étant organisé par le Ministère de l'Education nationale. Mais le Conseil de l'Etat a le droit d'intervenir dans cet enseignement, de le critiquer et de recommander des initiatives et des projets dans ce domaine. Pour stabiliser l'éducation musicale scolaire actuellement sur la défensive le Conseil a préparé un document dans lequel est expliqué ce que l'enseignement musical devant couvrir et pourquoi l'éducation musicale est une partie indispensable de l'éducation générale des enfants et des jeunes gens dans une société moderne. Le document qui sera reproduit dans son intégralité dans le rapport imprimé de ce séminaire explique dans le premier chapitre la nature générale et fondamentale de la musique comme moyen d'expression humaine tout en expliquant l'influence de la musique sur nous tous. Le deuxième chapitre décrit la situation de l'enseignement de musique dans un monde pluraliste et technologique. Un chapitre final tire quelques conclusions et souligne que l'éducation musicale scolaire doit être cohérente du début jusqu'à la fin de la scolarité et qu'elle doit être guidée par un dessin et une planification généraux. Ceci semble banal et évident. Mais la réalisation en est très difficile et complexe et comme la situation actuelle est loin d'être parfaite il ne faut pas cesser de le répéter. Il faut remarquer aussi que le texte intégral donne des détails et les exemples. A la fin c'est précisé que l'éducation musicale moderne scolaire doit :

- développer la compétence technique des élèves par des activités créatives et reproductives.
- développer une attitude consciente envers la musique par le développement de la capacité d'écouter.
- informer des genres musicaux et de différentes manières d'expression ou musicales révolues et récentes appartenant à la même civilisation que les élèves et à des civilisations étrangères.
- rendre conscients les élèves des fonctions multiples de la musique dans une société moderne et les affinités qu'ont ces fonctions avec les conditions culturelles, sociales et économiques d'un pays.

L'encouragement financier de la musique amateur est un pas dans la bonne direction et un document qui précise les lignes générales de l'éducation musicale scolaire en est un autre. Mais ce n'est pas que le commencement d'une planification d'ensemble qui doit définir plus précisément qu'avant les buts et par là le contenu de l'éducation musicale scolaire et extra-scolaire. Aucune des deux devrait dominer l'autre.

H. B. RASMUSSEN

**MINISTRE DE LA
CULTURE ET DE LA
COMMUNICATION**

COMMUNIQUE DE PRESSE

M. Jean-Philippe Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication, a reçu le lundi 15 octobre 1979 le bureau du Comité National de la Musique.

Cette association de la loi de 1901 regroupe 46 membres actifs dont les compétences concernent l'ensemble des activités musicales du pays. Elle assure notamment la représentation de la France au Conseil International de la Musique de l'UNESCO.

Le Ministre de la Culture et de la Communication a pris acte de la volonté du bureau du Comité National de la Musique de collaborer à toute réflexion qui peut exiger la politique musicale. Il

souhaite qu'une concertation permanente s'instaure entre cet organisme et la Direction de la Musique au Ministère de la Culture et de la Communication.

Cette concertation pourrait notamment prendre la forme de participation à des commissions réunies par le Directeur de la Musique, de réunions informelles sur les principaux problèmes de l'heure ou encore de missions de réflexion et de proposition confiées au Comité sur des sujets précis.

SOS SAX

« Peut-on adresser un grand, pressant et humble appel à vos lecteurs pour essayer de réparer avec eux une affligeante injustice et d'effacer une infortune imméritée ? »

Cet appel pathétique nous vient de Dinant, en Belgique, ville martyre sur la Meuse, à quelques kilomètres de Namur, détruite en août 1914 (674 fusillés et 1.200 maisons détruites) ; de Dinant, petite ville déjà célèbre au 13ème siècle par ses dinandiers, où naquit le 6 novembre 1814, dans la rue qui porte maintenant son nom : Adolphe Sax, l'inventeur à jamais fameux des Saxhorns et des Saxophones ; Industrielleuse cite qui, depuis 65 ans a perdu avec ses archives et son patrimoine communal tout souvenir tangible de son illustre concitoyen, hormis : un nom de rue, un buste en bronze, un grand portrait, un vitrail commémoratif « presque imperceptible » placé sur le lieu de sa maison natale, une galerie commerciale et une friperie portant son nom. C'est à peu près tout...

N'est-il pas injuste en effet, que cette cité ait perdu toute trace du travail du génial inventeur ? Installé à Paris grâce à Hector Berlioz (autre génial ami des cultures et des fanfares), Sax donna aux instruments à vent l'essor et la place de choix qu'ils occupent aujourd'hui.

En homme déterminé, M. Jean Lebrun, directeur actuel de la Maison de la Culture de l'arrondissement de Dinant, est fermement décidé à rassembler à Dinant un certain nombre d'instruments fabriqués ou perfectionnés par Adolphe Sax.

C'est lui qui lance un vibrant appel, principalement en France qui détient une si forte part des productions Sax. Cet appel à l'aide s'adresse aux musiciens et responsables des musiques d'harmonie, de fanfares, de Sociétés musicales et d'Ecoles de Musique, qui seraient susceptibles d'offrir de vieux instruments hors service fabriqués par les ateliers Sax, instruments maintenant hors d'usage, oubliés au fond d'armoirs ou de placards...

S'adresser pour cela à M. Jean Lebrun, directeur de la M.C.D., 23, rue Grande, 5500 Dinant - Belgique.

« Les dons ou la mise en dépôt des instruments seront couverts par une assurance régulière, dont l'administration communale sera garante, et le nom des donateurs mentionné comme il convient, en bonne place ».

Qu'ajouter de plus ? Sinon insister en mon nom propre pour que entendue convenablement par tous cette requête sympathique soit ceux qui ont à cœur une reconnaissance particulière à l'immortel « Stradivarius de l'alain ».

Jean-Marie LONDEIX.

VANDOREN
MANUFACTURE

d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257.94.40

La page de Toucy

RÉUNION DES 27 ET 28 OCTOBRE AU C.N.P.M.A.E. DE TOUCY

Les samedi 27 et dimanche 28 octobre 1979, se sont tenus au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy, la réunion des Commissions du Conseil d'Administration et le Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France.

Étaient présents à ces réunions, autour du Président de la Confédération Musicale de France, M. André AMELLER :

Pour la Commission des Finances : MM. Maurice ADAM, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, Trésorier Général Adjoint de la C.M.F. ; Louis GACHASSIN, Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales des Hautes-Pyrénées, Membre de la Commission ; Lucien MIECHAMP, Trésorier Général de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, Membre de la Commission.

Notre Trésorier Général, M. André DELTOUR, n'avait pu venir étant encore en convalescence à la suite d'une importante opération chirurgicale.

Pour la Commission du Journal : MM. Henri CIRAN, Vice-Président de la C.M.F., Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest ; André PETIT, Administrateur de la C.M.F., Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Normandie ; Léon ROSE, Administrateur de la C.M.F., Secrétaire Général Adjoint, Ex-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais ; René CIMETIERE, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Orléannais-Berry.

Pour la Commission de l'Administration Générale : MM. François VILLATTE, Vice-Président de la C.M.F., Président du Groupement Berry-Orléannais-Touraine ; Henri CIRAN ; Léon ROSE ; Robert DHUMEAU, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest, Administrateur ; Jean JULIEN, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Nièvre, Président du Groupement des Fédérations Musicales de la Région de Bourgogne.

Pour la Commission de Toucy Jeunesse : MM. André RELIN, Vice-Président de la C.M.F., Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, Directeur du Conservatoire de Vichy ; Daniel ZEMP, Administrateur de la C.M.F., Directeur de l'Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot à Sochaux ; Maurice ADAM ; Jean JULIEN ; Luc MALET, Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Orléannais-Berry ; Jean JEUDI, Directeur de l'Harmonie et de l'École Municipale de Musique de Saint-Junien (Haute-Vienne), Professeur à l'École Nationale de Musique de Limoges ; Louis LEVRANGI, Directeur de l'École de Musique de Voiron, Président Technique de la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises.

Pour la Commission Artistique : La Commission Artistique a été divisée en 3 sous-Commissions placées sous la présidence de M. Roger THIRAUT, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, Directeur du Conservatoire de Laon.

Sous-Commission des Harmonies-Fanfares : MM. Pierre BIGOT, Directeur de la Musique de la Police Nationale ; Désiré DONDEYNE, qui était encore il y a très peu de temps Directeur de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Sous-Commission des Instruments divers et questions de solfège : MM. Albert EHRMANN, Président d'Honneur de la Confédération Musicale de France ; Charles JAY, grand prix de Rome, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Picardie, Directeur du Conservatoire d'Amiens, Administrateur de la C.M.F. ; André PETIT ; Maurice DEHAUT, Administrateur de la C.M.F. ; René WEDIEZ, Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte-d'Or ; Florent LEMIERE, Vice-Président de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, chargé des questions artistiques au sein de cette Fédération.

Chorales Mixtes : MM. Joseph MULLER, Président de la Fédération des Chorales d'Alsace, Administrateur de la C.M.F. ; Robert DHUEAU ; Pierre MOREAU, Directeur de Chorales, Créateur des Petits Chanteurs de Valenciennes, Professeur de Conservatoire ; Raphaël PASSAQUET, Directeur de Chorales, Conseiller Technique et Pédagogique de Musique du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, Directeur de l'Ensemble Vocal d'Auxerre.

M. Roger THIRAUT a siégé tout particulièrement à la Sous-Commission des Chorales Mixtes où un très gros travail a été effectué.

Le Président André AMELLER quant à lui, s'est dépensé dans les 3 Sous-Commissions, apportant à tous encouragements et appréciations de l'excellent travail accompli.

La Commission Artistique a été très enrichissante.

Conseil d'Administration :

Il s'est tenu sous la présidence de M. André AMELLER. M. Paul PIN, Secrétaire Général de la C.M.F., souffrant, s'était fait excuser.

Nous avons eu la grande joie d'accueillir à Toucy M. André SARZI, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, accompagné de Mme SARZI. Ils découvraient Toucy et ils n'ont pas caché leur enthousiasme.

Étaient également présentes à Toucy : Mmes AMELLER, VILLATTE, ADAM, ZEMP, MIECHAMP, LEMIERE, Mme Laurence MONTEIL avait organisé un accueil très chaleureux aux membres de la délégation.

C'est dans une ambiance familiale et des plus cordiales que cette rencontre eut lieu et tous se sont séparés avec regret mais dans l'espoir que désormais toutes les réunions de la Confédération seront aussi chaleureuses. Tous les participants ont assuré le Président AMELLER de leur coopération la plus totale. De telles manifestations soudent des liens solides d'amitié autour d'un travail bien fait au bénéfice de tous nos musiciens populaires.

Dans le journal, à la page administrative, vous trouverez bientôt la liste des morceaux des Examens Fédéraux « Harmonies et Fanfares ». Les comptes rendus des Commissions paraîtront dans le journal de décembre.

PROPOSITION POUR UN CALENDRIER DES STAGES 1980 CONCERNANT LE PERFECTIONNEMENT EN INSTRUMENTS, SOLFÈGE ET LA DIRECTION D'ORCHESTRE

9 au 16 février 1980 - ZONE A

— Perfectionnement en instruments :

- Trompette - Cornet - Bugle
- Cor (5 élèves au minimum)
- Trombone
- Tuba - Saxhorn (5 élèves minimum)

— Solfège

— Musique d'ensemble

17 au 23 février 1980 - ZONE B

— Perfectionnement en instruments :

- Flûte
- Hautbois (5 élèves au minimum)
- Clarinette
- Saxophone

— Solfège

— Musique d'ensemble

24 février au 2 mars 1980 - ZONE C

— Perfectionnement en instruments :

- Flûte
- Hautbois (5 élèves au minimum)
- Clarinette
- Saxophone

— Solfège

— Musique d'ensemble

Les morceaux imposés aux concours de la Confédération Musicale de France seront travaillés lors de ces stages. Il appartiendra aux stagiaires d'apporter leur matériel.

29 mars au 5 avril 1980 - ZONE A

— Perfectionnement en instruments :

- Flûte
- Hautbois (5 élèves au minimum)
- Clarinette
- Saxophone

— Solfège

— Musique d'ensemble

6 au 12 avril 1980 - ZONE B

— Perfectionnement en instruments :

- Trompette - Cornet - Bugle
- Cor (5 élèves au minimum)
- Trombone
- Tuba - Saxhorn (5 élèves au minimum)

— Solfège

— Musique d'ensemble

13 au 20 avril 1980 - ZONE C

— Perfectionnement en instruments :

- Trompette - Cornet - Bugle
- Cor (5 élèves au minimum)
- Trombone
- Tuba - Saxhorn (5 élèves au minimum)

— Solfège

— Musique d'ensemble

Pour ces stages de février à avril, il y aurait lieu de demander aux professeurs sollicités leur programme de travail.

Ce programme devrait paraître dans le journal C.M.F. avec le nom des professeurs.

20 au 30 juillet 1980 - Toutes les zones

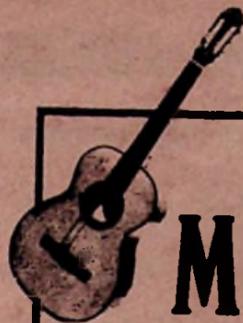
— Direction d'orchestre (limiter le nombre de candidats à 10 maximum)

— Perfectionnement en instruments :

- Flûte
- Hautbois (5 élèves au minimum)
- Clarinette
- Saxophone
- Trompette - Cornet - Bugle
- Cor (5 élèves au minimum)
- Trombone
- Tuba - Saxhorn (5 élèves au minimum)

Pour ce stage de direction d'orchestre, un programme complet de travail devra être indiqué par le responsable, ceci dès les stages de perfectionnement de février.

Imposer à chaque stage un travail de détail avec les professeurs sur 2 ou 3 partitions d'orchestre dont les titres seront prévus d'avance par la personne chargée du stage de direction de juillet.



MERLIN

guitares classiques Alphonse Leduc

Fabrication Musima (R.D.A.) et Japon

Dans la tradition MERLIN,
des instruments de qualité
à un prix raisonnable :

	« 730 »	« 734 »
6 MODELES	« 732 »	« GS180 »
	« 733 »	« SG20 »

Chez votre fournisseur
ou chez : ALPHONSE LÉDUC 175, rue Saint-Honoré,
LELUC 75040 PARIS cédex 01

ANECDOTE

Lors de mes récentes pérégrinations, j'ai eu l'occasion de visiter des pays où le Bouddhisme existe encore.

J'ai pu obtenir quelques renseignements sur ces fameux « moulins à prières » utilisés surtout au Tibet par les moines et très rarement en d'autres contrées.

Ce « moulin » contient une douzaine de feuilles. Chacune de ces feuilles mesure environ 22 à 23 cm sur 66 cm avec des marges dans le haut et le bas de chaque feuille. Sur chacune d'elles 41 lignes portent en écriture rouge — écriture tibétaine — 60 fois l'incantation « OM MANI PADME HUM » soit 41 x 60 = 2.460 « prières ». Multiplions par les 12 feuilles, cela donne 12 x 2.460 = 29.520 prières débitées en un seul tour ; 120 tours peuvent être réalisés par minute soit au total 3.542.400 prières par minute ! Résultat appréciable... mais est-il apprécié ? Là est la question, car cette formule incantatoire : « OM MANI PADME HUM » est d'une interprétation mystérieuse d'aucuns voulant l'expliquer à leur manière, transmission orale certes, depuis des siècles.

Actuellement, on peut dire que cette formule n'a pas de sens commun.

Bien sûr, pour les Tibétains attachés à un lointain passé, son expression ésotérique est permise mais utilisée dans nos pays occidentaux, cette formule « prière » est d'une indéniable stupidité !

André AMELLER.

Pour vous procurer la documentation du

QUATUOR DE TROMBONES DE PARIS

Michel BECQUET — Jacques FOURQUET
Alain MANFRIN — Gilles MILLIERE

Solistes des Orchestres de l'Opéra de Paris et de Radio-France, diplômés du Conservatoire National Supérieur de Paris et lauréats des grands Concours Internationaux de Genève, Munich, Prague et Toulon.

Adressez votre demande accompagnée d'une enveloppe timbrée avec nom et adresse.

— 135, rue du Mont-Cenis 75018 PARIS —

La page administrative

EXAMENS FÉDÉRAUX 1980

MORCEAUX IMPOSES

Voici le texte des œuvres choisies par les Commissions spécialisées dans lesquelles des musiciens de haute qualité se trouvaient.

Il est, vous n'en doutez pas, délicat de choisir des œuvres de difficultés progressives pour 9 sections.

Certes d'année en année, les répertoires s'étoffent, le choix sera plus aisé.

Je vous rappelle une fois encore que le niveau préparatoire fait suite à deux années de débutants au minimum c'est-à-dire que les épreuves données en préparatoire 1 s'adressent déjà à de jeunes musiciens ayant des notions instrumentales sérieuses puisqu'ils ont entamé, pour la plupart d'entr'eux, leur troisième année, d'aucuns même, la quatrième année.

Les œuvres proposées pour le Concours d'Excellence seront publiées in extenso dans le journal de janvier 1980.

André AMELLER.

CHANT

Préparatoire 1	Vocalise facile	Bordogni ou Concone	
Préparatoire 2	Mélodie (Bergerettes du XVIIIème)	Weskelin	
Elémentaire 1	Vocalise	Bordogni	
Elémentaire 2	Mélodie (1er volume)	G. Fauré	
	Vocalise	Bordogni	
	Mélodie	R. Hahn	
Moyen 1	Air classique au choix	S. Lancel	Coll. Hettich
	Vocalise	G. Fauré	
	Mélodie au choix (2ème ou 3ème volume)	J.S. Bach	
	Aria	ou Haendel	
Moyen 2	Vocalise	A. Roussel	
	Mélodie	C. Debussy	
Pré-Supérieur 1	Aria (Cantate ou Messe)	J.S. Bach	
	Mélodie	Chausson	
	Mélodie Contemporaine	Jolivet	
	Air avec Récitatif (Texte original)	Mozart	
Supérieur	Lied (Texte original)	Schubert	
		ou Schumann	
		ou Brahms	
		ou Mahler	
		Ravel	
	Mélodie	J. Charpentier	
	Mélodie Contemporaine	Prencini	
	Air d'Opéra Italien (Texte original)	ou Verdi	

PIANO

Préparatoire 1	Marché à Mexico (Extrait des Images Indiennes)	M. Gabus	Lemoine
Préparatoire 2	Bergerie	H. Dutilleul	Lemoine
Elémentaire 1	Sonatine No 1 op. 13 - 1er mouvement	D. Kabalecki	Boosey
Elémentaire 2	Gigue de la 4ème suite Française	Bach	Leduc
	Montréal	A. Ameller	Leduc
Moyen 1	Novelette No 1 en ut majeur	F. Poulenc	Chester
Moyen 2	Rigaudon (Extrait du Tombeau de Couperin)	M. Ravel	Durand
Pré-Supérieur	2ème Rhapsodie (sol mineur)	J. Brahms	Durand
Supérieur	Etude de Concert	G. Pierre	Durand

VIOLON

Préparatoire 1	Le Décidé	M. Etgen	Combre
Préparatoire 2	Zoro	A. Ameller	Combre
Elémentaire 1	Concertino op. 11 - Allegro moderato	Küchler	Combre
Elémentaire 2	Sarabande et Allegro essai	J.M. Leclair	Durand
Moyen 1	Solo de concours	Schroeder	Delrieu (Nice)
		Meyer	
Moyen 2	Solo du 9ème Concerto	Ch. de Berlioz	Combre
Pré-Supérieur	1er solo du Concerto No 22 (violin principal)	Viotti	Costallat
Supérieur	9ème solo de concert	Galleis	Leduc
	Thème et Variations 2 3 et 4	Montbrun	

ALTO

Préparatoire 1	A first Year Classical Album - No 1 Choral No 2	J.S. Bach	Oxford
Préparatoire 2	L'Arc en Ciel No 3 Violet et No 4 Rouge	R. Schumann	Université
Elémentaire 1	Sizain - Danse	A. Ameller	Billaudot
Elémentaire 2	Concertinetto	E. Passant	Delrieu
Moyen 1	Viola Album	R. Roche	Chappel
Moyen 2	Andante et Gavotte	P. Doury	Peters
Pré-Supérieur	Concerto - 1er et 2ème mouvements	Klengel	International
Supérieur	Suite Andante et Gigue	W. Gluck	Music Company
	Suite Gavotte variée	G.Ph. Teleman	Leduc
		A. Vivaldi	Leduc
		A. Vivaldi	

VIOLONCELLE

Préparatoire 1	Andante	A. Chevillard	Philippo
Préparatoire 2	Extrait du Violoncelle classique - Volume A	J. Brisard - H. Classens	Rideau Rouge
Elémentaire 1	En vitesse : 1) Tendresse ; 2) Prouesse	P.M. Dubois	Combre
Elémentaire 2	Sonate en Sib majeur Opus 43 No 1	Romburg	
Moyen 1	1er Mouvement	M. Gavali	Delrieu
	1er Concertino en Fa majeur - 1er mouvement	Vivaldi	
	Concert en Mi mineur	(Collection)	
	3ème et 4ème mouvements	Bachelard	
Moyen 2	Sonate en Ut majeur	Gavotte	Bicordi
Pré-Supérieur	1er et 2ème mouvements	(Op. 31/32)	Schott Frères
Supérieur	Concerto	Elenco	
		(Collection)	
		Bachelard	
	A) Gigue de la 3ème Suite en Ut majeur	J.S. Bach	Durand
	B) 1er et 2ème Mouvements des	Schumann	
	5 Pièces Populaires Opus 108		

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés dans

les examens de la C.M.F.

vendée

Le Conseil Général de la Vendée

prend une initiative des plus heureuses en faveur de l'Enseignement Musical

Le Conseil Général de la Vendée prend une initiative des plus heureuses en faveur de l'enseignement musical

Il nous est infiniment agréable de porter à la connaissance de tous nos lecteurs l'aide très importante que vient de décider le Conseil Général de la Vendée en faveur d'une politique globale d'aide au développement de l'enseignement musical sur l'ensemble du département.

C'est une initiative originale et « la première de ce genre en France » selon les termes mêmes de M. de Villiers, Président de la Commission des Affaires Culturelles du Conseil Général.

A la suite d'une enquête menée dernièrement, 28 écoles de musique groupant 2.833 élèves ont été recensées au titre de l'année 1979-1980.

Dans sa séance du 12 octobre 1979, le Conseil Général de la Vendée, à l'unanimité de ses membres a décidé d'accorder aux communes ou aux associations régulièrement constituées qui ont la responsabilité d'une école dispensant un enseignement musical régulier, comportant obligatoirement des cours de solfège, une subvention dite d'inscription et une subvention de qualité pédagogique.

La subvention d'inscription est fixée pour l'année scolaire 1979-1980 à 20 F par élève.

La subvention de qualité est calculée à partir du nombre total de points obtenus par les élèves présentés aux examens qu'organise chaque année la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest (F.S.M.O.) affiliée à la Confédération Musicale de France. Elle sera payée pour

la première fois en 1980 sur la base des résultats obtenus à la fin de la présente année scolaire. Le Conseil Général a fixé le montant de cette subvention au niveau des élèves. Classe préparatoire : 4 francs ; classe élémentaire : 8 francs ; cours moyen : 15 francs ; cours supérieur : 40 francs.

M. le Préfet de la Vendée, par circulaire en date du 12 novembre, vient d'aviser officiellement toutes les municipalités et Ecoles de musique concernées.

Il précise que le recours à la C.M.F. par la F.S.M.O. s'explique par l'impossibilité matérielle pour la Commission Départementale d'organiser chaque année des examens pour tous les élèves intéressés. La circulaire indique ensuite : « Nous citons : « Il convient de noter que, si les écoles adhérent à la F.S.M.O. et présentant des élèves à ses examens pourront seules, bénéficier de la « subvention de qualité pédagogique », elles gardent une entière autonomie interne et peuvent conserver leur adhésion à d'autres organismes, comme, par exemple, la Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F.) tout en adhérant à la F.S.M.O. ».

Voilà une nouvelle orientation, qui, nous n'en doutons pas est de nature à promouvoir dans notre département un enseignement musical amélioré, et nous nous en réjouissons.

Nous vous tiendrons au courant, dans un prochain Bulletin de l'évolution de ce problème majeur, souhaitant que d'autres départements s'alignent sur l'exemple donné par la Vendée...

Y. A.

URGENT

Nous vous proposons un emploi stable dans le transport en commun, sur Paris et sa région.

Il faut :

1. - Etre dégage des Obligations Militaires. Avoir 21 ans (permis B souhaité).
2. - Etre bon Musicien amateur et pratiquer l'un des instruments ci-après :
Clarinette, Flûte, Hautbois, Basson, tous Saxophones, Cor d'Harmonie (3 places), toutes les cordes : Violon, Violoncelle, Alto, Contrebasse à Cordes.
3. - Satisfaire à une brève audition instrumentale.
Salaires mensuel moyen : 4.000 F.

Contact téléphonique : 372.20.27.

Correspondance : Bureau de l'Harmonie, 44, Rue des Maraichers, 75020 PARIS.

VOEU DE LA FEDERATION DE L'AISNE

Les Membres de la Fédération de l'Aisne, réunis en Congrès le 4 novembre 1979, ont apprécié l'effort musical apporté sur certaines chaînes de Télévision.

Ils émettent cependant le vœu que les concerts concernant plus directement nos sociétés populaires soient multipliés et programmés à des heures de grande écoute.

La page administrative (suite)

EXAMENS FÉDÉRAUX 1980 (suite)

CONTREBASSE

Préparatoire 1	Trois Novelettes No 3 Tarzanne	A. Ameller	Philippo
Préparatoire 2	Trois Novelettes No 1 Lamby et 2 Zabe	A. Ameller	Philippo
Elémentaire 1	Églogue	P. Villette	Zurfluh
Elémentaire 2	Légende	J.M. Damase	Zurfluh
Moyen 1	Caprice	E. Passani	Combre
Moyen 2	Cantabile et Leggero	A. Ameller	Combre
Pré-Supérieur	Concertino en Sol majeur op. 32	Labro	Philippo
Supérieur	Menuets 1 et 2, 3ème suite	Bach-Nanny	Leduc

FLUTE

Préparatoire 1	Adagio (1er recueil Flûte Classique)	J.B. Lœillet	Combre
Préparatoire 2	Week-End	S. Lancen	Braun
Elémentaire 1	Six Bagatelles (No 1)	L. Nivard	Ch. Gras
Elémentaire 2	1er et 2e mouvements Sonate en Fa maj. No 7	Haendel	I.M.C.
Moyen 1	Sonate « La Limagne »	M. Blavet	Rudall
Moyen 2	Val d'Or	A. Ameller	Leduc
Pré-Supérieur	1er mouvement de la 2ème Sonate	Bach	Leduc
Supérieur	1er mouvement du Concerto	J.M. Leclair	I.M.C.
	Fantaisie	G. Hüe	Billaudot

HAUTBOIS

Préparatoire 1	Anémone	A. Ameller	Lemoine
Préparatoire 2	Andantino	G. Meunier	Philippo
Elémentaire 1	Pastorale	N. Kai	Leduc
Elémentaire 2	Danse du Châle	Depelsenaire	Philippo
Moyen 1	Pièce en sol	Pierné	Leduc
Moyen 2	Esquisses	P.M. Dubois	Leduc
Pré-Supérieur	Concerto (Pastorale et Scherzo)	J. Murgier	Lemoine
Supérieur	Suite concertante (Sicilienne et final)	A. Ameller	Leduc

CLARINETTE

Préparatoire 1	Mini-Même Nos 1 et 2	P.M. Dubois	Billaudot
Préparatoire 2	Amaryllis	A. Ameller	Martin
Elémentaire 1	Javottina	M. Dautremier	Lemoine
Elémentaire 2	Andante et Berceuse	R. Mignion	Combre
Moyen 1	A la manière de Clémenti et Schumann	J. Rueff	Billaudot
Moyen 2	Les Chants du Berger	R. Mignion	Billaudot
Pré-Supérieur	7ème Sonate	X. Lefèvre	Billaudot
Supérieur	Claribel	E. Bozza	Leduc

BASSON

Préparatoire 1	Arioso	Cariven	Philippo
Préparatoire 2	Cantabile	Cariven	Philippo
Elémentaire 1	Gypsophile	A. Ameller	Leduc
Elémentaire 2	Marche fériale	Mortali	Leduc
Moyen 1	Sicilienne et Allegro	Giocoso	Leduc
Moyen 2	Récit Sicilienne et Ronde	Groviez	Leduc
Pré-Supérieur	Sérénade	Bozza	Leduc
Supérieur	3 Nocturnes	P.M. Dubois	Leduc
		Duclos	Leduc

SAX ALTO MI B

Préparatoire 1	Gentiment	L. Blin	Philippo
Préparatoire 2	Petite Gavotte	E. Bozza	Leduc
Elémentaire 1	Gypsophile	A. Ameller	Martin
Elémentaire 2	Adage et Arabesque	R. Berthelot	Leduc
Moyen 1	L'Age d'Or	J. Ibert	Leduc
Moyen 2	Un bon petit diable	G. Luybaerts	Billaudot
Pré-Supérieur	Andante et Filleuse	P. Petit	Leduc
Supérieur	Sonate	J. Absil	Lemoine

SAX TENOR SI B

Préparatoire 1	Petite Gavotte	J. Rucnois	Billaudot
Préparatoire 2	Lirico	A. Ameller	Philippo
Elémentaire 1	Gypsophile	A. Ameller	Martin
Elémentaire 2	Ballets des petits riens	Mozart	Leduc
Moyen 1	Sérénade	J. Strimer	Leduc
Moyen 2	Sonate en sol mineur (class. No 114)	Haendel	Leduc
Pré-Supérieur	Suite Rococo	Gretry	Schott
Supérieur	Sonata	L. Stein	Southern

TROMPETTE

Préparatoire 1	Concorde 001	M. Fiche	Philippo et
Préparatoire 2	Mosaïque (No 3 Andante - No 4 Final)	N. Philiba	Combre
Elémentaire 1	Cortège	V. Martin	Lemoine
Moyen 1	Thème, Variation et Final	C. Jay	Philippo et
Moyen 2	Scherzo	R. Gallois	Combre
Pré-Supérieur	Fantaisie	Montbrun	Lemoine
Supérieur	Fête Joyeuse	C. Tournemire	Leduc
		H. Dallier	Selmer
			Leduc

CORNET ET BUGLE Sib

Préparatoire 1	Badin Badine	J. Robert	Combre
Préparatoire 2	Complainte et Cortège	J. Gallet	Billaudot
Elémentaire 1	Caprice	A. Thiry	Molenaar
Elémentaire 2	Chanterelne	R. Mignion	(Martin)
Moyen 1	Danièle	A. Ameller	Billaudot
Moyen 2	Prélude et Danse	P. Nagel	Martin
Pré-Supérieur	Andante et Allegro	Trachet	Philippo et
Supérieur	Premier Solo	G. Balay	Combre
		G. Hile	Leduc
			Leduc

COR

Préparatoire 1	Jacqueline	A. Ameller	Martin
Préparatoire 2	Cantilène	J. Rueff	Leduc
Elémentaire 1	Prélude et Habanera	P. Bigot	Billaudot
Elémentaire 2	Le Chant du Sonneur	H. Clérissé	Billaudot
Moyen 1	Fantaisie brève	J. Pernoo	Leduc
Moyen 2	Légende Rustique	M. Escaud	Billaudot
Pré-Supérieur	Frère Jacques	H. Berthelot	Leduc
Supérieur	Sicilienne et Allegro	Y. Desportes	Leduc

LES PRÉSIDENTS DES FÉDÉRATIONS

AISNE : M. Edouard ALLIOT, 02630 WASSIGNY. Correspondance à : M. Roger THÉRAULT, Président Artistique, « La Saulière », 122, Rue Robert-Cadeau, 02000 LAON.	INDE-ET-LOIRE : M. Jean FROMDEFOND, 96, Avenue des Bas-Clos, 37600 LOCHES. Correspondance à : M. Claude CHEVALLIER, Secrétaire, 5, Allée David-d'Angers, 37170 CHAMBRAY-LES-TOURS.
ALPES-MARITIMES : M. Charles SCOTTO, Villa « La Chaumière », 06440 TOUET-DE-L'ESCARÈNE. Correspondance à : M. Jean MATHON, Secrétaire, 14 Allée des Péquerettes, 06170 CROS-DE-CAGNES.	LOIRE ET HAUTE-LOIRE : M. Jean ROUCHEON, 6, Rue Chevreul, 42100 SAINT-ETIENNE.
ALPES DE HAUTE-PROVENCE : M. Félix SAPPÉL, 89, Boulevard des Amandiers, 04100 MANOSQUE.	MIDI : M. André SARZI, 3, Rue des Fossés, 11100 NARBONNE.
CHORALES D'ALSACE : M. Joseph MULLER, 93, Rue du Vieux-Mühlbach, 68000 COLMAR.	MOSELLE - MEURTHE-ET-MOSELLE : M. Raymond LA-FOND, 3 bis Avenue du Président Kennedy, 57000 METZ.
MANDOLINES D'ALSACE-LORRAINE : M. Marcel RITTER, 11, Rue des Jardiniers, 67000 STRASBOURG-ROBERTSAU.	NORD ET PAS-DE-CALAIS : M. Robert LESTAVEL, Résidence « Le Beffroi », 24, Rue Alexandre Desrousseaux, 59800 LILLE.
MUSIQUES D'ALSACE : M. Eugène SCRUTTER, Vice-Président Administratif, 18 bis, Place Broglio ou 3 Rue Beethoven, 67000 STRASBOURG.	NORMANDIE : M. André PETIT, 100 ter Boulevard Herbet-Fournet, 14100 LISIEUX.
ARDENNES : M. Jean PIHET, « Les Fauvettes », Rue de Belfort, 08700 NOUZONVILLE.	OISE : M. Jean NEUMANN, 38, Rue de Paris, 60120 BRETEUIL-SUR-NOYE.
AUBE ET HAUTE-MARNE : M. Maurice FAILLENOT, 94, Rue de Gournay, 10000 TROYES.	ORLÉANAIS-BERRY : M. René CIMETIERRE, 12, Rue Maurice-Berger, 45000 ORLEANS.
AUVERGNE : M. Jacques WEGEL, 21, Rue Jules-Ferry, 63400 CHAMALIERES.	OUEST : M. Robert DEHUMEAU, 52, Rue A.-Fradin, 86100 CHATELLERAULT. Correspondance à : M. Yvon ALLARD, Secrétaire, 59, Boulevard Ampère, 85100 LES SABLES-D'O. LONNE.
BOUCHES-DU-RHÔNE : M. Joseph CHAPPE, 1, Place du Docteur Léon-Imbert, 13005 MARSEILLE.	PICARDIE : Maître Charles JAY, Directeur du Conservatoire, 61, Rue Saint-Fuscien 80044 AMIENS CEDEX.
BRETAGNE : M. Georges GALLI-NIER, Directeur de l'Harmonie Municipale de Lorient, 2 bis Boulevard Joffre, 56100 LORIENT.	SAONE-ET-LOIRE : M. Georges SAVEY, Les Neuf-Clos, 8, Rue des Cois, 71000 MACON.
REGION DE BRIOUDE : M. Robert ESTIC, 11 Place Saint-Jean, 43100 BRIOUDE.	SARTHE-ET-MAYENNE : M. Daniel HUREAU, 6, Rue de la Corderie, 72000 LE MANS.
CENTRE : M. André RELEN, 2, Rue Salignat, 03200 VICHY.	SEINE-ET-MARNE : M. André CHALUMEAU, 71, Avenue de Rebais, 77120 COULOMMIERS.
CHAMPAGNE ET MEUSE : M. Claude TANGUY, 20, Rue Danton, 51100 REIMS.	SUD-EST : M. Maurice ADAM « L'Eden », 2, Rue Verlaine, 73100 AIX-LES-BAINS.
CHARENTE : M. Armand BABIN, 39 Avenue Claude-Boucher, 16100 COGNAC. Correspondance à : M. Henri MAZEAU, Secrétaire, 9, Rue de Montmoreau, 16000 ANGOULEME.	SUD-OUEST : M. Henri CIRAN, 37, Avenue du Général-Leclerc, 33200 BORDEAUX-CAUDERAN.
CORSE : M. Michel COSTA, 11 Boulevard Auguste-Gandin, 20200 BASTIA.	TARN : M. Noël GRAND, 4, Rue Hector-Berlioz, 81200 MAZAMET. Correspondance à : M. Robert LECHEVANTON, Secrétaire Général, Rue René Fonck, 81200 MAZAMET.
COTE D'OR : M. André AMELLER, 5, Rue de l'Ecole de Droit, 21000 DIJON. Correspondance à : M. René WIDIEZ, 19, Rue Charles-Philibé, 21000 DIJON.	TARN-ET-GARONNE : M. Marcel PECOU, BOITE POSTALE 136, 82000 MONTAUBAN.
DAUPHINOISE : M. Jean-Pierre MALFAIT, Directeur du Conservatoire, 05000 GAP.	VAR : FSM du Var, Rue du Lt Col. Bernard PONT DU LAS, 83200 TOULON (Président M. Edmond AIGUIER).
FRANCHE-COMTE - TERR. BELFORT : M. Georges VRIEZ, « Les Rosiers », 11, Rue des Jardins, 90000 BELFORT.	VAUCLUSE : M. André TRINQUIER, 18 ter Rue Pétrame ou Place des Etudes, 84000 AVIGNON.
GERS : M. André DELTOUR, 32130 SAMATAN.	VOGES : M. Daniel CROPI-NEZ, 6 bis, Impasse de la Tabagie, 88000 EPINAL.
HAUTE-GARONNE : M. Eugène BOYER, 31460 CARAMAN.	YONNE : M. Roger CHABRIER, 7, Rue de la Procession, CUREY, 89250 SEIGNELAY. Correspondance à : M. Jean DRUGÉ, 2, Rue du Canada, 89300 JOIGNY.
HAUTES-PYRENEES : M. Charles DUBERNET, 10, Avenue Massey, 65000 TARBES.	ANJOU - LOIRE - ATLANTIQUE : M. René BOIVIN, 9, Rue Bougère, 49000 ANGERS.
HAUTE-VIENNE : M. Jacques DE CHALAIN, 83, Avenue de Naugeat, 87000 LIMOGES. Correspondance à : M. Marcel DELASSIS, Secrétaire, BOITE POSTALE 375, 87010 LIMOGES CEDEX.	GUADELOUPE : M. Norbert MADO, Président de la Fanfare et Harmonie Municipale de Bale-Mahault, 97123 BALE-MAHAULT - GUADELOUPE.
ILE-DE-FRANCE : M. Paul PIN, 10, Rue Gutenberg, 92120 MONTROUGE.	ACCORDEONISTES DU HAUT-RHIN : M. Raymond VORBURGER, 11, Rue du Canal, MODENHEIM, 68110 ILLZACH.
INDRE : M. Jean H. GAULTIER, 9, Rue du Palais de Justice, 36000 CHATEAUX-ROUX.	

MEILLEURS VŒUX !

Notre ami, M. André DELTOUR, Trésorier Général de la C.M.F., Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Gers, a subi à l'hôpital Rangueil de Toulouse une importante opération chirurgicale.

Nous savons qu'il va beaucoup mieux et qu'il effectue sa convalescence entouré de l'affection de Mme DELTOUR et de tous ses enfants.

En mon nom personnel au nom du Conseil d'Administration et de la Confédération Musicale de France toute entière, je forme des vœux bien sincères pour le rétablissement de notre ami DELTOUR et pour son prochain retour parmi nous.

André AMELLER.

La page administrative (suite)

TROMBONE

Préparatoire 1	Complainte	Gabayé	Leduc
Préparatoire 2	Andante et Allegro	R. Mignon	Billaudot
Elémentaire 1	A Lepolacca	R. Dhaene	Lino Florenzo
Elémentaire 2	Concertino No 24.	J. Porret	Martin
Moyen 1	Choral varié	R. Boutry	Leduc
Moyen 2	Impromptu	E. Bigot	Leduc
Pré-Supérieur	Sa Majesté le Trombone	Duclos	Leduc
Supérieur	Variétés	Berthoin	Leduc

TUBA - SAXHORN SIB

Préparatoire 1	L'enterrement de Saint-Jean	Bariller	Leduc
Préparatoire 2	Allegretto Comodo	M. Querat	Philippo
Elémentaire 1	Romance	Clerisse	Leduc
Elémentaire 2	Chanteraine	R. Mignion	Billaudot
Moyen 1	Chant d'Amour	Clerisse	Leblanc
Moyen 2	Introduction et Sérénade	Barat	« L'Orphéon »
Pré-Supérieur	Impromptu	Bitsch	Leduc
Supérieur	Suite	Gotkowsky	Leduc

PERCUSSIONS

Préparatoire 1	Petite marche. (Cahier No 1 des 7 moments musicaux pour percussion et piano).	Jorand et Dupin	Leduc
Préparatoire 2	Bouboula. (Cahier No 1 des 7 moments musicaux pour percussion et piano).	Jorand et Dupin	Leduc
Elémentaire 1	La Petite Batterie	P.M. Dubois	Leduc
Elémentaire 2	Récit et Valse	H. Vachey	Leduc
Moyen 1	Carnaval. (Cahier No 4 des 7 moments musicaux pour percussion et piano).	Jorand et Dupin	Leduc
Moyen 2	Thème et variations	Y. Desportes	Leduc
Pré-Supérieur	Hors-d'œuvre	P. Petit	Leduc
Supérieur	Rhapsodie	E. Bozza	Leduc

HARPE

Préparatoire 1	Le Roi a fait battre le Tambour (Extrait de la Méthode H. Renlé)	L. Charpentier	Leduc
Préparatoire 2	Grand-Mère raconte une Histoire	H. Renlé	Leduc
Elémentaire 1	1er Noël	M. Tournier	Lemoine
Elémentaire 2	Scherzetto	J. Ibert	Leduc
Moyen 1	1ère Sonate	Nadermann	Leduc
Moyen 2	Les Adieux du Ménestrel	J. Thomas	Salvi
Pré-Supérieur	L'Harmonieux Forgeron	Hændel	Leduc
Supérieur	Thème et variations (Coupures d'usage)	M. Tournier	Leduc

ACCORDEON

Basses chromatiques	Préparatoire 1	Premiers soucis	Loria	P. Beuscher
	Préparatoire 2	Minuetto en Ut Majeur	Rameau	Basile
	Elémentaire 1	Menuet	Laurent	P. Beuscher
	Elémentaire 2	L'Accordéon Solo (Menuet)	Léo Laurent	P. Beuscher
	Moyen 1	Rondo Militaire	Pleyel	Basile
	Moyen 2	Allegretto	Pescetti	Basile
	Pré-Supérieur	Adagio Cantabile	Haendel	La Comète
	Supérieur	Légende Eroica	Melocchl	Farfisa

Basses composées	Préparatoire 1	Rondo Piccolo	Basile	Basile
	Préparatoire 2	Menuet des Oursons	Camilla-Rawson	Camia
	Elémentaire 1	Feu Follet	Basile	Basile
	Elémentaire 2	Poupée Mécanique	Fallone	Fallone
	Moyen 1	Carnaval	Francy	Pro-Euterpe
	Moyen 2	Kleines Konzert Für Akkordéon	Hermann	Hohner
	Pré-Supérieur	Colloréado	Bratti	Pro-Euterpe
	Supérieur	Danse Insolite	Astier Denoux	Musicorama

MANDOLINE

Préparatoire 1	Petite Pièce	Schumann	B.G. Adofé
Préparatoire 2	Adieu Madras (Moderato jusqu'à A)	Lulli	Chappell
Elémentaire 1	Concerto d'al Echo	Eterardi	B.G. Adofé
Elémentaire 2	Sonatine en Do mineur	Beethoven	Trekel
Moyen 1	Gavotte (les 2 mesures simplifiées prévues par le transcritteur seront autorisées)	Gossee	Hambourg
Moyen 2	Divertimento (1er Mouvement)	Nerdone	ou B.G. Adofé
Pré-Supérieur	Sérénata (1er Mouvement de la Petite Musique de Nuit)	Mozart	Le Médiateur
Supérieur	Menuet du Divertissement No 1 en Ré Majeur	Mozart	Vita Nuova

MANDOLE

Préparatoire 1	Petite Pièce	Schumann	B.G. Adofé
Préparatoire 2	Adieu Madras (Moderato jusqu'à A)	Lulli	Chappell
Elémentaire 1	Concerto d'al Echo	Eterardi	B.G. Adofé
Elémentaire 2	Sonatine en Do mineur	Beethoven	Trekel
Moyen 1	Sonate en Fa majeur (3ème Mouvement)	Musjo	Hambourg
Moyen 2	Minnetto en Sol	Dusseck	ou B.G. Adofé
Pré-Supérieur	Menuet de la XI Symphonie	Haydn	B.G. Adofé
Supérieur	Duo pour mandolines (Mouvement No 2 Allegro)	Verdono	B.G. Adofé

GUITARE

Préparatoire 1	Etudes No 2	J.M. Mourat	Transatlantique
Préparatoire 2	Bataille (Fujol No 1086)	G. Sans	Eschig
Elémentaire 1	Allemande (No 95)	A. Leroy	Leduc
Elémentaire 2	Etude au Choix du professeur	L. Brouwer	Eschig
Moyen 1	Etude VIII Cançons + la Coquille (Chansons pop. XVIIème) (orn. ad libitum)	G. Sans	Eschig
Moyen 2	Invention (Pièces caractéristiques)	J. Abel	Lemoine
Pré-Supérieur	Passaged	J.M. Laruelle	Combre
Supérieur	Etude No 2 (12 Etudes), My Lord Willob's (No 95)	J. Labrousse	Transatlantique
	Première Rencontre	J. Dowland	Leduc
	Allemande de la Suite en Ré Majeur (Santos)	P. Meranger	Leduc
	Badinerie (Catalunya)	J.S. Bach	Eschig
	Sir John Smith's (Davesco)	A. Ameller	Billaudot
		J. Dowland	Eschig

H. M. M. O.

60, rue Racine, 59100 Roubaix

Vous assure le succès

AVEC
POUR HARMONIE

THE MUSIC OF MAC CARTNEY	240 F	A CHILD IS BORN ..	108 F
THE BOYS FROM LIVERPOOL (Beattles)	240 F	SPANISH FEVER	170 F
POT POURRI DE L'ESPACE	280 F	SUMMERTIME	55 F
(Musique des films : Guerre des Etoiles, Star, rencontre du 3ème type)		FLUTE ROYALE	98 F
		VOL DE FLUTES	163 F
		(quatuor de flûtes avec acc. harmonie)	
		HOLIDAYS FOR HORN	90 F
		(Quatuor de cor avec accomp. Harmonie)	

POUR ORCHESTRE SYMPHONIQUE

A CHILD IS BORN	90 F	SUMMERTIME	210 F
STRING OF PEARLS ..	96 F	FLUTE WALTZ	90 F
A TASTE OF HONEY ..	111 F	(trio de flûtes)	

POUR GRANDE FORMATION DE JAZZ

THE LADY IS A TRAMP	60 F	STORMY WEATHER ..	60 F
BESS YOU IS MY WOMAN	72 F	STARDUST	60 F
SEPTEMBER SONG ..	60 F	SOPHISTICATED LADY	60 F
LA VALSE DES LILAS .	72 F	SOLITUDE	60 F
LADY SING THE BLUES	72 F	CARAVAN	60 F
DON'T GET AROUND	72 F	MODD INDIGO	60 F
MUCH ANY MORE	72 F	ALL OF ME	90 F
		FLY ME TO THE MOON	120 F

POUR ENSEMBLES DIVERS

Quintette (Bois)	Quintette (Culvres)		
THE ENTERTAINER ..	24,00 F	CONTRAPUNCTUS ..	33,00 F
HORNPIPE	13,50 F	FUGUE EN SOL Min.	18,00 F
SINFONIA No 9 —	18,00 F	St ANTHONY'S	
SONATA 79	15,00 F	CHORALE	13,50 F
		GUERRE	
		DES ETOILES	53,00 F

Demande nos catalogues pour Harmonie, Orchestre Symphonique et à cordes, Grande formation de jazz, Ensembles et méthodes diverses. BIEN PRECISER le genre (pour la documentation sonore).

H.M.M.O., 60, rue Racine, 59100 ROUBAIX

ADRESSES DES ÉDITEURS

B.G. ADOFE, 17, rue Saulnier, 75009 Paris.
 ARNHEM, voir ADOFE.
 BASILE, 61, Avenue de Valenciennes, 59400 Cambrai.
 Paul BEUSCHER, 27, Boulevard Beaumarchais, 75004 Paris.
 BILLAUDOT, 14, rue de l'Echiquier, 75010 Paris.
 BOOSEY and HAWKES, 4, rue Drouot, 75009 Paris.
 BRAUN, voir BILLAUDOT.
 CAMIA, 37, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.
 CHAPPELL, 4, rue d'Argenson, 75008 Paris.
 CHESTER, voir ESCHIG.
 COMBRE (PHILIPPO), 24, Boulevard Poissonnière, 75009 Paris.
 LA COMETE, 88, rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris.
 COSTALLAT, 60, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.
 DELRIEU, Palais Bellecour, 14, rue Trachel, 06000 Nice.
 DURAND, 4, place de la Madeleine, 75009 Paris.
 ESCHIG, 46, rue de Rome, 75008 Paris.
 FALLONE, 117, rue d'Auxonne, 21000 Dijon.
 FARFISA, Ed. Berben, 65 Via Redipuglia, 60100 Ancone - ITALIE.
 LINO FLORENZO, 421, rue B. Delespaul, 59000 Lille.
 Charles GRAS, 36, rue Pape Carpentier, 72200 LA FLECHE.
 HOHNER, chez O. DHIBOLT, 19, rue des Hallebardes, 67000 Strasbourg.
 INTERNATIONAL MUSIC COMPANY, voir ESCHIG.
 LEBLANC, 403, rue des Pyrénées, 75020 Paris.
 LEDUC, 175, Faubourg Saint-Honoré, 75004 Paris Cedex 01.
 LEMOINE, 17, rue Pigalle, 75009 Lemoine.
 MARTIN, 106, La Coupée, 71009 Macon Cedex.
 LE MEDIATOR, 118, Avenue Joffre, 93800 Eptinay-sur-Seine.
 MOLENAAR, voir MARTIN.
 MUSICORAMA, 119, rue Saint-Maur, 75011 Paris.
 OXFORD UNIVERSITY, voir BOOSEY and HAWKES.
 PETERS INTICHSEN, voir SCHOTT.
 PHILIPPO, voir COMBRE.
 PRO EUTERPE, Ed. FOURET, 12, rue d'Hauteville, 75010 Paris.
 RICORDI, voir CHAPPELL.
 RUBEAU ROUGE, 25, rue de Longchamp, 75016 Paris.
 RUPALL, voir BOOSEY and HAWKES.
 SALABERT, 22, rue Chauchat, 75009 Paris.
 SALT, 28, rue de la Bortle, 75008 Paris.
 SCHOTT, 25, rue Jean-Baptiste, 94300 Vincennes.
 SCHOTT, 18, rue de La Fontaine-Au-Roi, 75011 Paris.
 SOOTHEBY, St. SEMI, 5, rue Lincoln, 75 Paris.
 TRANSATLANTIQUE, 50, rue J.-de-Mestre, 75018 Paris.
 TEBER, voir ADOFE.
 VITA NUOVA, voir ADOFE.
 ZURBANI, 75, Boulevard Raspail, 75006 Paris.

Manifestations 1980

CONGRES

21-22 Juin 1980
Octobre

AIX-LES-BAINS (Savoie)
JARNY (Meurthe-et-Moselle)

Congrès de la Fédération du Sud-Est
Congrès de la Fédération de Moselle et de Meurthe-et-Moselle

Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69005 LYON.
M. René BELLION, 67, rue du Chemin-de-Fer, 57760 CARLING.

FESTIVALS

1er Juin 1980
Juin 1980

LA COURONNE (Ardèche)
AUBETERRE-SUR-DRONNE (Charente)

Festival de Musique et Majorettes
Festival de Musique et Majorettes

15 Juin 1980
25 mai 1980

MONTIGNAC (Charente)
LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE (Haute-Loire)

Festival
Festival de Musique

6 juillet 1980

SOMMEDIÈVE (Meuse)

Festival International de Musique Populaire

13 juillet 1980

OBERNAUMEN (Moselle)

Festival International de Musique

10 - 11 - 12 mai

HOMBOURG-HAUT (Moselle)

Festival de Musique - 115ème anniversaire

10 - 11 mai
11 mai

METZ-BORNY (Moselle)
WOIPPY (Moselle)

Festival de Musique et Majorettes
Festival de Musique

18 mai
18 mai 1980

METZ-VALLIÈRES (Moselle)
NOYON (Oise)

Festival de Musique
Concours-Festival National de Musique

25 mai

FROUARD (Moselle)

Festival de Musique

25 mai 1980

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE (Haute-Loire)

Festival de Musique

1er Juin

CHATEAU-SALINS (Moselle)

Festival de Musique

7 - 8 Juin

METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)

Festival de Musique

8 Juin
8 Juin
8 Juin

MANOM (Moselle)
FOLSCHVILLER (Moselle)
PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)

Festival de Musique
Festival de Musique
Festival de Musique

13 - 14 - 15 Juin

VOLMEHANGE-LES-MINES (Moselle)

Festival de Musique

15 Juin

SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE (Dordogne)

Festival de Musique et Majorettes International organisé par la Fanfare du Périgord Vert
Festival de Musique

15 Juin

GROSBLIEDERSTROFF (Moselle)

Festival de Musique

15 Juin
28-29 Juin

MOYEUVE-FROIDCUL (Moselle)
HETTANGE-GRANDE (Moselle)

Festival de Musique
Festival de Musique

29 Juin

SEREMANGE (Moselle)

Festival de Musique

6 juillet

DISTROFF (Moselle)

Festival de Musique

CONCOURS

23 mars 1980

SEURRE (Côte d'Or)

Concours Interrégional de Sociétés d'Accordéon

8 Juin 1980

NAZELLES-NEGRON (Indre-et-Loire)

Concours National

8 Juin

PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)

Concours Fédéral

22 Juin 1980

AIX-LES-BAINS (Savoie)

Concours National ouvert à toutes les formations

Mme ETourneau, mairie de LA COURONNE (16400).
M. Robert LACOSTE, Quartier Plaisance, Aubeterre-sur-Dronne 16390 SAINT-SEVERIN.
M. Firmin CHARRIER, 16330 SAINT-AMANT-DE-BOIXE.
M. J.F. SIMON, avenue du Puy, 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE Tél. (71) 08.30.95.
M. Robert BONNE, 2, rue du Parc, SOMMEDIÈVE, 55320 DIEUE-SUR-MEUSE - Tél. (28) 87.67.29.
M. René MICHELS, Ecole OBERNAUMEN, 57480 SIERCK-LES-BAINS.
M. Arthur SCHMITT, 23, rue de Freyming, 57470 HOMBOURG-HAUT.
M. Guy HENRY, 7, rue de Colombey, 57070 METZ.
M. Emile LAMBINET, 16, rue de la Résistance, 57140 WOIPPY.
M. François BUCHLER, 5, rue Taison, 57000 METZ.
M. Albert RENON, Président de l'Harmonie de Noyon, 10, Place de la République, 60400 NOYON. Tél (4) 444.09.57
M. René BELLAIS, « Les Marguerites », rue de la Résistance, 54390 FROUARD.
M. J.F. SIMON, avenue du Puy, 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE - Tél. (71) 08.30.95.
M. Michel ALCARAZ, 1, rue Martin-l'Huillier, 57170 CHATEAU-SALINS.
M. Jean-Pierre ARTAUD, 5/329, rue Théodore-de-Gargan, 57050 METZ.
M. Alain KIFFER, 68, rue de Lagrange, 57100 THIONVILLE.
M. Albert EGLOFF, 9, rue des Jardins, 57730 FOLSCHVILLER.
M. Jean THIEL, 58, avenue Victor-Claude, 54700 BLENOD-LES-PONT-A-MOUSSON.
M. Gilbert THILE, 38, rue de Dudelange, VOLMERANGE-LES-MINES 57330 HETTANGE-GRANDE.
M. Abel MARQUANT, route de Périgueux, 24470 SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE.
M. Jacky LAMBERT, 12, rue Saint-Wendelin, 57520 GROSBLIEDERSTROFF.
M. TITOTO, 22 a, rue de Brley, 57250 MOYEUVE-FROIDCUL.
M. René JOLIVALT, 30, Faubourg Rastenne, 57330 HETTANGE-GRANDE.
M. François BERNARD, 108, rue Charles-de-Gaulle, 57610 SEREMANGE.
M. Michel PIERROT, 1, rue des Alouettes, 57134 DISTROFF.

M. Jacques VIOLETTE, Président des Accordéonistes Seurrois, 73, rue de la République, 21250 SEURRE.
M. Maurice BOURASSE, 7, rue Camille-Berton, NAZELLES-NEGRON, 37400 AMBOISE.
M. Jacques SERGENT, Prés. Harmonie Mussipontaine, rue Nicolas-Pierson, ZAC du Breuil, 54700 PONT-A-MOUSSON.
M. Maurice ADAM, « L'Eden », 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-LES-BAINS.

petites annonces

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :
à compter du 1er Juin 1979 :

de 1 à 5 lignes 60 F
de 6 à 10 lignes 110 F
de 11 à 15 lignes 160 F
de 16 à 20 lignes 210 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au Journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal No...), 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

OFFRES D'EMPLOI

Harmonie 1ère division recherche instrumentistes. Divers emplois assurés dans industrie métallurgique. S'adresser à M. BOUITE, Directeur de l'Harmonie 21500 MONTBARD.

Ecole de Musique de Guillestre, ville touristique, chef-lieu de canton des Hautes-Alpes, cherche un Professeur solfège, bois, cuivres, batterie, chargé de diriger la Société 45 éléments. Temps complet. Prise de fonctions le 1er janvier 1980. Ecrire à M. le Maire, 05600 GUILLESTRE.

RECRUTEMENT : L'Harmonie Municipale de CLICHY-LA-GARENNE 92110 recrute des musiciens dans tous les pupitres. Une indemnité est allouée aux répétitions et services. Adresser C.V. à M. PRUD'HOMME, 22, Allée Rameau 93270 SEVRAN.

DEMANDES D'EMPLOI

Lauréat du Cons. Rég. de LILLE, Chef de l'Ecole Junior de LIEVIN Rech. Direction Eco. de Musique Etud. tte prop. M. M. BERNAST, 37, rue d'Antin 59000 LILLE.

Cherche direction Harmonie ou Fanfare avec direction Ecole de Musique ou professeur école. Grande expérience. Possède tous les diplômes requis pour ces emplois. Veuf. 55 ans. Sans enfants à charge. De préférence Sud-Est ou Sud-Ouest. Ecrire au journal sous No 225.

Prix clarinette Conservatoire Tours et Versailles cherche place professeur de clarinette, chef de musique, création ou direction Ecole de Musique, cours solfège instruments à vent, préférence Midi Méditerranée. S'adresser Emile REBOLLO, 8, rue Couture du Moulin 94320 THIAIS.

CONCOURS

La Ville de Reims organise un concours sur titres en vue de pourvoir un poste de Tambour-Major à la Fanfare de Marche de l'Harmonie Municipale vacant au 1er janvier 1980. Cet agent percevra, à ce titre, une indemnité annuelle de l'ordre de 5.470 F. Il pourra également être employé en qualité de Musicien exécutant de l'Harmonie. Les candidatures sont à adresser à M. le Maire de la Ville de Reims. Hôtel de Ville. Bureau du Personnel, avant le 30 novembre 1979.

Ville de La Loupe recherche par voie de Concours un directeur pour l'Ecole Municipale de Musique et pour l'Harmonie. Emploi à plein temps rémunéré selon nouveaux indices. Concours prévu le samedi 1er décembre. Adresser curriculum vitae et copie des diplômes à M. le Maire Conseiller Général 28240 LA LOUPE.

La Ville de CHENOVE recrute par concours pour son Conservatoire un professeur d'Education Musicale solfège et méthodes actives) indices bruts 290-570 - 20 h hebdomadaires. Renseignements et candidatures : M. le Maire de CHENOVE, 21300 CHENOVE. Tél. : (80) 41.15.05.

OCCASIONS

Vds Urgt Soubassophone hélicon Couesnon Monopole Sib 3 pist. vernis, Exc. état. Px 9 000 F. M. Christian DE CORMIS, 1, rue du 4 Septembre, 13100 AIX-EN-PROVENCE Tél. (42) 26.11.59 H. Bureau.

Vends Saxo-ténor Argenté Selmer avec étui. Très bon état 3 000 F. Vends également Piano droit Alfred Godard châssis en bois. Châssis fendu. Px à débattre. Ecrire au journal sous No 236.

1) Vends Saxo-Ténor argenté décoré 1 950 F. Très bon état.
2) Vends clarinette Mib Buffet-Crampon. Très bon état. 1 000 F. Ecrire au journal sous No 238.

Nous recherchons tous instruments de musique, veuillez adresser vos offres par écrit à Jacques WATMANN, 4, rue de la Mission Marchand, 75016 PARIS.

A vendre Cor d'Harmonie Selmer Fa Sib à pistons, état neuf, pavillon démontable, cuivre non vernis. FRABEL 22, rue F. Mistral 33600 PESSAC. Tél. 56) 45.16.69.

Achat-vente et réparation de tous instruments de musique neufs et occasions LE MIEN-TRIER, 80, rue Montmartre 75002 PARIS, tél. : 236.95.49.

Achèterais saxo-soprano Selmer d'occasion bon état ou à mettre en état ; une clarinette à plateau bonne marque, ou échangeais contre clarinette Ut, très bon état avec étui neuf. A vendre une guitare Basse marque Egmond. Une clarinette Ut. Un lot d'orchestrations d'Harmonie et de Symphonie. Un saxo Baryton nickelé marque Gras, excellent état, doublé clé d'octave, conviendrait pour Harmonies. Une clarinette Leblanc avec clés supplémentaires. Ecrire au journal sous No 239.

DIVERS

Vendons environ 70 uniformes bleu marine. Très peu servi. Prix intéressant à débattre. S'adresser M. Pierre THEVENET, 1028, rue Ernest Couteaux, 59230 ST-AMAND-LES-EAUX. Tél. : (27) 49.57.48.

ACHETE VIOLONS ET VIOLONCELLES de maîtres Français des 19ème et 20ème siècles. Me déplace toutes régions. M. RICHAR, 2, rue Maréchal-Leclerc, LESTELLE-BETHARRAM 64400 NAY.

Harmonie Municipale d'une station thermale d'Auvergne (mai à septembre) environ 70 éléments recherche formation équivalente régions touristiques ou Côtes Atlantique-Méditerranée en vue sortie et accueil réciproque. Ecrire ROUX Paul, 2, av. Pasteur 63130 ROYAT. Tél. : (73) 35.84.04.

(Suite page 8)

Pour les Sociétés de Musique voyager avec leur autocar

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS - Lit. 183 - Tél. 553-33-37

PETITES ANNONCES

(Suite)
DIVERS

■ A prix infimes, partitions multiples auteurs 1^o d'Orchestre symphonique; 2^o Chœurs mixtes dans classeurs solides; 3^o Piano. Ecrire au journal sous No 237.

SERVICE DES DOMAINES

■ Adjudication du 20 novembre 79 à 14 heures, 17, rue Scribe à Paris 9^{ème}, salle des Ventes des Domaines.

Enchères verbales Instruments de Musique
Clairons - Trompettes - Flûtes - Violons - Guitares et amplis - Clarinettes - Accordéons - Saxophones - Contrebasse - Orgue portative - Cornets à pistons - Grosses Caisses - Grand bugle - Aiguillettes et épaulettes. Nombreux articles vendus à l'unité. Visibles au lieu de la vente le 20 novembre de 9 h 30 à 11 h 30.

Renseignements: D.N.I.D. Service des Ventes, 15, 17, rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09. Tél. 266.93.46 (Poste 219).

Pour connaître le détail de cette et de toutes les ventes faites par les Domaines, abonnez-vous au «B.O.A.D.» Magazine illustré 40 F les 22 numéros. Chèque bancaire à l'ordre du S.C.P. 17, rue Scribe 75436 PARIS CEDEX 09 Tél. 266.93.46 (Poste 204).

■ COURS D'HARMONIE Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements: M. R. SALMON, 72, rue de Berck, 62600 RANG-DU-FLIERS.

■ MATERIEL DE GRAVURE. Achetez matériel de simile gravure. Ecrire au journal sous No 240.

fédérations

régionales

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la CMF ne seront pas publiés.

Il est rappelé que ces textes ne doivent pas être des brouillons. Ils doivent être présentés d'une façon absolument correcte.

Pour chaque article, utiliser une feuille différente de papier sans en-tête, de format normal 21 x 29,7.

Indiquer en haut et à gauche sur des lignes successives:

• le nom de la Fédération;

• le nom du département (s'il s'agit d'une Fédération régionale);

• la ville où a lieu la manifestation;

• le titre de l'article.

Utiliser seulement le recto du papier et laisser une marge de 4 cm à gauche et un intervalle suffisant entre les lignes;

Ne pas utiliser d'abréviations.

Les textes qui s'écarteront par trop de ces indications pourront être retournés à l'expéditeur.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

NOTA

De nombreux journaux nous sont retournés pour cause de changement d'adresse ou d'adresse inexacte.

Nous publions donc ci-dessous le nom et la localité portés sur les bandes-adresse qui nous reviennent.

Nous demandons à chaque Fédération concernée de bien vouloir nous communiquer l'adresse exacte de ces abonnés, ou à ceux-ci de nous faire parvenir leur adresse exacte.

Monsieur CHIRON	44600 SAINT-NAZAIRE
Monsieur Patrick PONCE	18160 PONTOUVRE
Monsieur Robert DI NALLO	42160 SAINT-ETIENNE
Monsieur Robert MIALLERET	42110 FEURS
Monsieur Jean-Marie LINARD	78770 LE HOULME
Monsieur Léon CORDIER	28000 CHARTRES
Monsieur GRAVAND	50000 SAINT-LO
Monsieur Christian GROSSENS	50240 SAINT-JAMES
Monsieur Jean MEURIE	50100 CHERBOURG
Monsieur Gérard THIBOUD	14100 LISIEUX
Monsieur Georges CHAMPION	60200 COMPIEGNE
Monsieur André LANDRY	45220 CHATEAURENARD
Monsieur André MENISSIER	45310 PATAY
Monsieur Roger FEVE	18000 BOURGES
Monsieur CAILLEBOURDIN	41600 LAMOTTE-BEUVRON
Monsieur Armand PIERRE	71230 SAINT-VALLIER
Monsieur Salem AZIZI	71600 PARAY-LE-MONIAL
Madame Pascale RENAUD	71530 CHALON-SUR-SAONE
Monsieur Jean-François HERON	38100 GRENOBLE
Madame Maryse MARTY	33450 SAINT-LOUBES
Monsieur Guy AGNEL	84100 ORANGE

STAGES A TOUCY : nous vous précisons que :

La ZONE A comprend les Académies de Paris, Créteil, Versailles.

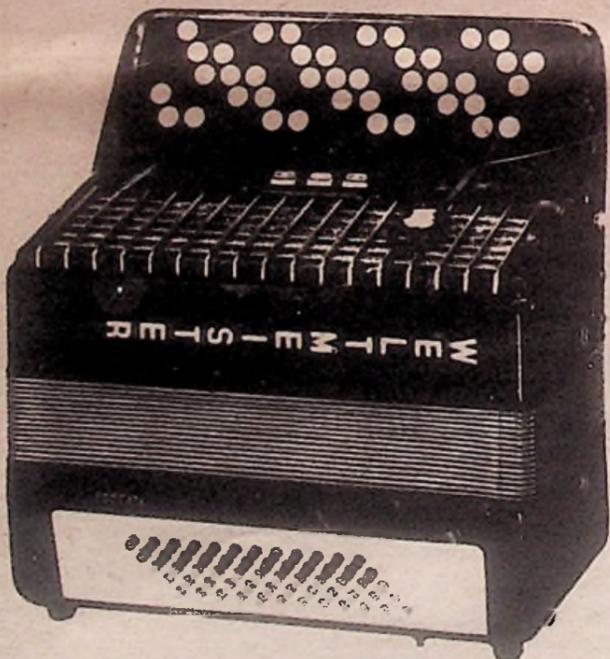
La ZONE B : Aix, Marseille, Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferand, la Corse, Lille, Lyon, Nancy, Metz, Nice, Orléans, Tours, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse.

La ZONE C : Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Montpellier, Nantes, Poitiers, Strasbourg.

LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

AUTONOME - TRANSPORTABLE
LÉGER - ÉCONOMIQUE

LE "TOCCATA"



PRIX : 3200 F

Pour la première fois un accordéon intégral comprenant au clavier main gauche, le système traditionnel plus 3 octaves de Basses chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL BEUSCHER

23 à 29, Bd Beaumarchais, 75004 PARIS - 271.22.11

Aisne NÉCROLOGIE

Les Musiciens Laonnais en deuil

L'annonce faite au Congrès départemental des Sociétés Musicales de l'Aisne par le Président Roger Thirault, du décès subit de Henry Legras, a rempli les congressistes de stupeur.

Henry Legras était une figure laonnaise bien connue. Il avait commencé l'étude de la clarinette alors que M. Fillâtre était Directeur de l'Harmonie. Il devait faire son service dans une excellente Musique militaire des Ardennes. De retour à Laon, il assurait le poste de clarinette-solo à l'Harmonie Municipale. Il fut nommé professeur au Conservatoire en 1950.

Elu Trésorier de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, il le demeura plus de vingt-cinq années. Il fut membre de la délégation de la Fédération de l'Aisne dans les Congrès nationaux de la Confédération Musicale de France.

Il fut également clarinette-solo de l'Orchestre départemental.

Il assura tous ces postes jusqu'à son départ de Laon, il y a quelques années, pour se rapprocher de sa famille dans la Nièvre.

Il continua, là-bas, à pratiquer son instrument à la Société de Decize après avoir joué à Nevers.

La Musique était sa raison de vivre. La disparition de Henry Legras sera profondément et douloureusement ressentie.

La Confédération Musicale de France se joint à la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne ainsi qu'aux Musiciens de l'Orchestre Harmono-Symphonique et de l'Orchestre départemental de l'Aisne pour présenter ses condoléances émues à Mme Henry Legras et à ses enfants.

CONGRES ANNUEL DE LA FEDERATION DES SOCIÉTÉS MUSICALES DE L'AISNE

DU 4 NOVEMBRE 1979
A LA MAISON DE LA CULTURE DE LAON

M. Roger Thirault, Président Artistique et Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, ouvre la séance à 9 h 35, en priant d'excuser l'absence du Président Edouard Alliot dont l'état de santé ne permet pas de participer au congrès.

Il se fait l'interprète de tous ceux qui dans la matinée, un télégramme soit transmis à M. Alliot, lui disant notre affection, peuvent ainsi faire plaisir à un homme de cœur qui a passé toute sa vie de dévouement à la musique.

M. Thirault, la gorge serrée d'émotion, annonce ensuite la nouvelle qui remplit de stupeur l'assemblée: la Fédération a perdu subitement, la nuit dernière, son ancien trésorier, Henri Legras.

Pendant plus de 25 ans, Henri Legras a été le trésorier de la Fédération.

Il avait une jovialité qui faisait qu'il était agréable.

Il a servi efficacement la Fédération.

Le Bureau rédigera un télégramme à l'attention de Mme Legras.

Un autre membre de la Fédération est décédé cette année, il s'agit de M. Romby qui fut titulaire de la Garde Républicaine. Il était l'un des solistes de son célèbre quatuor de saxo. Il dirigea la Musique de Nouvion-Thierache.

Il avait fait de sa Musique une société de grande valeur. « J'ajoute — dit M. Thirault — au souvenir de M. Legras, au souvenir de M. Romby, tous les membres disparus de nos sociétés, de notre grande famille qu'est la Fédération.

M. Thirault donne ensuite la parole au Secrétaire Général Daniel Pichelin, qui fait l'appel des Sociétés: 68 représentées sur 96 inscrites à notre Fédération.

Ce qui est remarquable, c'est le nombre important de participants à ce congrès. Rarement il a été constaté cet intérêt à notre Fédération ce qui, bien sûr, réjouit tous les Membres du Conseil d'administration.

Puis, M. Pichelin présente le compte rendu des activités pour l'année 1979: « c'est la 14^{ème} fois que j'ai le plaisir de faire ce rapport », dit-il.

Au cours de l'année 1979, nous avons enregistré les adhésions de l'Ecole de Musique de Mézières-sur-Oise, de Villers-Cotterets, de Crezancy, de Vermand, de la Fanfare de Marche du Catelet, de la Lyre Municipale de Saint-Michel.

Pour ces Ecoles ou Sociétés, nous formulons des vœux de réussite et de prospérité.

Puis M. Pichelin donne lecture de la liste des récompenses attribuées en 1979. Citons seulement les médailles de Vétérans avec palme (75 ans d'âge: MM. Pompée Carmine, de Seboncourt,

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1er prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, Cours Gambetta 69003
LYON - Tél. 60.54.07

“TOUTE LA MUSIQUE”

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT

Paul Caramelle, d'Origny-Sainte-Benoite, Raymond Commun, de Château-Thierry, Charles Fallet, de Charly-sur-Marne et Marceau Barbare, de Saint-Quentin.

« A tous ces récipiendaires, nous adressons nos bien vives félicitations et nos remerciements. L'honneur qui leur échoit nous réjouit tous et la consécration certaine de tant de dévouement leur vaut ces récompenses bien méritées ».

Examens fédéraux 1979 :

21 Sociétés réparties en 16 centres ont présenté des élèves, au total 2.209 élèves (2.082 en 78). Nous félicitons ces élèves et leurs dévoués professeurs. Nous remercions les examinateurs des jurys itinérants qui passent de nombreuses soirées pour que ces examens de musique se déroulent dans les meilleures conditions possibles et toujours avec le souci d'une grande équité.

Festival de musique du 17 juin, à Château-Thierry :

29 sociétés ont participé à ce festival.

7 sociétés ont subi les épreuves de classement, le matin :

— Harmonie de Villers-Cotterets, 2ème division, 2ème section ;

— La Lyre de Crézancy, 3ème division, 1ère section ;

— Fanfare de Chézy-sur-Marne, 2ème division, 2ème section ;

— L'Espérance d'Anizy-le-Château, 2ème division, 2ème section ;

— Fanfare de Marche de Barenton-Bugny, 3ème division, 3ème section ;

— Fanfare de Marche de Villiers-Cotterets, 3ème division, 2ème section ;

— L'Ensemble vocal de Laon, 2ème division, 1ère section.

Nous renouvelons nos remerciements à la Municipalité de Château-Thierry qui a organisé ce festival ainsi qu'à toutes les personnes qui ont œuvré au sein du Comité d'organisation, en particulier nos amis Ravez, Gravelin, Lefèvre et Commun.

Orchestre départemental

Cinq concerts ont été donnés précédés de 9 répétitions fréquentées par une centaine de musiciens ; ce sont des matinées de travail très intense et elles se déroulent dans une ambiance de bonne camaraderie. Le programme est accessible à tous et je lance un appel à ceux qui ont hésité à venir grossir nos rangs. Je suis persuadé que cette heureuse réalisation donne entière satisfaction à ceux qui nous ont accordé leur confiance : j'ai nom-

mé MM. les Conseillers Généraux et en particulier nos amis des Commissions des Finances et de l'Education Nationale ; nous les remercions chaleureusement de leur compréhension et de leur générosité.

M. Pichelin donne ensuite le détail des subventions accordées par le Conseil Général : fonction des activités des Sociétés en 1978. 72 Sociétés se répartiront la subvention.

« Avant de terminer, je dois remercier le Directeur de la Maison des Arts et Loisirs qui nous accueille ce matin.

Merci à vous, chers amis, vous qui œuvrez pour nos sociétés. Espérons que votre dévouement ne sera pas vain ! »

Puis, se tournant vers le Président :

« M. Thirault, cher ami,

Je vous dis de tout cœur : bonne santé ! Je vous avoue qu'à plusieurs reprises nous avons eu peur, mais maintenant nous sommes rassurés, persuadés que votre santé va en s'améliorant chaque jour. Bientôt ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Gardez toujours plus fortes que jamais les qualités qui sont les vôtres et conservez, vivace, au fond du cœur, votre foi en cette chère Musique que vous aimez tant ! »

Le Rapport Moral du Secrétaire

Général est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

Puis, M. Thirault fait part des excuses des personnalités n'ayant pu se libérer afin d'assister à notre congrès :

M. le Ministre Jacques Peltier, M. le Préfet, M. Aumont, Maire de Laon, M. l'Inspecteur d'Académie, M. le Directeur de la Jeunesse et des Sports.

Puis le Président passe la parole au Trésorier, M. André David qui expose clairement le compte rendu financier.

Ensuite les Commissaires aux comptes, MM. Bayard et Vandebeele invitent les présents à approuver la gestion de M. David, ce qui est fait à l'unanimité, non sans que M. Thirault ait souligné l'efficacité du travail de M. David et lui adresse, au nom de tous, ses remerciements.

MM. Bayard et Vandebeele sont reconduits, à l'unanimité, dans leurs attributions de Commissaires aux comptes.

M. Thirault a le plaisir d'accueillir M. André Godard, Président du Conseil Général de l'Aisne, ainsi que M. Bruaux, Délégué Départemental de l'Office du Tourisme, représentant le Préfet de l'Aisne, et le Docteur Penit, Conseiller Général.

Puis les travaux continuent en abordant le problème de l'organisation du Festival de Musique.

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE - Orôme. Tel. 08.24.87



M. Thirault a le plaisir d'annoncer qu'il vient d'obtenir l'accord de principe de la Ville de Laon pour que le festival 1980 y soit organisé.

Cette nouvelle étant toute récente, il est impossible de donner une date précise mais ce sera vraisemblablement le 1er dimanche de juin.

La parole est ensuite donnée aux participants.

Nous passerons rapidement sur quelques remarques désobligeantes faites à l'occasion du Festival de musique, ce genre de critique n'apportant rien de constructif dans nos sociétés.

Le Festival qui se déroulait à Château-Thierry en 1979, inaugurerait une nouvelle forme de présentation des sociétés et le Comité organisateur avait mis à la disposition des musiciens deux podiums de chaque côté de la place de l'Hôtel de Ville.

Cette formule a séduit tous les participants, mais les problèmes d'horaire ont fait qu'une société n'a pu se produire pendant le temps qui lui était imparti.

Il faut cependant souligner le travail remarquable de l'Equipe de Château-Thierry, citée par M. Pichelin.

Le Président de l'Harmonie de Fresnoy regrette que le Festival ait été programmé à la même date que d'autres manifestations départementales. Les sociétés ont dû choisir, mais ce choix fait qu'un certain nombre de points d'activités leur échappe.

Le Président Thirault regrette cet état de fait et souligne que le Festival de Château-Thierry était fixé à cette date depuis fort longtemps : c'était donc aux autres manifestations de prendre leurs dispositions pour changer leur date.

Cette année, un contact sera pris avec les Pompiers, les Comices Agricoles, etc... pour ne pas renouveler ces bavures.

Le Président de la Fanfare de Chezy-sur-Marne fait part de sa déception et surtout de celle de ses Musiciens de n'avoir pas obtenu un meilleur classement que les années précédentes, malgré l'enthousiasme de ses jeunes, au Concours de Classement.

Sa petite Société forte de 50 Musiciens, dans un village qui compte 1000 habitants, arrive à sortir tous les dimanches. Ils se déplacent à l'étranger.

Ils ont préparé leur concours avec cœur... et ils n'ont rien eu.

Ne pourrait-on pas introduire d'autres paramètres, tels que la tenue, la prestation en dehors de la qualité musicale ?

M. Thirault est formel dans sa réponse, en accord, d'ailleurs avec tous les Membres du Bureau : il faut respecter le règlement de la C.M.F.

Le concours de classement constitue, par le niveau obtenu, la « Carte d'identité d'une société ». C'est un classement inscrit sur le Livret Fédéral. Il ne faut pas confondre un « voyage » et le « concours ».

D'autre part, le Jury d'un concours de classement est constitué par le Bureau Artistique



150 ans d'expérience nous ont confirmé que rien ne vaut la méthode traditionnelle pour fabriquer un instrument de musique de premier choix.

Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.
Digne de votre talent.



5, rue Maurice Bertaux / 78200 Montesson-la-Ville



de la Fédération et non par la Société organisatrice du Festival.

Mais en dehors de ce concours, il n'est pas exclu d'envisager d'autres récompenses : par exemple faire un concours de présentation sans inscription sur le livret Musique de Crépy en Laonnais :

Est-il possible de remettre les médailles sur le podium à la proclamation des résultats et non au cours du repas du soir ?

Réponse de M. Pichelin :

Les organisateurs tiennent à ce que les Présidents de Sociétés assistent à la solrée organisée par la Ville invitante, sinon il n'y aurait plus rien après le morceau d'ensemble.

En ce qui concerne les prestations des sociétés l'après-midi, il pourrait être envisagé 2 formules : un concert en alternance pour les Harmonies et un défilé pour les Fanfares de marche ainsi que les sociétés plus axées sur la parade.

Pour le prochain festival, une demande sera adressée à chaque société afin d'opter pour l'une ou l'autre formule.

Il est ensuite question des répertoires de sociétés. Actuellement, il y a un renouveau dans les répertoires d'harmonie et fanfare, et un « rajeunissement » dans les listes des morceaux imposés.

L'essentiel est de rester dans un bon goût, car la médiocrité n'apporte aucune satisfaction.

Il est question des erreurs dans le tableau des examens Fédéraux et des concours imposés, dans le Journal de la Confédération qui ne sera plus, désormais, imprimé à Dieppe, mais à Paris.

Une longue discussion s'instaure à ce sujet, des morceaux d'examen, mais le Bureau Artistique fait tout pour minimiser les erreurs qui ont pu être faites. Les examinateurs ont également réagi avec une grande compréhension. M. Thirault exprime sa grande satisfaction de tout ce qui vient d'être dit et ajoute que la preuve est faite, puisque cette discussion est longue, que les problèmes sont très complexes.

Le Conseil d'Administration a décidé de nommer M. Locqueneux, Membre d'Honneur de la Fédération de l'Aisne. Cet homme de valeur a œuvré pendant des décennies pour la Fédération. Membre du Jury, efficace, capable et dévoué, Membre du Conseil d'Administration et du Comité Artistique pendant de très nombreuses années, il s'est retiré avec regrets, mais il doit savoir que son dévouement n'est pas resté vain.

Puis, il est question de l'Orchestre Départemental et les questions concernant cet orchestre, prouvent combien nos musiciens lui sont attachés.

Discussion animée sur les programmes, sur les difficultés des œuvres interprétées du niveau des musiciens, bref, tous ceux qui s'intéressent à cette phalange exceptionnelle questionnent, s'inquiètent, mais tous montrent leur intérêt.

Une question est posée concernant la diffusion des émissions de Musique Populaire les Musiciens du Soir, émissions goûtées de nos sociétés : Pourquoi sont elles programmées si tard en soirée ? N'y a-t-il pas possibilité d'intervenir afin de les ramener à une meilleure heure d'écoute ?

Un vœu sera émis dans ce sens par la Fédération auprès de la C.M.F.

Note technique sur la SACEM : dans le cadre de la Ste-Cécile, les sociétés peuvent bénéficier d'un rabais supplémentaire pour leurs manifestations à cette occasion en novembre, décembre, janvier.

Note sur les contrats d'assurance :

Il peut exister une clause excluant les véhicules sans moteur (vélos).

M. André Godart, Président du Conseil Général, prend la parole afin de faire part du vif intérêt que suscitent la Fédération et les Sociétés de Musique auprès du Conseil Général.

Avec humour, il dit sa satisfaction de voir une musique lors d'une manifestation et son désappointement lorsqu'il n'y en a pas. Il avoue sa grande surprise de voir tant de participants à ce congrès et le sérieux des propos qu'y sont tenus. Il n'y a pas de problème entre le Conseil Général

CONDITIONS PARTICULIÈRES aux collectivités, aux professeurs, aux lecteurs de ce journal.

GITARES

IBANEZ - YAMAHA - ESTRAUCH - DI GIORGIO - GOMEZ - NORMAN - ROCKOMAN

INSTRUMENTS A VENT

SELMER - BUFFET CRAMON - COUESNON - NOBLET - DOLNET - YAMAHA - ARTLEY - ARMSTRONG...

FLUTES A BEC

KUNG - MOECK - HOPE - DOLMETCH - AULOS

BATTERIES

TAMA - MAXWIN - ASBA - LUDWIG - PREMIER - PEARL...

TOUT LE MATERIEL SCOLAIRE

CYLOPHONES - TAMBOURINS - MARACAS - TRIANGLES...

INSTRUMENTS FOLKLORIQUES

DULCIMER - EPINETTE - PSALTERION - BINIOU - BOMBARDE - KENA - FLUTE DE PAN.

• VIOLONS - MANDOLINES - BANJOS - VIOLONCELLES - CONTREBASSES...
• AMPLIS - ORGUES - SYNTHÉTISEURS.

CRÉDIT - GARANTIE TOTALE 1 AN (pièces et main-d'œuvre)
SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ - ASSURANCE TOUS RISQUES (sur option)



DISQUE & MUSIQUE

165, RUE DE RENNES - 75006 PARIS - 548-63-37 (100 m Tour Montparnasse)
OUVERT SANS INTERRUPTION DE 10 H A 19 H

et la Fédération, et les augmentations des subventions le prouvent.

M. Thirault, avant de terminer, dit à nouveau quelques mots concernant l'Orchestre Départemental. Il souhaite que revienne au plus tôt l'enthousiasme, s'il est perdu.

En créant l'orchestre, on a fait preuve d'esprit d'amateur.

Il lance un appel pour que tous les gens qui sont venus, reviennent, et pour que les autres n'hésitent pas à venir. C'est un orchestre d'amis pour faire de la musique.

Il ne faut surtout pas que les Professionnels pensent un instant qu'ils puissent se passer d'amateurs, et vice-versa.

Puis, M. Thirault au terme de ce congrès, il remercie particulièrement les Conseillers Généraux pour leur compréhension.

Il remercie très hautement MM. Pichelin et David, puis les membres du Bureau qui font un travail sérieux et assistent, à une ou deux exceptions près, à toutes les réunions de bureau. Et cette équipe, bien soudée, fait que la Fédération est tellement enthousiaste.

« Ce congrès a été un bon congrès — dit-il — et si on laisse parler les gens, c'est qu'il ne faut pas qu'ils gardent quelque chose sur le cœur, et c'est quelque chose de constructif ».

La séance est levée à 12 h 15.

Puis un vin d'honneur est servi aux participants qui se retrouvent ensuite devant un excellent repas servi au restaurant St-Nicolas de Notre-Dame-de-Lienne afin d'achever ce congrès dans la bonne humeur et une franche camaraderie.

Le secrétaire de séance, Pierre SAUVAGE.

Assemblée générale Municipale de Laon

Ce soir-là la salle de répétitions avait changé d'aspect. Toutes les chaises étaient alignées... pas trace de pupitres.

Les musiciens étaient nombreux, à l'exception de quelques très jeunes qui avaient préféré, en ce lundi soir, se pencher sur leurs livres et leurs cahiers.

C'est M. Roger Thirault qui prend le premier la parole en présence de M. Robert Aumont, Député-Maire, Président de la Société, de Mme Leroux Conseillère Municipale, du Comité Directeur, et des Musiciens.

Voilà bien longtemps qu'il n'y avait pas eu d'Assemblée Générale. Ce qui n'avait pas empêché de nombreuses réunions du Comité Directeur.

L'assistance est très attentive. C'est avec respect et émotion que le Directeur fit part aux membres de la Société du décès de leur collègue et ami Henri Legras.

Un hommage lui est rendu, comme au Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne, suivi d'une minute de silence.

Des remerciements très vifs sont adressés à M. Robert Aumont, présent à l'Assemblée Générale bien que souffrant, et qui, de ce fait, n'avait pu participer aux cérémonies officielles du 11 Novembre.

Remerciements également aux représentants de la Municipalité, à M. Daniel Pichelin, Secrétaire Général de la Fédération, aux Membres du Comité Directeur, et à tous les Musiciens.

M. Roger Thirault fait connaître qu'il aimerait que l'on puisse accéder financièrement, parlant au souhait formulé par les jeunes musiciens de l'Harmonie : faire de nouveau des voyages avec la Société.

Il souhaite également qu'il n'y ait pas de coupure entre l'Harmonie et le Conservatoire : cela ne peut se concevoir.

Les musiciens professionnels, issus du Conservatoire de Laon, sont tous passés par les rangs de l'Harmonie Municipale, et si cette Ecole n'était pas satisfaisante, ils n'auraient pu atteindre le niveau où ils se trouvent maintenant.

Pour terminer, le Directeur de l'Harmonie Municipale assure M. le Député-Maire et la Municipalité du concours et du dévouement de la Société, en particulier pour les cérémonies officielles.

M. Robert Aumont prit la parole, se félicitant de l'ambiance d'une assistance où il fait bon se retremper quelques heures, au sein de cette Famille de musiciens où les très nombreux jeunes et moins jeunes se sentent heureux d'être ensemble avec leur Chef.

Il dit avoir eu ces jours derniers un « coup de pompe » provoqué par ses multiples tâches et difficultés, et ceci ne laisse pas les musiciens indifférents.

M. Robert Aumont évoque les problèmes de santé de M. Thirault, et fait confiance à l'Harmonie et à son Directeur.

Il remercie tous ceux qui se sont déplacés ce soir. L'Harmonie est un lieu privilégié pour extérioriser, la Musique permettant de rapprocher

les hommes, et le public est fier de son Harmonie.

Il a conscience du travail demandé et fourni, et adresse ses remerciements particuliers à tous les musiciens.

« Je voudrais faire plus, mais l'aide de la Municipalité peut difficilement s'étendre, le Conseil Municipal se trouve face à un budget important, car il lui faut réaliser des investissements.

Parmi les problèmes qui reviennent souvent devant les élus municipaux : l'emplacement du Conservatoire de Musique qui pourrait se situer dans le secteur de la congrégation, une jolie chapelle pourrait faire une magnifique salle de répétitions pour l'Harmonie Municipale.

Vous êtes au centre de nos préoccupations.

Vous avez, dit le Député-Maire, un défenseur de votre Harmonie au renom départemental,

et au-delà de nos frontières. L'argent que l'on dépense pour votre Société est bien placé.

Il est important dans la vie, de faire de belles choses comme vous le faites.

M. Verger, nouveau Chef de Fanfare, retrouvera sous sa baguette, nous l'espérons, une Fanfare de plus en plus brillante.

Soumettez vos problèmes à M. Jean Noiret, votre Secrétaire et notre Adjoint, qui se fera un défenseur pour vous aider.

Vous n'avez que des amis au Conseil Municipal.

M. André David, Trésorier de la Société, présente le bilan financier détaillé approuvé par les commissaires aux comptes, bilan qui est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

M. Thirault annonce qu'il vient d'apprendre par une lettre reçue l'avant veille, que la ville de Laon est favorable à l'organisation du Festival Départemental de Musique.

Il propose la date du 1er juin 1980, pour répondre au souhait de l'ensemble des musiciens. Il avance discrètement qu'un déplacement de la Société pourrait peut-être être envisagé à la Pentecôte avec la ville jumelle de Soltau.

M. Robert Aumont parle longuement de « Pomma 2000 ».

Cet investissement étant une charge pour la ville, et toutes les aides étant décidées en toute connaissance de cause, l'aide financière repose sur le financement de ce moyen de transport.

M. Roger Thirault évoque les problèmes des locaux qui ne sont fonctionnels ni par leur disposition, ni par leur acoustique, ni par leur éclairage, et demande s'il ne serait possible d'envisager, tout au moins à quelques reprises, des répétitions dans un local mieux approprié.

M. le Député-Maire répond que cette question sera envisagée ainsi que le cas de la situation des professeurs par rapport à l'Harmonie.

Le Trésorier adjoint fait remarquer que l'indemnité de principe versée aux musiciens n'a pas varié depuis de très nombreuses années et sollicite un réajustement.

M. Robert Aumont fait connaître qu'il transmettra à la Municipalité ces revendications cordiales des musiciens, en vue d'augmenter les indemnités de présence.

M. Thirault demande que si le déplacement a lieu pour la Société à Soltau, celle-ci soit considérée comme les autres Sociétés.

Notons encore les interventions très pertinentes de MM. Lechevin, Oget, Ropi'at et Ambroziwicz sur des points précis tels que les costumes, les services et leur organisation, l'importance du programme de l'Harmonie Municipale dans les

(SUITE PAGE 11)



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Documentation sur demande :

75-PARIS XIème - Tél. : 023.03.74

HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi



Assemblée générale de l'Harmonie Municipale de Laon

manifestations officielles, etc... L'assemblée procède alors aux élections.

Le Comité Directeur étant entièrement renouvelable, il est procédé aux opérations de vote, après que M. Thirault ait félicité M. Michel Ledoux, qui ne se représente pas, et lui ait adressé les remerciements de la Société.

Voilà les résultats obtenus à bulletins secrets :

Résultats des votes pour l'Orchestre Harmono-Symphonique par ordre de voix :

André David, Janine Thomain, Jean Noiret, Michel Delozanne, Jacques Hennetier, Didier Delozanne et Muguette Noiret.

Viennent ensuite : Gérard Ambroziwicz, René Scariot et Roger Gosteau.

Résultats des votes pour la Fanfare :

Sont élus Roger Leguiller et Didier Lepreux.

Après de nombreuses questions diverses, l'Assemblée Générale s'achève très tard par un vin d'honneur, mais l'esprit de sincérité qui régna toute la soirée, la participation de tous à débattre des problèmes, ne peuvent qu'apporter beaucoup d'espoir à rassembler tous les amis musiciens.

N'est-il pas plus agréable de faire la paix que la guerre

Le Secrétaire Adjoint, Michel DELOZANNE.

ardennes

Septembre à la F.M.A.

L'activité fédérale a été dominée par la répétition du 15 et le concert de l'Harmonie Départementale des Juniors à Carignan le 22 septembre. Ce concert, donné dans la Salle des Fêtes entièrement renouvelée durant les vacances, a enthousiasmé une salle comble (400 personnes environ) où toutes les notabilités locales étaient présentes. Cette soirée organisée par l'Harmonie locale « Les Enfants d'Yvois » était supervisée par le Vice-Président Jacques Harbulot et la Secrétaire de la Fédération Musicale des Ardennes, Françoise Harbulot.

L'Orchestre d'Harmonie et Batterie-Fanfare de l'Harmonie Départementale des Juniors « Attaqueront » les 7 et 14 octobre le programme 1979-80 pour le concert d'honneur du 61ème Congrès fédéral du dimanche 18 mai, organisé par « l'Indépendant » de Nouvion-sur-Meuse.

En même temps ont été préparés les examens fédéraux du 28 octobre (instru-

ments d'harmonie) et du 16 décembre (examens individuels de fanfaristes).

L'activité des sociétés, plus ou moins relâchée cet été, a repris un peu partout : à Warcq, malgré la pluie lors de la fête patronale, à Mohon, avec l'Harmonie S.N.C.F. ; à Dom-le-Mesnil, avec l'Indépendant de Nouvion-sur-Meuse ; à Rethel, avec 72 musiciens au concert du tirage de la souscription annuelle ; à Gaspunsart, avec la « Fanfare » de Neufmanli ; à Grandpré, avec l'Union Musicale Nouzonnaise ; au Fort des « Commandos » de Charlemont à Givry, avec l'Harmonie Municipale des deux Vireux ; à Carignan, avec l'inauguration d'un stade et de panneaux franco-allemands ; à Carignan et à Margut, pour la fête locale ; à Givet, où M. Guy Coppe a succédé au Directeur démissionnaire Housmann ; à Furiay, à Bogny (où 53 musiciens ont interprété pour la première fois la marche « P'tit Baroud » composée par le baryton local Jacky Payon).

Au chapitre des grands déplacements, signalons celui de « l'Indépendant » de Nouvion à la Fête Patronale de Channes (Aube), pays natal du Directeur Hugo (1.000 auditeurs au concert) ; de l'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières, dont le Directeur Jacques Moscato vient d'être nommé à Monaco, à la ville allemande de Dulmen, pour le 15ème anniversaire du jumelage harmonie française et chorale allemande ; des « Enfants d'Yvois » de Carignan à Weinsberg (R.F.A.) pour la grande fête d'automne.

Naturellement, toutes les sociétés ont été mobilisées aussi pour les cérémonies du 35ème anniversaire de la libération de leur cité en septembre 1944.

Une raison de faire connaître votre groupe,

L'aboutissement de vos efforts. Un apport financier

VOTRE DISQUE

POUR 25 Frs. t.t.c. (le 30cm)

SPIRALES VOUS OFFRE :

L'enregistrement à domicile,

La fabrication de 500 disques et pochettes,

L'assurance d'un prix sans surprises pour un produit de qualité :

Réalisations Phonographiques



SPIRALES

2, Venelle au Bois, BUCHET
95770 ST. CLAIR sur EPTE
Tél. 467.61.97

bretagne

Compte Rendu du Rapport de l'Assemblée Générale Congrès 1979

Le Président, Marcel Tesson, remercie de leur présence, Mme Beaumes, représentant la Municipalité de Lanester, ainsi que M. D'Agon de Lacontrie, Délégué Régional à la musique et excuse l'absence de M. René Bolvin, Président de la Fédération Musicale Anjou - Loire-Atlantique, qui n'a pu se joindre à ses amis de l'ex-Fédération Musicale Bretagne-Loire-Atlantique.

Notre Fédération est une Association très jeune. Elle fut créée le 8 Juin 1978 à l'initiative du Délégué Régional à la Musique. Son activité propre a commencé le 1er Janvier 1979 après dissolution de la Fédération Musicale Bretagne-Loire-Atlantique au Congrès de Châteaubriant d'octobre 1968.

Actuellement, la Fédération regroupe 10 harmonies, 2 orchestres symphoniques, 3 chorales, 2 ensembles d'accordéons, 1 batterie-fanfare, 1 société folklorique et 4 écoles de musique — soit 31 sociétés.

Pour agrandir notre association, il faut prendre contact avec les sociétés susceptibles de remplir les conditions incluses dans les statuts. C'est la tâche de tous.

Un premier Conseil d'Administration avait eu lieu en décembre 78 à Saint-Malo, pour fixer l'ensemble des buts de la Fédération. Malgré le mauvais

temps, ce Conseil d'Administration put avoir lieu.

Un compte rendu a été adressé à toutes les sociétés.

Le Président propose une date fixe pour le Congrès annuel : Elle est fixée au 3ème dimanche d'octobre et l'alternance des départements pour son organisation est approuvée par l'assemblée. Le prochain congrès pourrait se tenir à Fougères.

La première activité de la Fédération a été d'effectuer un certain nombre de classements. En décembre 78 à Saint-Malo où le jury, dans lequel nous avions le plaisir d'accueillir M. Désiré Dondeyne, Chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, a classé les sociétés suivantes :

Harmonie Municipale de Saint-Malo 1ère division, 2ème section ; La Batterie-Fanfare de l'Harmonie de Saint-Malo en 2ème division, 2ème section ;

L'Orchestre Symphonique de Saint-Malo et de la Côte d'Emeraude en 1ère division, 1ère section.

En mai 79, à Larmor-Plage - Morbihan, la Chorale de l'Amicale Laïque en 2ème division, 2ème section.

Pour ces classements, il est rappelé que seul, le Président ou le Vice-Président du Département doivent constituer le jury : toutefois, un des membres de ce jury est choisi par la société.

Le classement peut se faire au cours d'un concert, d'une répétition ou d'une audition ; et est valable pour 5 ans. Un livret fédéral est obligatoire.

Les examens fédéraux se sont déroulés dans 3 centres. Ils ont regroupé 250 élèves à Rennes, Dinan, Lorient.

Des remarques ont été faites quant au choix des épreuves instrumentales qui ne correspondaient pas aux différents degrés.

Le Président n'ayant pu assister au Congrès de la Confédération Musicale de France, a été représenté par M. Pierre Bezie, Mme Odette Carado et M. Georges Gallinier, ces deux derniers ont participé aux Concours d'Excellence en qualité de Jurés.

Une de nos élèves de l'Ecole de Musique de Lanester a obtenu un 1er prix de solfège et un 3ème prix de contrebasse à cordes. Elle se représente en 1980 pour l'Instrument. Il a été regretté qu'il n'y ait aucun autre représentant de notre Fédération.

Le Président souligne le très bon résultat des sociétés suivantes aux différents concours Nationaux ou Internationaux :

A Bayonne, le 3 Juin 79, l'Harmonie Municipale de Lorient dirigée par Georges Gallinier, classée en division supérieure, 2ème section, obtenait un 1er prix ascendant et se voyait décerner la Coupe du Centenaire.

A Angers, le 17 Juin 79, la Musique Municipale de Dinan, classée en 1ère division, 1ère section, obtenait un 1er prix ascendant, avec mention au Directeur.

L'Harmonie Municipale de Lanester, Directeur Armand Grolleau, obtenait en division supérieure, 2ème section, un 1er prix ascendant, avec mention au Directeur.

Ces résultats montrent qu'il y a dans notre Fédération, des Orchestres de valeur qui peuvent se mesurer, amicalement, avec les meilleurs formations de notre Pays.

La Fédération se propose de faire une demande de subvention au Conseil Régional de Bretagne. Pour cela, les sociétés, excepté les Ecoles de Musique, devront faire une demande au Président Fédéral, en indiquant la liste des instruments qui leur sont nécessaires.

Des imprimés seront envoyés aux sociétés intéressées.

Le Président en fera une liste récapitulative et l'adressera au Conseil Régional. Le Délégué Régional à la musique, assure le Conseil de son appui auprès de cette instance, ce dont le Président le remercie. Il a insisté auprès du bureau pour que ce dernier

demande l'agrément auprès de Jeunesse et Sports. Il précise également que des subventions peuvent être obtenues auprès du F.I.C. (Fonds d'Intervention Culturelle), des Conseils Généraux et de l'Education.

Le rapport financier, arrêté provisoirement au 13 octobre 79 et contrôlé par MM. les Commissaires aux comptes, Bernard Luquaud et Christian Couchevelou est adopté par le Congrès après les explications du Trésorier qui demande que les cotisations soient augmentées tous les ans de 10 %, suivant en cela l'augmentation du coût de la vie.

Proposition acceptée par tous. Il souligne le don de 1.000 F de la Confédération Musicale de France pour le démarrage de la Fédération Musicale de Bretagne, ainsi que le versement résultant du partage de l'ex-Fédération Musicale Bretagne-Loire-Atlantique.

Deux vœux seront envoyés à la Confédération Musicale de France pour être discutés lors du Congrès en mars 1980.

Après l'adoption du rapport du Président, nous passons aux questions diverses. La parole est à J.-P. Billin, Directeur de la Musique à Saint-Malo, qui fait état d'une lettre restée sans réponse : il regrette que rien n'ait été fait depuis 20 ans dans sa région pour le développement de la musique, et donne lecture de cette lettre.

Le Président s'excuse et lui répond que pour ce qui concerne les départements de la région Bretagne, une très grosse activité s'est manifestée en particulier dans le Morbihan où l'ancienne Fédération Musicale Bretagne-Loire-Atlantique comptait 6 sociétés en 1971 alors qu'à ce jour, il en compte 15.

A son tour, M. Ferrer, Directeur de la Musique à Hennebont, demande qu'elle est la position de la Fédération vis-à-vis de la création de l'U.D.E.M. 50.

Le Président lui précise que le Conseil d'Administration n'en a pas discuté.

Toutefois, il lui indique qu'il est difficile actuellement de prendre position. Au cours du Conseil d'Administration du samedi 13 octobre, il a été tiré les tiers sortants comme suit : 1er tiers : Mme Carado, MM. Bezie, Le Voedec, M. Lucas (démissionnaire) ; 2ème tiers : MM. Bolvin, Gallinier, Rivaian ; 3ème tiers : M. Burgazie, Range, Salaun, Tesson.

M. Lucas ayant donné sa démission, les Sociétés des Côtes-du-Nord ont désigné leur nouveau conseiller en la personne de M. Turgie, Directeur de l'Harmonie de Lamballe.

A l'issue du Congrès, une très courte délibération du Comité d'Administration a donné la composition du bureau :

M. Marcel Tesson donnant sa démission de Président pour raisons familiales, a été remplacé à la Présidence par M. Georges Gallinier.

Les Vice-Présidents étant : MM. Pierre Bezie pour les Côtes-du-Nord ; Gérard Rance pour l'Ille-et-Vilaine ; Jean Salaun pour le Finistère. Secrétaire : M. Guy Bolvin ; Trésorier : Mme Odette Carado.

A l'issue du Congrès, la S.A.C.E.M. nous a présenté un film sur cette très grande organisation. Merci à M. Trouillet, le représentant à Lorient.

Un vin d'honneur était offert par la Municipalité de Lanester, puis un déjeuner regroupait une quarantaine de personnes autour de Mme Beaumes, représentant la Municipalité.

A 16 h, à l'auditorium de l'Ecole de Musique, le Directeur Armand Grolleau, à la tête de ses deux formations, l'Orchestre Juniors, puis ensuite l'Harmonie, nous proposa un programme très apprécié, musicalement et techniquement au point.

Bravo à tous. Bravo à l'organisation et merci à la Municipalité de Lanester pour son chaleureux accueil.

centre

ALLIER DOMERAT

C'est le vaste Centre Municipal Albert Poncet de Domérat qui servit de cadre, dimanche 14 octobre, aux assises annuelles de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.

Soixante sociétés appartenant aux départements de l'Allier, de la Corrèze, de la Creuse et de la Nièvre, étaient représentés par de nombreux délégués.

Les congressistes étaient accueillis par M. Berthomier, Adjoint au Maire, Président de l'Union Musicale de Domérat et par M. Murat, Directeur de l'Union Musicale de Domérat et Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier.

Après la réunion du Conseil d'Administration de la Fédération qui s'est tenue à 9 h, M. André Rollin, Président Fédéral et Vice-Président National, ouvrit la séance plénière à 10 h 15.

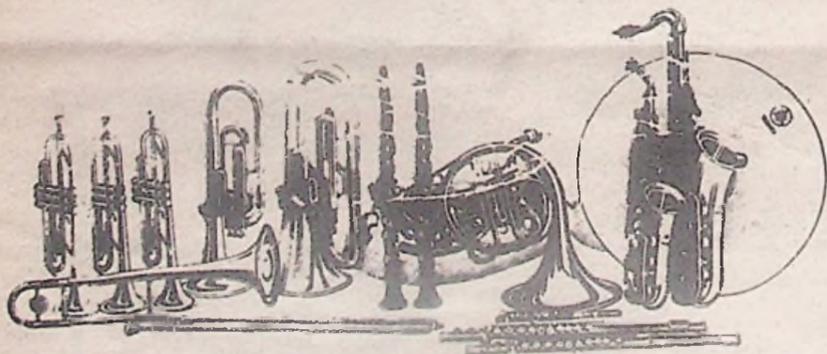
Au nom de M. le Maire de Domérat, M. Berthomier souhaita la bienvenue à tous les Congressistes et fit un historique très intéressant de la « Cité Vigneronne » dont l'Union Musicale porte l'emblème.

M. Rollin, dans son allocution, rappela le rôle de la Municipalité de Domérat et l'Union Musicale d'offrir leur venue à Domérat pour le Congrès. C'est praxien retour aux sources, dit-il, car



YAMAHA

Instruments à vent



PICCOLO/FLUTE/CLARINETTE/SAXOPHONE/TROMPETTE/CORNET
BUGLE/TROMBONE/COR/BARYTON/BASSE/SOUBASSOPHONE

Documentation sur demande : Yamaha Music France, 1, rue Ernest-Renan - 91500 Paris - Tél. : 644.73.50



l'olifant

4, RUE DU DOCTEUR GOUJON - 75012 PARIS - TÉL. : 346.80.53 (lignes groupées)

Bernard Jeannotot

1^{er} Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris (Cornet et Trompette)
Ex-soliste de la Musique de la Garde Républicaine de Paris
des Concerts Pasdeloup et Lamoureux
Ex-soliste de l'ORTF, Radio France Orchestre Lyrique
Membre actif du Quintette de Cuivres ARS Nova
Membre actif des Philharmonistes de Châteauroux

**Vient d'ouvrir
un Magasin Spécialisé
dans la vente, la réparation
et le service après-vente
de tous les cuivres.**

**Trompettes - Cornets - Bugles - Trombones - Cors - Basses
Tubas - Sousaphones et Euphoniums.
Embouchures Bruno TILZ, BUSH, Denis WICK
et accessoires.**

L'Olifant représente également les Marques suivantes :

Selmer — Courtois — Bach (normal et montage spécial) — Bundy
King (lut et sib) — Marigaux (lut et sib) Benge (U.S.A.)
Besson, Boosey et Hawkes (England)
Blessing (U.S.A.)

Importation Made in China : Lark - Pianos

Remise exceptionnelle pour :

Professeurs, Musiciens Professionnels, Etudiants et Harmonies

n oublions pas que notre Fédération vit le jour en 1911, tout près d'ici, à Montluçon.

Il exprime ensuite sa reconnaissance à M. Gulchon, Président du Conseil Général de l'Ailier, Adjoint au Maire de Domérat, qui porte un intérêt particulier à l'Art Musical et aux Sociétés Populaires de Musique. Grâce à son action et à celle de ses Collègues, l'Assemblée Départementale accorde, chaque année, des subventions tangibles aux Sociétés Musicales de l'Ailier. Il pria M. Flouzat, Conseiller Général, qui le représentait au Congrès, de lui transmettre ses remerciements.

En terminant, M. Relin rappela les paroles de Marcel Landowski, à qui l'évolution musicale en France doit actuellement beaucoup : « La Musique est aussi importante pour la culture et l'équilibre des hommes que les autres disciplines de la connaissance ».

Puis on entendit successivement le rapport moral par M. Jean Fonta, Secrétaire Général, le rapport financier par M. Raoul James, Trésorier Général, le rapport des Commissaires aux Comptes : MM. Boutillier et Joly et le rapport des Présidents Départementaux par M. Philippe Murat pour l'Ailier, par M. le Docteur Defay pour la Creuse et par M. Jean Julien pour la Nièvre. (A noter que le Président de la Corrèze, M. Gaillard, était excusé.)

De tous ces rapports, adoptés à l'unanimité, il ressort notamment que :

— 98 sociétés sont affiliées à la Fédération, à la date du 1^{er} octobre dernier ; elles regroupent 3.500 musiciens ;

— 1.365 élèves ont été présentés par 43 sociétés aux examens fédéraux de 1979 ;

— 3 élèves de la Fédération ont obtenu de brillantes récompenses au Concours d'excellence de la Confédération Musicale de France en mars dernier à Paris ;

— 3 manifestations importantes se sont déroulées pendant l'année, sur le territoire fédéral :

— Le 20 mai à Vichy : Festival Interrégional de musique ;

— Le 17 juin à Saint-Yorre : Fête Départementale des Sociétés Musicales de l'Ailier ;

— Le 1^{er} juillet à La Souterraine : Fête Départementale des Sociétés Musicales de la Creuse ;

— 253 récompenses fédérales et confédérales vont être accordées à des musiciens méritants à l'occasion de la prochaine fête de Sainte-Cécile ;

— La situation financière de la Fédération est satisfaisante ;

— L'activité des Sociétés, dans chaque département, est en constante progression, facilitée en cela par l'aide qui leur est apportée par les Municipalités et les Conseils Généraux.

A souligner l'heureuse innovation des départements de la Creuse et de la Nièvre qui ont constitué des orchestres Juniors. Le Ministère de la Culture encourage et soutient ces formations, de même que le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Il fut question de la responsabilité civile et des assurances à contracter.

A ce sujet, M. le Président présenta à l'Assemblée le nouveau responsable

fédéral de ce service : M. Joseph Mathard du Mayet-de-Montagne, qui remplace M. Camille Delgouffre, de Moulins, obligé de quitter ses fonctions en raison de son grand âge. M. Relin demanda à l'Assemblée de conférer l'honorariat à M. Delgouffre, en reconnaissance des éminents services qu'il a rendus à la Fédération et à la cause musicale populaire depuis un demi-siècle. Ce qui fut fait par acclamations.

On aborda également les sujets suivants :

— Organisation par régions administratives ;

— Centre National de Promotion Musicale de la Confédération Musicale de France qui fonctionne à Toucy dans l'Yonne ;

— Journal Confédéral ;

— Incorporation des jeunes musiciens dans les musiques militaires ;

— Programme des Examens Fédéraux ;

— S.A.C.E.M.

Après l'intervention de plusieurs Congressistes, le Congrès donna son accord à la désignation, par les Unions Départementales, des Membres représentant les quatre départements au Conseil d'Administration Fédéral.

Plusieurs suggestions sont faites pour 1980 et sont à l'étude :

— Fête Fédérale à Moulins ;

— Fête Départementale de l'Ailier à Montmarault ou à Arfeuilles ;

— Congrès Fédéral dans la Creuse ou à Gannat.

Après la séance, qui fut levée à 12 h 30, M. Jean Desgranges, Maire de Domérat, entouré des Membres de la Municipalité et de M. Flouzat, représentant M. le Président du Conseil Général, reçut les Congressistes, auxquels s'étaient jointes de nombreuses dames.

Il les salua en se réjouissant que la Fédération Musicale du Centre ait choisi Domérat pour tenir ses assises annuelles et rendit hommage à leur dévouement au service des Sociétés populaires de musique. M. Relin le remercia bien vivement au nom de la grande famille musicienne en glorifiant la Musique : Art de participation, source de joie, de détente et langage de paix et de fraternité.

Puis on choqua le verre de l'amitié. La plupart des Congressistes se retrouvèrent ensuite autour de M. le Maire au restaurant où, dans une sympathique ambiance, leur fut servi un excellent déjeuner.

Le Président Fédéral,
André RELIN.

dauphinoise

Magnifique succès du 26^{ème} Gala de l'Harmonie des Papeteries de France de Lancey

« La musique est le vecteur d'une civilisation... elle est art d'expression, de participation, de consommation et de partage. »

C'est par ces mots que, devant une salle des fêtes comble, l'Harmonie ouvrait son gala annuel en la salle des fêtes de Villard-Bonnot.

Gala de très haute qualité, d'une organisation parfaite. Il est plaisant et réconfortant de constater l'intérêt porté à l'ensemble artistique que représente l'école de musique, sa chorale, son ensemble de cuivres et son orchestre junior, sans oublier l'Harmonie des Papeteries de France, dont on avait fait courir le bruit qu'elle connaissait certaines difficultés. Il ne s'agit pas en tous cas de problèmes d'ordre musical. Il n'en est rien et nous avons pu le constater par la brillante prestation qu'elle nous a permis d'apprécier en cette soirée du mercredi 23 mai. Un riche programme paré d'ouvrages classiques signés : Palestrina, Gabrielli, Berlioz, Lully, Mozart, Bizet.

Une pareille démonstration au service de l'art musical en cette soirée de gala se compléta par un concours qui fut très apprécié et à juste titre. Le Quatuor de la classe de saxophone du Conservatoire régional, professeur M. Jacques Met, Directeur de l'Harmonie de Grenoble.

La première partie débutait sous le signe de la jeunesse avec la Chorale de l'Ecole de Musique dirigée par Mme Cécile Deson qui avait inscrit à son programme : « Pavane de la clochette de Beaujeu » ; du folklore français avec « Auprès de ma blonde » ; un négro spirituel « Jéricho » ; « Prière péruvienne » de Goméra ; du folklore polonais « Trojz » ; « Si tous les gars du monde », de V. Parys. Toutes ces œuvres interprétées dans l'enthousiasme et l'amour du chant.

MM. Hervé Saillard, Gilles Labine, Gérard Tempa, J.-Michel Hagnez, saxophonistes, nous ont offert une demi-heure d'écoute qui comble tous les mélomanes avec des œuvres des 17^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème} siècles : un véritable bouquet de fleurs musicales.

L'audition de l'Orchestre Junior de l'Ecole débutait par l'ensemble de cuivres qui nous faisait apprécier un « Récit » de Palestrina ; « Canzona » de Gabrielli et une « Fugue » signée Berlioz. Un petit ensemble de musique de chambre avec deux œuvres du 17^{ème} siècle « Marche française » de J.-B. Lully, « Musique pour les sœurs du Roy », de Delalande. L'ensemble des classes de clarinette interprétait le « Menuet » de Mozart. Quant aux classes de flûte, c'est du menuet extrait de l'Artésienne, de G. Bizet, que nous pouvons dire le plaisir pris à son écoute. L'orchestre au complet exécuta « Sur un Marché Persan », de Ketelbey, et termina par un pasodoble de John Darling « Costa del Sol ».

Après l'entracte, le gala arriva à son apogée avec la parfaite exécution par l'Harmonie d'un programme de qualité, judicieusement élaboré pour les auditeurs par son directeur, M. Pierre Deson et qui débutait par l'ouverture de « La Dame de pique », de Suppé ; la première suite de « Ballés des deux pigeons », de Messager ; 1) Entrée des tziganes ; 2) Scène et pas des deux pigeons ; 3) Thème et variations. Suivait « Ocan », une valse de Francis Popy. Ce magnifique concert s'acheva avec une fantaisie sur une opérette moderne « Colorado », de J.-H. Prys.

Ce fut alors une véritable ovation reconnaissante adressée par le public à l'Harmonie, à M. Pierre Deson et à tous les acteurs de cette soirée ; cette année encore, le 26^{ème} gala a fait honneur à ses ancêtres.

île-de-france

ESSONNE

DOURDAN

Concert vocal et instrumental

La Société Musicale de Dourdan a donné son traditionnel Concert de gala, en l'Eglise Saint-Gormain de Dourdan, le vendredi 27 avril 1979, en collaboration avec la Société Musicale de la Ferté-Aleais, selon une habitude établie depuis des années. Mais pour la première fois s'étaient jointes à elles les Chorales « A travers chants » de Dourdan, « Chantejuins » d'Etampes et « Chanterelle » de Boutigny.

Précédé d'un défilé de la Batterie-Fanfare, ce concert choral et instrumental, fut très apprécié par le public nombreux qui remplissait l'église. Le programme comprenait des œuvres de Beethoven, Adam, Offenbach, John Darling, James Cowor, Bornianski, Bach, Brahms et Verdi.

M. Romens dirigea de main de maître une formation de quarante musiciens et les chefs de chœur assurèrent une interprétation toute en nuances.

Ce même concert fut donné avec autant de succès en l'Eglise de La Ferté-Aleais le samedi 5 mai et, sans les chorales, en l'Eglise de Corbrouse le samedi 19 mai.

ORSAY

Festival départemental de Musique

Le festival de Musique organisé chaque année sous l'égide de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Essonne (91) a déroulé son vaste habituel le dimanche 13 mai 1979 dans le cadre verdoyant de la Villa d'Orseny, dans le Sud de l'Essonne.

La matinée, les divers quatuors participatifs ont donné une animation musicale très appréciée de la population. L'après-midi, ce fut au tour du centre-

vile d'être baigné dans un flot d'harmonie ; en effet, dès 14 h, les onze sociétés participantes se regroupèrent sur la route des Ulis pour se rendre, en un imposant défilé, sur la Place du Marché.

Là, la Fraternelle de Pary-Vielhe-Poete, l'Alerte Montgeronnaise, la Fanfare de Menecy, l'Harmonie de Viry-Châtillon, l'Amicale de Corbeil-Essonnes, la Société Musicale d'Arpajon, l'Amicale de Villabé, l'Harmonie d'Athis-Mons, la Fanfare de Dourdan, l'Accordéon-Club de Corbeil-Essonnes et les Baladins du Musette de Monthléry exécutèrent avec brio les deux morceaux d'ensemble imposés, à savoir « North Dakota » et « Le clairon de Moudros ». L'interprétation de ces morceaux, qui furent d'ailleurs bisés, donna lieu à un tonnerre d'applaudissements s'élevant de la foule très dense venue manifester son approbation à ce genre de manifestation.

Il était 16 h 30 lorsque les Fanfares et Harmonies plus haut citées se acclimèrent en deux groupes pour donner, sur la Place du Marché, et au Parc Municipal, deux concerts très variés, puis, chaque groupement tenant à démontrer ses possibilités, les auditeurs eurent droit tant à des morceaux classiques, qu'à des œuvres modernes en passant par les traditionnels pas-redoublés.

Vers 18 h 30, cette journée se termina par un bal public donné au Parc Municipal et animé par l'Harmonie de l'A.F.R.E.U.B.O., Société Musicale locale émanant de la Faculté des Sciences d'Orsay, à qui avait été confiée l'organisation de cette journée musicale.

Entre la fin des Concerts et le bal de clôture, M. André Laurent, Maire, entouré de son Conseil Municipal, a reçu dans la salle des fêtes, les personnalités parmi lesquelles nous avons relevé la présence de M. Paul Pin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France, Pierre Costes, Délégué Départemental à la Musique, Gilbert Louet, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Essonne, ainsi que les Présidents et Directeurs des Musiques participantes.

Au cours du vin d'honneur, et après les discours d'usage, le Président Pin a remis à M. le Maire, ainsi qu'aux Présidents des Sociétés une médaille souvenir offerte par l'Union Départementale afin de sceller cette nouvelle manifestation d'amitié et de rayonnement de la Musique.

SEINE-SAINT-DENIS

LIVRY-GARGAN

Bilan d'une année de travail

Au cours de l'Assemblée Générale de La Livryenne, tenue le 15 septembre 1979, M. Gulchard, Président, a rendu hommage à M. Vincent, Maire de Livry-Gargan, et à Mme Soulier, Maire-Adjoint, chargée des Affaires Culturelles, pour l'aide matérielle et morale qu'ils apportent à la Société.

M. Desaut, Directeur, fit ensuite le bilan de l'année écoulée :

1978 :

1^{er} octobre, Concert à Livry-Gargan, Parc Lefèvre ;

14 octobre, Concert de la Maison de Retraite E.-Gérard ;

22 octobre, Concert de Sainte-Cécile, salle des fêtes ;

11 novembre, Cérémonies officielles ;

18 novembre, Concert pour la remise des diplômes des Maisons fleuries à la Maison des Jeunes ;

26 novembre, Sortie de la Société au Théâtre de Paris : Harlem des années 30 ;

10 décembre, Concert à la Salle Fêtes pour la remise des prix de l'Essonne de Musique ;

1979 :

1^{er} janvier, Aubade à travers la Ville ;

20 janvier, Inauguration du lycée Loche ;

28 janvier, 2^{ème} Concert dans l'Eglise Saint-Michel de Gargan ;

4 mars, Concert annuel ;

24 mars, Concert à la Maison des Jeunes pour l'audition des élèves Conservatoire ;

29 avril, Participation à la Journée des Déportés ;

7 mai, Fête de la Victoire ;

13 mai, Fête du Printemps à Vaujours ;

28 mai, Cesson-sur-Marne, Concert Défilé ;

16 juin, Couronnement de la Rose à Rosny-sous-Bois ;

17 juin, Fête du printemps à Livry-Gargan ;

24 juin, Savran-Frainville, Fête commémorative ;

13 juillet, Retraite aux flambeaux Livry.

C'est la preuve de la vitalité de Livryenne, qui récolte les fruits de l'assiduité des jeunes musiciens à des répétitions chaque semaine.

Et pour conclure cinq jeunes boursiers de la Société reçurent le diplôme de la 1^{ère} mention obtenue aux épreuves des Examens fédéraux.

VALD'OISE

Eaubonne

Grandiose soirée musicale

à Notre-Dame-d'Eaubonne

Comme nous l'avons prévu, les manifestations d'Eaubonne ont tenu à ne pas manquer le rendez-vous que la Livryenne leur avait fixé, pour le vendredi 15 juin, à 21 h, en l'Eglise Notre-Dame. Celle-ci était pratiquement comble lorsque débuta ce concert qui promettait beaucoup et tint ses promesses au point de constituer, pour notre Société, notre Ville, le véritable couronnement d'une saison musicale déjà très active et très féconde.

« Grandiose », dit le titre de cet article... ce qualificatif n'est en aucun cas exagéré tant la grandeur et la beauté des œuvres interprétées, l'excellence de la présentation et de l'exécution que nous offrirent instrumentistes et choristes, vint nous donner la preuve que des non-professionnels, pratiquant l'avec amour, étaient eux-aussi capables d'atteindre les plus hauts sommets.

La première partie du concert fut intégrément et brillamment assurée par l'Orchestre du « Cercle Symphonique d'Enghien-Deuil », placé sous la bannière de Jan Dussol. Nous entendîmes tout d'abord le Concerto en sol mineur de Georg Philip Telemann, pour alto et orchestre, qui nous permit d'apprécier le grand talent en tant que soliste Philippe Bablaud, premier prix du Conservatoire National Supérieur. Cette œuvre fut suivie du Concerto Grosso No 6 de Georg Friedrich Haendel, qui fut également très applaudi, puis un Concerto en mi majeur de Jean-Sébastien Bach pour violon et orchestre.

Pour cette dernière interprétation, Jan Dussol, de l'Orchestre National de Radio-France, assumait à la fois le rôle de directeur et celui de soliste. Il nous suffira de dire qu'il excellait en ces deux domaines pour comprendre les raisons de l'ovation que le public enthousiaste lui réserva en fin d'exécution, ainsi qu'aux musiciens du Cercle Symphonique d'Enghien-Deuil. La partie « Concerto » était tenue par Odette Fenez et

ALPHONSE LEDUC

Demières nouveautés faciles :

Piano :

Bernstein, RACCOONS, (Ratons laveurs), une aventure musicale 25,10

Bozza, ESQUISSES 14,50

PROMENADE DANS LE PARC 11,70

Petit (P.), OREGON, suite à l'usage des enfants 31,00

Guitare :

Kleynjans, ESTUDINES, 7 petites pièces en forme d'études 27,90

Demillac, EVEIL, BERCEUSE ET PROMENADE 19,80

Flûte et piano :

Benevise, PETITE CONCERTS RECREATIFS Vol. I 31,00

Dautremer, PREMIERE AUDACE 14,50

Holstein, CHANSONS DE FLUTE (ou hautbois, ou clarinette, ou saxophone, ou trompettes ou violon), en 4 cahiers, chaque 27,90

Paubon, CANTILENE 14,50

Flûte et guitare :

Telemann, 9 CANONS MELODIEUX (Castet) 45,60

Trombone et piano :

Destanque, ROMANCE en ré mineur 14,50

Catalogues complets sur demande

175, rue Saint-Honoré - 75040 PARIS CEDEX 01

296.89.11 (lignes groupées)

clavier et Louis Blay au violoncelle. Après un bref extracte, nous eûmes le grand plaisir d'entendre l'excellent Ensemble de Cuivres de la Lyre Amicale d'Eaubonne, placé sous la direction de Philippe Bablaud. Avec beaucoup de brio, ces musiciens nous offrirent successivement : « Sarabande » de Georg Friedrich Haendel, « Carzone » d'Andrea Gabrieli et deux « Branles » extraits du répertoire des Danses de Claude Gervaise. L'auditoire apprécia beaucoup ces interprétations et ne ménagea pas ses chaleureux applaudissements aux instrumentistes et à leur chef.

Enfin ce fut l'apothéose, le feu d'artifice de cette soirée déjà très brillante et, aussi, la récompense à laquelle pouvaient très ardemment prétendre celles et ceux qui, depuis des mois, avaient travaillé assidûment à la réalisation de cette grande fresque finale. Un orchestre et, derrière lui, semblant monter à l'assaut de la voûte, 135 choristes, c'est déjà là, pour l'œil, lorsque tout est silence, un spectacle extrêmement émouvant. Puis, lorsque les instruments et les voix unissent à la fois leurs talents et leur fervor en une œuvre commune, désir d'harmonie et de beauté, l'oreille et le cœur sont, à leur tour, saisis de ravissement. C'est ce que nous avons tous pu ressentir, en cette très exaltante fin de concert, à l'interprétation du « Te Deum » de Marc Antoine Charpentier pour solistes, chœurs et orchestre. Nous associerons donc, dans les mêmes louanges tous ceux qui collaborèrent à la réalisation de ce remarquable spectacle. Bravo et merci à tous : aux membres des trois chorales de « l'Ensemble Vocal des Hauts-de-Seine » de Cligny, du « Rhythm Clair d'Erment », de la « Lyre Amicale » d'Eaubonne, ainsi qu'à leurs chefs de chœurs, respectivement : Jean-François Vallbouze, Alain Février et Philippe Bablaud ; aux musiciens du « Cercle Symphonique » d'Enghien-Deuil et à leur chef Jan Dutoit ; à ceux de l'Ensemble de Cuivres de la Lyre Amicale d'Eaubonne ; aux talentueux solistes : Cécile Claude, soprano ; Marie-José Prudhomme, mezzo-soprano, prix du Conservatoire National Supérieur ; Claude Couffignal, contralto ; François Lambert, ténor ; Yves Morateur, baryton, finaliste du Tournai International des Voix d'Or ; et pour les Instrumentistes : Jean-Jacques Greffin, soliste de l'Orchestre de Paris ; ainsi que Christiane Bablaud, orgue et Louis Blay, violoncelle, qui assurèrent la partie « Continuo ».

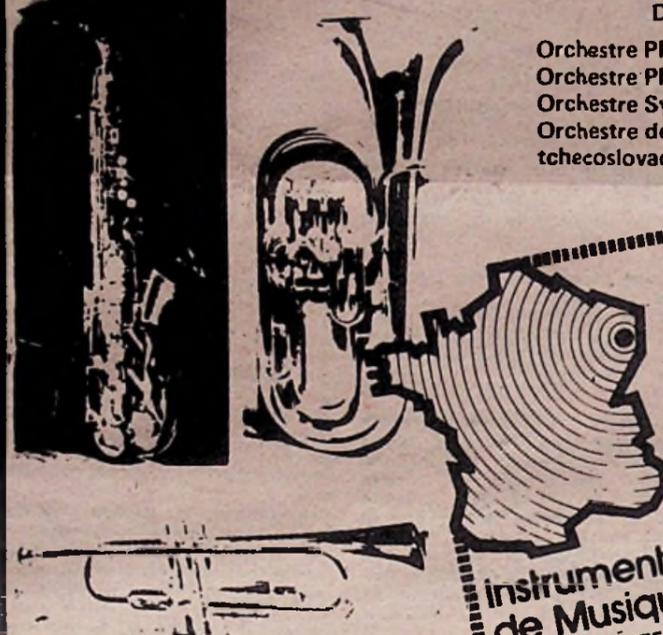
Bravo et merci, enfin à celui qui, baguette en main, sut, avec à la fois toute la souplesse et toute l'autorité nécessaires, assurer en grand maître le succès de cette belle entreprise, Jean-François Vallbouze.

Une immense ovation salua la fin du « Te Deum » ; ovation à combien méritée ! Les applaudissements enthousiastes se prolongèrent, invitant Jean-François Vallbouze et les solistes à revenir plusieurs fois recevoir, ainsi que l'Orchestre et les Chœurs, l'hommage de ceux qui les acclamaient et qui auraient, sans aucun doute beaucoup aimé les entendre, pendant quelques minutes supplémentaires, renouveler leurs poussées ! Mais il se faisait déjà tard... et chacun sut se montrer raisonnable.

Avec cette très belle soirée s'achève avec panache la saison musicale d'Eaubonne. Profitons-en pour adresser, avec cet « au revoir » auquel nous ajouterons un très fervent « à bientôt », toutes nos félicitations, tous nos remerciements à ceux qui, dans notre ville, s'attachent à développer l'art musical. L'aide et les encouragements de M. André Petit, Député-Maire et de son Conseil Municipal, s'avèrent extrêmement précieux ; les initiatives de M. Jean Cellier, Président de la Lyre Amicale, le travail accompli par MM. Guy Demarrie, Philippe Bablaud et Jacques Tho-

Amati

une Marque de Renommée Mondiale,
des Instruments de Qualité Exceptionnelle.



Des références ?
Orchestre Philharmonique Tchèque,
Orchestre Philharmonique Slovaque,
Orchestre Symphonique de Prague,
Orchestre de la Radiodiffusion tchécoslovaque etc... etc...

Comparez nos prix
et notre qualité !

Catalogue, tarifs et
points de vente sur
simple demande à :

MUSICO
Instruments et Accessoires
de Musique 9, route de Colmar,
WINTZENHEIM 68000 COLMAR
tél. (89) 41.18.78

nas à la tête des différentes formations de la Société, ainsi que l'active collaboration apportée par M. Claude Hérouin et l'équipe de Professeurs qu'il dirige à l'Ecole Municipale de Musique, ont permis à cet art d'effectuer une spectaculaire progression dans notre commune au cours des dix dernières années.

Il nous est également agréable d'exprimer toute notre gratitude au Père Didier, Curé d'Eaubonne, pour l'aimable accueil qu'il fait, en toutes circonstances, réserver à la Musique et à notre Société.

M. André Petit, Député-Maire, et les membres du Conseil Municipal, retenus en Maire par une réunion, nous avaient priés de les excuser de ne pouvoir, à leur grand regret, assister à ce concert. Ils y furent toutefois représentés respectivement par M. Bonnet, Maire-Adjoint, Conseiller Général et par M. Fery, Conseiller Municipal.

Qu'il nous soit enfin permis de remercier, au nom des nombreux amis de la musique que compte Eaubonne, tous les instrumentistes et choristes pour la qualité des concerts qu'ils nous ont offerts au cours de cette année. Nous apprenons, d'autre part, que ceux qui « pratiquent » tiennent à remercier à leur tour les « non-pratiquants » de leur prouver, malgré tout, la grande foi qui les anime en venant les encourager très régulièrement lors des concerts qu'ils donnent.

Tout va donc pour le mieux, à Eaubonne, dans le domaine de la musique. Il nous reste à souhaiter, avec tous les membres actifs de la Lyre Amicale, que la saison 1979-1980 nous offre la joie de nous trouver réunis, plus nombreux encore, pour de nouveaux concerts.

marne et meuse

MARNE
REIMS

Compte Rendu de l'Assemblée Générale

Le dimanche 28 octobre 1979 eut lieu dans une salle de la mairie de Witry-lès-Reims, spontanément mise à notre disposition par le maire, M. Marzel, l'Assemblée générale de la « Fédération des Sociétés Musicales de Marne-et-Meuse ». Son Président, M. Claude Tanguy, remercia vivement M. Marzel pour le bon accueil que la commune avait réservé aux représentants des Sociétés musicales.

Tout d'abord se tint une Assemblée générale extraordinaire dont le but était la modification des statuts. Les nouveaux statuts, préparés par le Comité directeur, avaient été envoyés à toutes les Sociétés musicales fédérées des deux départements à la fin du mois d'août. Ils furent d'abord lus et commentés par le Président, puis, après un vote à bulletins secrets, adoptés à l'unanimité.

L'Assemblée générale ordinaire suivit. M. Tanguy remercia toutes les personnes présentes et particulièrement M. Prévost, Président du Conseil général de la Marne, et M. Bland, Délégué régional de la S.A.C.E.M.

Il salua M. Henri Jantzy, Président honoraire et présenta les excuses de M. Madoux, Président du Conseil général de la Meuse, et de MM. Raymond Bi-

gotte et Leroy, Présidents honoraires.

La Fédération compte soixante-deux sociétés dans la Marne et vingt dans la Meuse ce qui représente environ trois mille musiciens.

Elle organise, chaque année, des Examens fédéraux (soifège et instrument) à tous les degrés.

M. Tanguy donna ensuite la parole à Mme Jacqueline Hallé pour la lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale qui s'était tenue, en 1978, à Stenay (Meuse), puis à M. Michel Bigotte pour le compte rendu financier, à M. Gabriel Gillain pour le rapport du service des assurances, à M. Maurice Beaum pour le rapport du service des récompenses.

Tous ces rapports furent adoptés à l'unanimité.

Conformément aux nouveaux textes, on procéda ensuite, par un vote à bulletins secrets, à l'élection de tout le comité directeur qui fut ainsi composé :

Président : M. Claude Tanguy ; Vice-Présidents : MM. Henri Laforge et Gabriel Gillain pour la Marne, M. Jacques André pour la Meuse ; Secrétaire général : M. Louis Hallé ; Secrétaire gé-

néral adjoint : Mme Jacqueline Hallé ; Trésorier général : M. Gérard Culf ; Trésorier adjoint : M. Gérard Fournier ; Service des assurances : M. Gabriel Gillain ; Service des récompenses : M. Maurice Beaum ; Service des examens : M. Maurice Leblanc ; Service du journal : M. Marcel Lenoir ; Membres : MM. Georges Gautier, Michel Houllmont, Robert Perrot, Jacques Vezet.

La prochaine assemblée générale de la Fédération se tiendra à Damery (Marne) le 26 octobre 1980.

La commune de Witry-lès-Reims et sa Fanfare municipale que préside M. René Hourlier font un très gros effort en faveur de l'Education musicale des jeunes et en sont récompensées par les bons résultats qu'obtiennent les élèves de l'Ecole de musique.

Les représentants des sociétés ont pu les constater, en écoutant, à l'issue de l'assemblée, d'abord un ensemble de neuf saxophones, puis la Fanfare « Junior » composée de trente élèves sous la direction de M. Lenoir. Puis, précédés par la Fanfare municipale, au complet et dans un ordre irréprochable, les délégués se rendirent au Monument aux Morts où M. Tanguy déposa une gerbe pendant que la Fanfare, sous la direction de M. André Boucton, exécutait la Sonnerie aux Morts et la Marseillaise.

Après un vin d'honneur offert par la Ville de Witry-lès-Reims, la journée se termina par un banquet amical servi dans la salle des fêtes.

MARNE REIMS

Concert de l'ensemble Instrumental « Art Champagne »

Les musiciens de l'Ensemble Instrumental « Art Champagne » de Reims avaient déjà su remporter un beau succès l'an dernier en la charmante église de Saint-Pierre-mont dans l'Aisne.

Les habitants de cette région comme de toutes les régions, fort délaissés du point de vue culturel ont encore répondu favorablement à l'annonce du concert qui fut donné dans l'église, qu'avaient aussi rejoint de nombreux Rémois ce dimanche 21 octobre 1979. C'est là le signe évident du désir de renouveau musical et de la réussite du combat que mène « Art Champagne ».

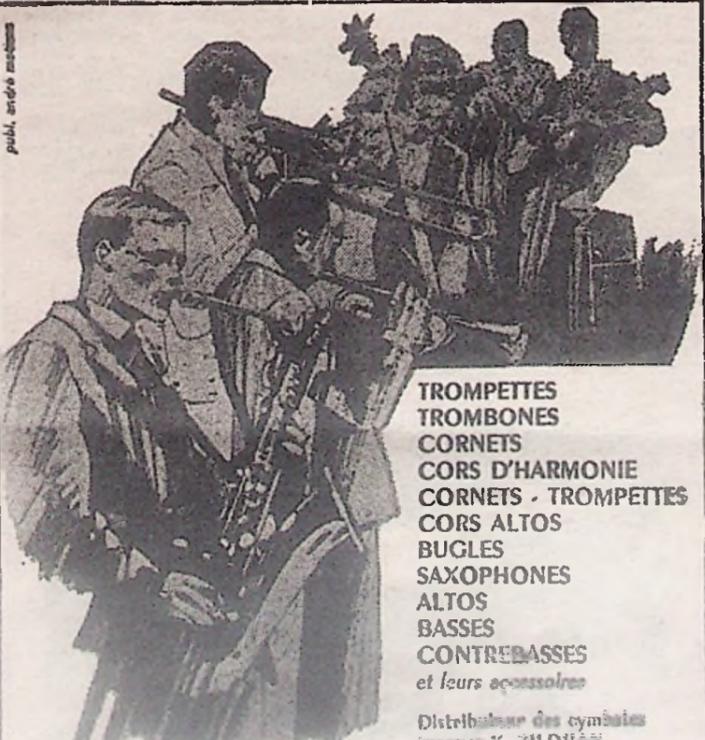
Le nouveau programme mis sur pieds par Michel Cochoneau nous a permis de connaître un peu plus personnellement les talentueux musiciens en leur confiant des soli parfaitement interprétés. Aux violons, Jacqueline Hallé et Jeanine Berthouly, au violoncelle, Françoise Souchay et à la flûte, Marcel Jacon qui dut trisser la célèbre « Badinerie » finale de la suite en Si de Jean-Sébastien Bach.

Encore un très grand bravo à ces musiciens rémois qui portant leur art dans toute notre région et font honneur à notre ville qui les accueillera le samedi 17 novembre, à 21 h, en l'église Saint-Jacques pour un grand concert Jean-Sébastien Bach avec le concours de la pianiste Agnès Réville.

MARNE

Fanfare « Reims-Champagne »

Cette Société a été créée en octobre 1975 à la suite d'une scission avec la Société « Majorettes et Fanfare de Reims ».



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales
Léon K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
6 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85



LEBLANC
402, rue des Pyrénées 75020 PARIS (13^e)
LA MARQUE DES ARTISTES

Directeur artistique Léon LEBLANC
1^{er} Prix du Conservatoire de PARIS

Les débuts furent ardues, mais l'embryon devait se fortifier au cours des années suivantes pour arriver en 1977 à 141 musiciens et musicales.

Ceux-ci ayant moins de 18 ans et encadré par des responsables adultes, ont parcouru beaucoup de villes situées dans le Nord, l'Est, les Ardennes, l'Aisne, la Marne et la Région Parisienne.

Plusieurs voyages aussi à l'étranger (Belgique, Luxembourg et Allemagne).

L'apogée fut atteint en 1978 et partout où la Fanfare « Reims-Champagne » se produisait, on peut dire sans excès de vanité que c'était un succès.

Puis vint l'année 1979 qui verra poursuivre l'œuvre commencée jusqu'en août de cette même année qui s'apercevra du départ du Président Chef de musique et de la Secrétaire sans que personne n'ait été avisé.

Stupeur et mélancolie parmi les jeunes musiciens qui n'ont pas compris cette rupture, cela se comprend et pour cause !!!

M. Fontaine Jean, qui a été Président pendant 9 ans de la Société de musique « La Réveil de Luzancy » en Seine-et-Marne, habite depuis peu à Reims et démissionne de ses fonctions en raison de l'éloignement.

Il arrive au bon moment pour reprendre la Direction de Reims-Champagne et les Musiciens ainsi que leurs parents lui font confiance pour conduire la destinée de la Société.

Le 6 septembre 1979, une Assemblée Générale Extraordinaire est réunie à Reims, et M. Fontaine est élu Président actif de la Fanfare « Reims-Champagne ». Aussitôt un Conseil d'Administration est élu, constitué par des parents de musiciens. Le Président demande que chacun ait une fonction bien définie et l'esprit de camaraderie doit régner entre tous.

Il bannit les roquets et se veut le conseiller de tous sans hésitation.

A l'heure actuelle la Société est remise sur ses rails et sans nul doute possible, donnera dans les prochains mois un exemple de son renouveau.

Dans la société moderne qui s'installe dans notre pays, les jeunes doivent avoir une place prépondérante et ce sera une occasion pour la Fanfare « Reims-Champagne » de montrer le bon choix.

C'est une belle famille que cette Société qui devrait inspirer beaucoup de dirigeants à s'en imprégner.

La musique adoucit les mœurs, mais la Fanfare Reims-Champagne fait vibrer les cœurs.

MEUSE ANCERVILLE

Décès de l'ancien chef de musique d'Anceville et de Marnaval

C'est mercredi 3 octobre, à 16 h 15 qu'avaient lieu les obsèques de M. Maurice Varnier, Directeur honoraire des Fanfares de Tréfilunion à Marnaval 52100 et d'Anceville 55170.

Notre ami, âgé de 73 ans, s'éteignait lundi 16r octobre après une hospitalisation de 10 jours à la suite d'une cruelle et terrible maladie et d'atroces souffrances.

L'église du faubourg de Saint-Dizier était trop petite pour contenir la foule de musiciens et d'amis venus de tous les environs pour accompagner à sa dernière demeure leur chef ou leur camarade. Dans son oraison funèbre, le curé de la paroisse tint à préciser la vie exemplaire et de dévouement, tant pour ses amis, ses camarades de travail ou ses musiciens, que vécut Maurice Varnier. A l'église, les deux fanfares étaient rassemblées pour lui jouer, une dernière fois, plusieurs morceaux dont « Marche de l'amitié » qu'il avait composée quelques mois plus tôt en souvenir de tous les bons moments passés avec ses musiciens.

C'est dans le cimetière de Marnaval,

près de l'église et près des forges où il passa une grande partie de sa vie professionnelle que son corps fut inhumé. Le Président de la fanfare « Amicale Ancervilloise » retraça sa vie musicale, ensuite le Président de la fanfare « Tréfilunion » termina en appuyant davantage sur les qualités morales du défunt. La sonnerie aux Morts exécutée par les deux fanfares termina cette douloureuse cérémonie.

midit

AVEYRON Assemblée Générale de l'Union des Sociétés Musicales Aveyronnaises le 7 octobre 1979

Ouverture de l'Assemblée par M. Raymond Robin, Président Départemental.

Appel des sociétés adhérentes. Sociétés présentes : Decazeville : Lyre Decazevilloise, Avenir Decazevillois. — Villefranche-de-Rouergue : Union Musicale Villefranche-de-Rouergue, Batterie-Fanfare Villefranche-de-Rouergue. — Espalion : Echo de la Vallée, Les Amis de la Musique. — Rignac : Espérance Rignacoise. — Saint-Affrique : La Lyre Saint-Affricaine. — Millau : L'Harmonie Millavoise, L'Élan Millavois, La Chorale Emma Calvé, L'Accordéon-Club Millavois. — Naucelle : Lyre Naucelloise. — Marcillac : Harmonie de Marcillac. — Rodez : Union Musicale, Diane Rouergate, La Pastourelle, Rodez Accordéon, Les Troubadours Ruthenols. — Absent : Accordéon-Club de Rodez. — Excusée : Lyre Capdenacoise.

Une minute de silence est observée par l'ensemble des congressistes en la mémoire de M. Fournieu, Directeur de la Lyre Capdenacoise décédé récemment. Au nom de tous, le Président Raymond Robin félicite M. Déjean de « L'Harmonie Millavoise » et M. Bourdoncle, de Decazeville, pour l'attribution récente de leur décoration à l'Ordre National du Mérite.

Rapport du Secrétaire Général M. BOYER.

Faisant un historique depuis la création de l'Union Départementale des Sociétés Musicales Aveyronnaises, il y a 8 ans, M. Boyer rappelle les trois buts recherchés : Nous connaître, nous faire connaître, développer au maximum la culture musicale. Ces trois raisons fondamentales au sein de notre association sont aujourd'hui atteintes.

En effet, les Sociétés se connaissent parfaitement, et ont entre elles des liens profonds d'amitié.

Le Festival Départemental annuel obtient, d'année en année, un succès sans cesse grandissant.

Le développement de la culture musicale en Aveyron, connaît un essor de plus en plus florissant, et des Sociétés Musicales naissent dans notre Département : Une Harmonie Junior, et de nombreuses écoles de musique fonctionnent encadrées par des gens de très hautes compétences, et d'un dévouement sans égal.

Nous avons, je crois, le droit de pouvoir dire que nous sommes satisfaits conclut M. Boyer.

Rapport du Trésorier, M. MAGES.

Après un rapport très détaillé des comptes, et examiné par une commission de trois membres de la Diane Rouergate (choisis en fonction de leur appartenance à la Société organisatrice de cette 8ème assemblée), quitus est donné à M. Mages pour la clarté et parfaite tenue de la comptabilité qui laisse à son crédit un côté financier très modeste.

Il est rappelé que la subvention du Conseil Général nous est allouée grâce au Festival que nous organisons chaque année.

Dans un but de décentralisation, et pour une meilleure organisation dans le travail, le département a été divisé en trois zones : Sud, Centre et Nord.

Chaque zone étant placée sous la responsabilité directe d'un vice-Président, ce qui entraîne un remaniement du bureau.

Approbation à l'unanimité du nouveau Bureau, dont voici la composition :

Président : M. Raymond Robin (Decazeville) ; Vice-Présidents : Zone Nord : M. Fernand Boyer (Decazeville) ; Zone Centre : M. Joseph Gallibert (Rodez) ; Zone Sud : M. Justin Déjean (Millau) ; Secrétaire Général : M. André Lavabre (Rodez) ; Trésorier Général : M. Guy Delaure (Decazeville).

Le 8ème Festival de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron aura lieu à Espalion le dimanche 29 juin 1980. (Morceau d'ensemble : Roncaveaux-Sans-Peur, temps alloué : 10 minutes pour les Batteries-Fanfares, 15 minutes pour les autres Sociétés.

La 9ème Assemblée Générale se tiendra à Millau le 5 octobre 1980.

Après les questions diverses, la séance est levée.

Conduite en défilé par la Diane Rouergate, les congressistes se rendent au Monument aux Morts pour un dépôt de gerbes.

L'Union Musicale de Rodez prête également son concours.

Un vin d'honneur à la Mairie suivi d'un repas amical clôturait cette Assemblée Départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron.

MILLAU M. Déjean reçoit les insignes de Chevalier de l'Ordre du Mérite

Le vendredi 28 octobre 1979 avait lieu à Millau dans le salon de réception de l'Hôtel de Ville de Millau la remise officielle des insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à M. Justin Déjean, Président de l'Harmonie de Millau et adjoint à M. R. Robin, Vice-Président des Sociétés Musicales de l'Aveyron, affiliées à la Fédération Musicale du Midi.

Les invités de M. J. Déjean étaient aimablement reçus par le récipiendaire qui avait à ses côtés Mme Déjean.

La Fédération Musicale du Midi était représentée par M. A. Sarzi, Président Fédéral, M. L. Miéchamp, Trésorier Général, et Madame, M. R. Portes, Secrétaire Général, et Madame, M. R. Robin, Vice-Président du Département de l'Aveyron et Président de l'Union Départementale, et Madame, ainsi que des dirigeants des Sociétés Musicales et Chorales de Millau et Saint-Affrique.

C'est M. le Docteur Rinlinger, 1er adjoint au Maire, entouré des Conseillers municipaux, qui invitait les amis de M. J. Déjean à se grouper dans la grande salle de réception. Nous avons noté la présence de M. Godfrain, Député, MM. Trouche et Richarda, Adjointes, le Président de l'Entraide de la Légion d'Honneur. C'est M. Rinlinger qui prit le premier la parole pour saluer tous ceux qui avaient accepté de participer à cette décoration tant méritée. En signe de reconnaissance et au nom de la Municipalité de Millau, il remit à M. J. Déjean la Médaille d'Honneur de la Ville de Millau.

Maitre Cournet avait été choisi comme parrain par M. J. Déjean. Prenant la parole, Maitre Cournet, dans un style qui lui est personnel, chanta les mérites de M. J. Déjean : d'abord au service de la musique à laquelle il se dévoue depuis l'âge de 13 ans, ensuite ses activités musicales sur le plan départemental et régional, son dévouement civique et mutualiste ; enfin celle de Chef de famille. C'est sous les applaudissements que Maitre Cournet au nom du Président de la République épingla la Croix du Mérite National sur la poitrine de M. J. Déjean.



INSTRUMENTS DE MUSIQUE MAGASIN SPÉCIALISÉ

- Tous instruments à vent.
- Dépositaire des grandes marques françaises et étrangères.
- Instruments scolaires.
- Batteries.
- Guitares.
- Pianos neufs et occasions. Vente et location-vente. Accord.
- Embouchures Courtois, Selmer, Bach, Bush, Renismek, Tilz, etc...

ET TOUS ACCESSOIRES

- Edition Française et Etrangère.
- Garantie et service après-vente assurés.
- Crédit.
- Assurance tous risques (sur option).
- Expédition.

Ouvert du lundi au vendredi (9 h 30-12 h 14 h-18 h)
24, rue Etex, 75018 PARIS
Tél. 229.21.31 - Métro Guy Môquet

A son tour, M. R. Robin, Vice-Président de l'Aveyron et Président de l'Union Départementale, adressa ses félicitations à celui qui est son adjoint dans le Département. Il ne manqua pas de souligner que M. J. Déjean était à la base de la fusion des Sociétés Musicales de Saint-Affrique et Millau.

M. André Sarzi, Président Fédéral des Sociétés Musicales du Midi, rendit hommage à M. J. Déjean, il lui adressa ses félicitations et celles de tous les Membres du Bureau sans oublier celles des Sociétés Musicales de la Fédération pour cette distinction méritée et pour les services rendus à la musique populaire. En terminant son allocution, il associa Mme Déjean à ces félicitations. M. Godfrain, Député de l'Aveyron, soulignait à son tour les mérites de M. J. Déjean en indiquant qu'il était le coordinateur musical et qu'il en faisait bénéficier tout le Sud-Aveyronnais. Ce fut ensuite le tour de M. Serla, Secrétaire Général de l'Harmonie de Millau et de M. Chibaudel de la Chorale Emma Calvé.

C'est avec émotion que M. J. Déjean prit la parole pour remercier tous ceux et celles qui avaient répondu à son invitation. Il indiqua que trop d'éloges avaient été dites sur son nom. Il indiqua que, s'il était fier de la distinction que Maître Cournet avait épinglé sur sa poitrine, il reportait celle-ci sur tous les musiciens de l'Harmonie Millavoise. C'est sur l'invitation de M. le 1er adjoint que l'on pouvait alors lever le verre de l'amitié en l'honneur du nouveau Chevalier de l'Ordre National du Mérite. En terminant ce compte rendu le Secrétaire Général de la Fédération s'associait à tous les éloges qui ont été faites à M. J. Déjean ajoute celui de l'amitié sincère et loyale que personnellement il porte à M. et Mme J. Déjean.

Le Secrétaire Général,
R. PORTES.

normandie

MEMENTO

Lundi 15 octobre, 9 h, Lisieux, Salle de la Gare Routière, réunion du Conseil d'Administration de la Fédération.

Jeu 18 octobre, 21 h (année des Abbayes Normandes), Caen, Abbaye aux Hommes, Orchestre de Chambre de Rouen.

Vendredi 19 octobre, 21 h (année des Abbayes Normandes), Caen, Abbaye aux Hommes, le Groupe Urban Sax. — Montivilliers, Abbaye, Orchestre de Chambre de Rouen.

Samedi 20 octobre, 21 h (année des Abbayes Normandes), Caen, Abbaye aux Dames, Ensemble 2 E 2 M. — Fécamp, Abbaye de la Trinité, Ensemble vocal Richesses de l'Eure.

Dimanche 21 octobre, 9 h, Alençon, Salle des Fêtes, Cours Clemenceau, Congrès Fédéral.

Jeu 25 octobre, 21 h, Caen, Abbaye Saint-Etienne, Oratorio et Orchestre de Chambre de Caen, Haendel, Pergolèse, Mozart.

Vendredi 26 octobre, 21 h, Avranches, Prieuré des Moutons, Quatuor Bernede. Samedi 27 octobre, 20 h 30, dimanche 28 octobre, 16 h, Caen, Théâtre Municipal, La Veuve Joyeuse (Fr. Lehár).

Samedi 27 octobre, 21 h (année des Abbayes Normandes), Vire, Chapelle du Musée, Ensemble « A la douceur d'un son nouveau ».

Dimanche 28 octobre, 21 h (année des Abbayes Normandes), La Ferté-Macé, 21 h, Ensemble « A la douceur d'un son nouveau ». — Rouen, Monastère des Bénédictines, 21 h, Concert Orgue et Trompette.

Vendredi 2 novembre, samedi 3 novembre, Lisieux, Ecole Municipale de Musique, Stage de Flûtes et Saxophones.

Dimanche 4 novembre, 17 h 30, Caen, Théâtre Municipal, Centre National de Musique de Chambre d'Aquitaine, Schumann, Brahms.

Mardi 5 novembre, 21 h, Caen, Théâtre Municipal, Récital : E. Krivine, violoniste et Ch. Ivaldi, pianiste, Debussy, Beethoven, Mozart, Brahms.

Dimanche 11 novembre, 17 h, Le Havre, Théâtre de l'Hôtel de Ville, Concert de l'Harmonie Municipale, direction : Claude Decugis.

Samedi 17 novembre, 21 h (année des Abbayes Normandes), Vieux-ville-sur-Avre, Collégiale, Ensemble Vocal « Richesses de l'Eure ».

Mardi 20 novembre, 21 h, Lisieux, Cinéma Royal, Concert par l'Harmonie Municipale. Direction : André Petit.

Mercredi 28 novembre, 20 h 30, Caen, Théâtre Municipal, « Orphée », Gluck.

Samedi 1er décembre, 21 h, Caen, Théâtre Municipal, Concert par l'Harmonie « La Fraternelle ». Direction : André Bellis.

Dimanche 2 décembre, 17 h, Le Havre, Cathédrale Notre-Dame, Concert par l'Harmonie Municipale. Direction : André Bellis.

SEINE-MARITIME

Brilliant succès de l'Orchestre Symphonique de D'Avilla

SAINT-VALÉRY-EN-CAUX
Une trentaine de musiciens de l'Orchestre Symphonique de D'Avilla disponibles au début de la période des vacances avaient répondu à l'invitation de M. Sanchez, le distingué directeur de l'Ecole de Musique de Saint-Valéry-en-Caux. Il s'agissait en la circonstance de participer aux « Soirées Musicales » de cette charmante station balnéaire qui

SONOR

met sa technique de tradition à la portée de votre budget



ALPHONSE LEDUC

TIMBALES « ACRYLIQUE »

Fût acrylique transparent de grande sonorité. Peaux de timbales REMO-USA. Stand pieds croisés, démontable, réglable, facile à transporter parce que léger.

Accord avec 8 vis réglables séparément :

P 20, 50 cm Ø. Do ² - La ²	1.426 F
P 23, 58 cm Ø. Sol ¹ - Mi ²	1.566 F
P 26, 66 cm Ø. Mi ¹ - Do ²	1.728 F

Avec accord central instantané

par 1 ou 2 poignées de réglage :

P 200, 50 cm Ø. Do ² - La ²	2.414 F
P 230, 58 cm Ø. Sol ¹ - Mi ²	2.678 F
P 260, 66 cm Ø. Mi ¹ - Do ²	2.984 F
P 290, 74 cm Ø. Do ¹ - Sol ¹	3.242 F

Catalogues complets (Coff. ou Batteries) sur demande.

Chez votre marchand habituel ou chez

IMPORTATEUR EXCLUSIF

175, rue Saint-Honoré - 75004 PARIS Cedex 01
Tél. : 260.65.26

REPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
 Nickelage - Argenture - Vernis
 Fabrication - Occasions
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZERAU
 29, rue N.-D.-de-Lorette
 PARIS 9ème
 Fournisseur
 de la Garde Républicaine

se déroulaient dans la belle église de 16ème siècle et dont la manifestation de clôture avait lieu le dimanche 29 juillet, à 17 h.

Rémy Métyer, Directeur de l'Orchestre Symphonique de Déville, avait composé un programme très varié qui eut le bonheur de plaire beaucoup à l'auditoire composé d'un public de choix très attentif qui ne ménagea pas ses chaleureux applaudissements tout au long de cette audition de qualité, réhaussée par la très bonne acoustique de la vieille église paroissiale.

Le programme permit aux auditeurs d'apprécier le timbre de trois instruments à vent servis par de très bons solistes, tous trois prix du Conservatoire de Rouen. Ce fut d'abord Michel Desmarest qui interpréta à la clarinette un Concertino de Gordon Jacob sur des motifs de Tartini, puis un concerto pour hautbois de Cordell par Dominique Leprévost et enfin un concerto pour basson de Vivaldi par Frédéric Molsand. Ces trois solistes firent preuve d'une très grande musicalité avec des sonorités très prenantes dans une interprétation impeccable; les instruments à cordes de l'Orchestre Symphonique leur donnèrent très honorablement la réplique sous la baguette de Remy Métyer.

Les auditeurs eurent aussi le plaisir d'entendre un extrait des Scènes Alsaciennes de Massenet « Sous les Tilleuls » avec un soliste, le jeune et talentueux violoncelliste Paul-Eric Bluhm auquel donna la réplique le clarinetiste Michel Desmarest déjà nommé. Le programme composé vraiment d'un bouquet de solistes se poursuivait par une « Suite de Symphonies » de J.-J. Mourat où brilla la sonorité de la petite trompette de M. Böhler. Puis ce fut le cor-solo de M. Tilleux qui rendit d'une manière très expressive la belle phrase envoi-trante de la « Pavane pour une Infante Défunte » de Maurice Ravel où d'ailleurs tous les musiciens se surpassèrent pour donner toute l'expression à cette page d'une beauté incomparable.

La première partie se terminait avec quelques extraits de « Water Music » de Haendel et le concert s'achevait avec la très brillante ouverture de « La Princesse Jaune » de Saint-Saëns, qui remporta un si grand succès que l'allez-puis fut redonné en « bis ».

Tous ces morceaux recueillis des applaudissements nourris et prolongés, solistes et chef d'orchestre furent l'objet de très nombreux rappels d'un public vraiment enthousiasmé.

sud-ouest

DORDOGNE

M. André Galéa n'est plus

Après une très longue et douloureuse maladie, M. André Galéa, Président de l'Union Musicale Astérienne de Saint-Astier, Vice-Président de l'Union des Sociétés musicales de la Dordogne, nous a quittés. M. Galéa était un « Pied-noir », il était arrivé à Saint-Astier avec toute sa sympathique fa-

mille, et de suite il fut adopté par la population astérienne.

Président de la Société de Musique, Conseiller municipal, Vice-Président de l'Union des Sociétés musicales de la Dordogne, il fut un très vaillant défenseur de notre belle musique populaire. C'est lui avec les membres de l'U.M.A. qui fut à l'origine de l'organisation parfaite du Concours National de musique de Saint-Astier qui eut un succès national et dont beaucoup se souviendront.

Malgré ses souffrances chaque fois qu'il le pouvait il était aux côtés de ses musiciens. Le 4 juin il tenait sa partie de trombone au Concours National de Bayonne. Il fut aussi membre du Jury du Festival de la Dordogne à Jumièac-le-Grand le 17 juin et assista au Concert de la Société lors des Journées de Périgueux le dimanche 2 septembre.

Il fut accompagné à sa dernière demeure par tous ses amis musiciens qui jouèrent à la messe avec beaucoup d'émotion.

Nous présentons à sa famille et à l'Union Musicale Astérienne nos très sincères condoléances.

LOT-ET-GARONNE

Batterie-Fanfare de l'Amicale

Laïque d'Aiguillon

La Batterie-Fanfare de l'Amicale d'Aiguillon a organisé la remise de diplômes et de médailles à ses éléments les plus méritants, en présence de M. Davier, Vice-Président de la F.S.M.S.O., accompagné de Mme Davier; de M. le Maire d'Aiguillon, entouré de quelques membres de son Conseil Municipal; de MM. Bonnefond, Président de l'Amicale Laïque et Adjoint au Maire; Sengenès, premier Adjoint, Directeur d'école et Secrétaire de l'Amicale; les membres de la B.F. accompagnés de parents et d'amis.

Après que M. Vautrin, Président de la B.F., eût adressé quelques mots de bienvenue et de remerciement aux personnalités présentes et fait observer une minute de silence à la mémoire de M. Daquerre, récemment décédé, M. Davier fit l'éloge de la Société pour sa tenue, sa présentation et aussi l'exécution des morceaux du répertoire. Il félicita le Directeur pour les résultats obtenus aux examens individuels, fruits de l'enseignement dispensé à l'Ecole de Musique. Il appela chacun à continuer dans la voie tracée par le Chef de Musique: soifge et assiduité, ordre et discipline.

Les dirigeants de la B.F. ont tenu à récompenser les candidats aux examens individuels et offrirent à chacun d'eux, une bien jolie médaille qui vint s'ajouter au diplôme délivré par la F.S.M.S.O.

M. Especier remit à Mlle De Nardi une superbe médaille pour la récompenser de l'aide qu'elle lui apporte au sein de l'Ecole de Musique, où elle est à la fois élève et collaboratrice.

7 diplômes d'Honneur avec Médaille furent décernés à des jeunes de moins de vingt ans, ayant entre 5 et 6 ans et demi d'activité. Les plus âgés n'étaient pas oubliés et 3 élèves de plus de 20 ans se virent attribuer un diplôme de mérite.

M. J.J. Delcourt reçut le diplôme et la Médaille de Bronze de la C.M.F. pour 20 ans d'activité, et celle d'Argent fut remise à M. Jurquet pour 31 ans passés dans la Société. M. Especier reçut la Médaille d'Or de Direction, pour 27 années de fonctions, ainsi que la Médaille des Vétérans.

M. le Maire dit toute sa satisfaction de voir sa ville dotée d'une Société Musicale en pleine expansion, en plein progrès. Il associa dans ses félicitations et ses remerciements, le Président Vautrin et le Directeur Especier pour tout le travail, l'attention, la volonté et la patience, que ces progrès représentent. Il souhaita de belles années à la Batterie-Fanfare.

POUR L'INITIATION A LA MUSIQUE

LES CARILLONS
MULTICOLORES
MERLIN

3 modèles :

Diatonique soprano, 8 notes, mod. 540101 35,50 F
 Diatonique soprano, 11 notes, mod. 540201 45,95 F
 Diatonique ténor, 11 notes, mod. 540301 57,25 F

Le Cahier d'Y. LE PREV

« CARILLONS MULTICOLORES »

comportant 18 chansons très connues, est spécialement conçu pour utiliser les carillons soprano et ténor. Les notes ont les mêmes couleurs que les lames correspondantes.

1 cahier 240 x 157, 41 pages 25,10 F

A. LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 04
 296.89.11 (lignes groupées)

CHEFS DE MUSIQUE!

des prix

EXCEPTIONNELS

avec

GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	605	770
CORNET, si b	690	855
BUGLE, si b	795	995
ALTO, mi b	1200	1540
BARYTON, si b	1600	2080
BASSE, si b à 4 pistons	2090	2670
SOUBASSOPHONE, si b	6790	8280
pavillon orientable et démontable	800	1040
TROMBONE à coulisse	1540	1995
TROMBONE à pistons		

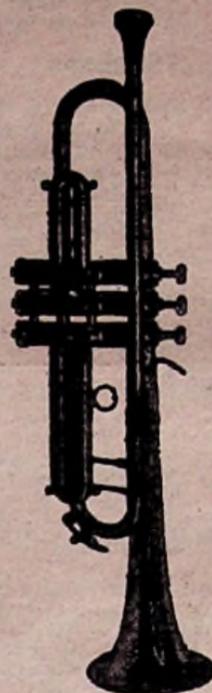
	LAQUES OR
SAXO SOPRANO, si b	1850
SAXO ALTO, mi b	2055
SAXO TENOR, si b	2230
SAXO BARYTON, mi b	4350
CLARINETTE, si b, super ébène	930
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	800

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



sud-est

Premier stage de formation un franc succès

C'est au centre de formation de Savigny (Rhône) que le 15 juillet, à partir de 16 h, se présentaient les candidats au 1er stage de formation de Moniteurs et Chefs de Musique organisé par l'Union Départementale du Rhône.

Des locaux bien adaptés, un accueil agréable mettaient en confiance les stagiaires qui, au cours du repas et de la réunion qui suivit, firent connaissance entre eux et avec les enseignants qui pendant 12 jours allaient partager leur existence et leurs travaux.

Dès le lundi à 8 h, le travail commençait après un test simple permettant de situer les connaissances des stagiaires. Ceux-ci répartis en 3 groupes suivant l'orientation souhaitée, les divers ateliers pouvaient fonctionner :

— Atelier d'instruments pour connaissances plus approfondies de la palette musicale,

— Atelier de direction: gestique, expression instrumentale,

— Instrumentation, transposition, choral, méthodes actives, etc., tout ceci complété par des auditions d'œuvres avec analyse et connaissance de divers auteurs.

La journée était complétée après le dîner par les répétitions d'orchestre.

C'est ainsi que pendant 12 jours vécut à un rythme accéléré dans une ambiance musicale constante les 25 stagiaires qui, en fin de stage, purent mesurer la progression de leurs connaissances. Progression due également à leur valeur et à leur motivation initiale qui a été un facteur prédominant de réussite.

Il n'est qu'à parcourir les rapports de fin de stage, concis, précis, sur le déroulement des 12 journées.

Tous (sans exception) sont conscients de l'acquis obtenu, 92% sont partis prenantes pour un stage 1980 où ils viendront partager cet acquis.

Ce stage est donc une nécessité pour la vie et le développement de nos sociétés musicales d'où sont issus les stagiaires qui demain pourront transmettre cet acquis et contribuer à la vie culturelle de leur cité.

Les autorités régionales ne s'y sont point trompées et Monsieur le Préfet Courtois, toujours en avant! lorsqu'il s'agit d'apporter un élément intéressant pour l'amélioration du cadre de vie des populations a, au cours d'une vaste tournée, assisté au travail des stagiaires, posé de nombreuses questions aux dirigeants et stagiaires et les a vivement encouragés à persévérer dans leur effort.

Le dimanche 22 juillet de nombreuses personnalités, Conseillers Généraux, Maires, Présidents de groupements, etc., étaient venus à l'invitation de l'Union Départementale se féliciter de la réussite de ce stage.

Président Vettard, Roger Cayrol et tous leurs collaborateurs.

Visite des locaux, démonstration de direction par les stagiaires, ateliers divers retiennent l'attention de tous.

Au cours du vin d'honneur qui suivit, offert par la fanfare « La Savignoise » dont le Président Mounier et les membres assurèrent l'organisation, le Président Vettard remercia tout d'abord les personnalités présentes, en particulier :

M. Rollet, Conseiller Général, Maire de Savigny; M. Villars, onseiller Général; M. Dumont, Maire de Saint-Etienne-Quillères; M. F. Bernard, Président d'honneur de l'Union Départementale; M. A. Gicquel, délégué départemental de l'A.D.D.I.M.; M. Guillard, de la maison Guillard-Bizel; MM. Abram, Chalvin, Chapuis, Cayrol, Weinborn, Prajoux (représentant M. Lager), Présidents des divers groupements du Rhône; M. J. Boudaud, Directeur du centre; M. Goudard, et leurs collaborateurs; M. le Curé de Savigny; MM. Charles, Président, et Mounier, Directeur de la Savignoise, etc...

Il remercia les familles qui, conscientes de la valeur pour leurs enfants de ce stage, ont consenti les sacrifices financiers nécessaires, les secrétaires de l'Union Départementale, M. Gelin et M. Falcoz, la commission du stage.

Puis ses remerciements allèrent ensuite aux enseignants et particulièrement à :

Yves Cayrol, Chef de valeur Internationale; Richard, Odile, Sylvie, qui sous la direction ferme de Roger Cayrol donnèrent le meilleur d'eux-mêmes pour la pleine réussite de ce stage.

Il souligna également le dévouement de Mme Cayrol qui, au dernier moment, a bien voulu prendre en charge la partie administrative, et lui renouvela les remerciements de tous.

Il n'oublia pas le personnel du centre, dévoué et compétent, notamment Mme Poulard et le service.

Puis le Président Vettard après avoir souligné l'absolue nécessité de tels stages, demanda aux Conseillers Généraux leur aide la plus entière afin de pouvoir assurer l'an prochain la continuité de l'œuvre entreprise pour la sauvegarde de nos sociétés rurales et le développement de la qualité musicale et le rayonnement de la musique dans le département.

M. Rollet, Maire de Savigny, Conseiller général, après un rapide historique du centre de promotion, souhaita vivement recevoir les années prochaines le stage dans sa commune et avec M. Villars, permit son appui auprès du Conseil Général.

Il ne restait plus alors qu'à déguster le verre de l'amitié et boire à la réussite du stage et à la musique.

Le Secrétaire, A. GELIN.

Assemblée Générale de l'U.D. de la Savoie

Le congrès de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Savoie,

s'est déroulé le dimanche 7 octobre 1979 à Saint-Jean-de-Maurienne, dans le Théâtre Municipal, récemment restauré. La présence des délégués de 54 (sur 56) sociétés musicales ou chorales est une preuve de la vitalité de l'association.

M. Maurice Adam, Président départementale, après avoir excusé M. Gabriel Rolando, souhaitait la bienvenue aux personnalités et aux dirigeants des sociétés. Il demandait d'observer une minute de silence en souvenir de M. Laurent Chiron, Président honoraire de la Fanfare de Cognin et de tous les musiciens disparus au cours de cette année.

Après avoir assuré le Président Bozon, le Directeur Brun et tous les musiciens de l'Harmonie de Saint-Jean-de-Maurienne de sa gratitude pour avoir organisé l'assemblée 1979, M. Adam, rendait hommage à tous les animateurs des formations musicales savoyardes sans oublier les membres du Conseil d'Administration et du Comité Technique de l'Union qui apportent en toutes circonstances leur dévouement pour servir la cause musicale. Il devait adresser ses vives félicitations à Edmond Cesari, Directeur de l'Harmonie d'Albertville pour le succès qu'il a remporté au concours de composition organisé par FR 3 Alsace-Strasbourg.

Constatant avec satisfaction qu'une véritable politique d'enseignement musical se développe au sein de chaque société et que de nombreux jeunes tiennent une place honorable dans les phalanges musicales ou chorales, le Président renouvelait sa sympathie à tous les « anciens » et leur demandait de rester fidèles aux sociétés. Il devait conclure en disant: « Il reste beaucoup à faire, mais je voudrais vous demander aujourd'hui de conserver entre tous cet esprit d'équipe, de bénévolat si indispensable à l'avoir de nos musiques », et en souhaitant que 1980 « soit pour l'Union et pour toutes les sociétés une année de progrès et d'enthousiasme, une année où l'on fera du bon travail dans la joie et l'amitié ».

M. Daniel Vagnon, Secrétaire Général, faisait ensuite le tour d'horizon des nombreuses activités de l'Union. C'était l'occasion de féliciter l'Harmonie d'Ugine pour la parfaite organisation du Festival départementale qui groupait 35 sociétés de Savoie.

Après avoir rappelé que le Prix Béatrice de Savoie 1979 avait été attribué par le Conseil départemental d'animation culturelle au Président Maurice Adam et à l'Union, le Secrétaire Général informait l'assemblée de la récente élection de M. Adam à la fonction de Trésorier-adjoint de la Confédération Musicale de France.

Après la présentation par M. Marcel Rault du rapport financier de l'exercice 1978-79 dont le bilan fait ressortir une situation financière saine, le Commissaire aux Comptes, M. Joly, constatait la régularité de ces comptes et demandait qu'ils soient approuvés avec les félicitations. Le Président Adam profita

Rappel de nos nouveautés d'enseignement et musique instrumentale

(degré de force : f = facile, af = assez facile, mf = moyenne force, ad = assez difficile, difficile).

Trompette d'harmonie :

12 DIVERTISSEMENTS EN DUOS de Julien Porret (f à af) 24,00 F.
6 TRIOS FACILES de Julien Porret, 24,00 F.
JEUNESSE de Tony Aubin pour trompette ut ou sib et piano (mf) 15,00 F.

Trombone :

J'APPRENDS LE TROMBONE, méthode progressive de trombone à coulisse de Jacques Toulon, 75,00 F.
10 QUATUORS SUR DES AIRS FOLKLORIQUES, pour 4 trombones ou tubas ut ou basses sib par Michel Gourdeau (af). L'exemplaire complet : 70,00 F. Le conducteur seul : 35,00 F. Chaque partie séparée : 10,00 F.
SUR QUATRE POSITIONS pour trombone et piano de Jacques Toulon avec accompagnement de piano de Loïc Mallié ; recueil de sept récréations très faciles, 21,50 F.
ENFANTS, collection facile de Jacques Toulon et Loïc Mallié pour trombone et piano : Décidé 11,50 F. — Rêveur 11,50 F. — Triste 11,50 F. — Gai 15,00 F. — Enfant de chœur 15,00 F.

Flûte :

50 DUOS PROGRESSIFS POUR FLUTES PAR LES GRANDS MAÎTRES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE : Hugot, Devienne, Berbiguler, Gariboldi, Toulou (18ème et 19ème siècles) présentés par Alain Marion, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris (tf à mf), 35,00 F.
EXPRESSION de Tony Aubin pour flûte et piano (f) 11,50 F.
IRLANDAISE de Tony Aubin pour flûte et piano (af) 11,50 F.

Clarinette :

10 DIVERTISSEMENTS POUR CLARINETTES EN DUOS, TRIOS ET QUATUORS sur des œuvres classiques, arrangés par Michel Delgiudice (mf), 30,00 F.
10 QUATUORS FACILES POUR CLARINETTES SIB, sur des negro spirituals, des œuvres classiques et des œuvres populaires par Roger Gilet, professeur de clarinette au Conservatoire de Musique de Mâcon. L'exemplaire complet (conducteur, 1ère clarinette, 2ème clarinette, 3ème clarinette, 4ème clarinette) : 60,00 F. — Le conducteur seul : 30,00 F. — Chaque partie séparée : 10,00 F.
AMARYLLIS de André Ameller pour clarinette et piano (f) 11,50 F.
CLARA de Tony Aubin pour clarinette et piano (mf) 15,00 F.

Saxophone :

GYPSOPHILE de André Ameller pour saxophone alto ou ténor et piano (f), 11,50 F.
PETITE REVERIE de Tony Aubin pour saxophone alto et piano (af) 11,50 F.

Collection Orchestres Juniors :

MON PREMIER CONCERT de Jean-Claude Amiot et Chris John, recueil de cinq pièces originales très faciles. Conducteur en ut ou piano : 17,00 F. Chaque partie instrumentale : 6,00 F.
LE PETIT ORCHESTRE, arrangement de Paul Fromin sur des thèmes classiques. Recueil de cinq œuvres faciles. Conducteur (grande partition) : 25,00 F. — Chaque partie instrumentale : 6,00 F.
ROMANCE POUR ORCHESTRE A CORDES de Claude-Henri Joubert, Directeur du Conservatoire d'Orléans (f). Niveau P1 ou P2. Composition : 1er violon, 2ème violon, alto ou 3ème violon, violoncelle. L'exemplaire complet : 35,00 F. — Conducteur : 16,00 F. — Partie séparée : 5,00 F.

RAPPEL DE NOS NOUVEAUTES POUR HARMONIE ET FANFARE

MUSIKFEST-MARSCH, marche franco-allemande de Robert Martin (f), tarif Bb.
FLASHES, fantaisie rythmique de John Darling (mf), tarif E.
SICILienne de Jean-Sébastien Bach, orchestration de Jean Avignon (af). Harmonie seulement. Tarif Bb.
SAMA DE LANGREO, paso doble de John Darling (f), tarif Bb.
CHAMP DE MARS, marche triomphale de Pierre Bigot avec clairons, trompettes et cors ad libitum (af), tarif Bb.
TEMPETE SUR LES ANCHES, fantaisie-rondo pour ensemble de clarinettes et saxophones de Robert Martin (mf), tarif C.
DIVERTISSEMENT, pièce dans le style viennois de Raymond Lamote. Harmonie seulement (af), tarif E.
MARCHE No 1 POUR MUSIQUE MILITAIRE de Ludwig van Beethoven, adaptation de Jean-Claude Amiot (f), tarif Bb.
OUVERTURE de Blasius, orchestration de Michel Delgiudice. Harmonie seulement (af), tarif E.
TABLEAUX D'UNE EXPOSITION (EXTRAITS) : No 1 PROMENADE, No 2 LE VIEUX CHATEAU de Modeste Moussorgsky, orchestration de Jean-Claude Amiot. Harmonie seulement, (mf), tarif E.
REFRAINS DE PARIS, sélection de grands succès français, arrangement Laurent Delbecq (f), tarif E.
LA CHENILLE, célèbre chanson de R. Jeannot, arrangement avec tambours et clairons de R. Martin (tf), tarif Bb.
VARIATIONS, pièce très brillante avec clairons, trompettes et cors ad libitum de Jacques Devogel (af), tarif E.
RAPSDIE SUR DES THEMES FLAMANDS de Emile Lesieur. Harmonie seulement (mf), tarif E.
MESSE ANNIVERSAIRE de Laurent Delbecq (f), tarif C.
DISCO-ROCK, fantaisie disco de James Cower (f), tarif C.
E VIVA SABAUDIA, paso doble de Bruno Camporelli (f), tarif A.
MARCHE DU GOUVERNEUR DE PARIS avec tambours, clairons, trompettes et cors de H.Y. Moreau et Jacques Devogel (f), tarif Bb.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (25) 39.29.37 (jonctions multiples)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

De l'occasion pour remercier le onseil Général qui cette année avait accordé une subvention de fonctionnement à l'Union de 230.000 francs. Il remercia également les Municipalités pour leur aide précieuse.

M. Robert Combaz, Directeur du Comité Technique, donnait ensuite le compte rendu des activités relatives aux examens fédéraux et aux stages. Malgré la réforme du programme d'enseignement adoptée par la Fédération du Sud-Est en 1978, les examens se sont bien déroulés et les résultats sont dans l'ensemble satisfaisants. Il soulignait à ce propos qu'il était nécessaire d'élever progressivement le niveau des examens dans l'intérêt de la musique et des sociétés. Parlant des stages, il précisait que le stage départemental de formation instrumentale d'Arèches avait regroupé 37 jeunes Savoyards et que le stage fédéral de Vesc pour la direction et celui de Toucy avaient vu la participation de plusieurs jeunes.

M. Combaz devait conclure en se félicitant de la parfaite compréhension et de la collaboration qui existe avec M. Bonnal, Directeur du Conservatoire de Chambéry. Ce dernier fera d'ailleurs une intervention très remarquée, tout comme celle de M. Boutin, délégué de l'A.D. O.I.M.S., demandant aux Ecoles de Musiques et aux Sociétés leurs besoins en moniteurs.

Le Président Adam annonçait ensuite la naissance du « Groupement des Fédérations Musicales de la Région Rhône-Alpes » créé dans le but de faciliter les relations avec l'Établissement Public Régional. La Savoie sera représentée au sein de cette nouvelle association par MM. Adam, Boisson et Vagnon.

Il précisait que le Festival Départemental aurait lieu le 18 mai à Montmélian, que l'Assemblée Générale se tiendrait le 5 octobre 1980, à Saint-Genis-sur-Guiers et que le Congrès de la Fédération du Sud-Est serait accueilli les 21 et 22 juin 1980 à Aix-les-Bains et rehaussé par un Concours National ouvert à toutes les sociétés.

L'assemblée devait procéder ensuite à l'élection au bulletin secret du tiers sortant au Conseil d'Administration. MM. Bols, Bozon, Buffard, Chavot, Juge, Rossc, Tricaud furent élus à l'unanimité des voix.

Parmi les personnalités présentes MM. Jean-Pierre Cot, Député de Savoie, Barbier, Sous-Préfet de Saint-Jean-de-Maurienne, devaient prendre la parole, le complimenter et féliciter le Président Adam et tous les Musiciens présents premier au nom des Parlementaires pour le travail essentiel réalisé dans le Département et pour leurs actions de formation et de maintien de la vie dans les villes et villages de Savoie.

Et c'est par un remarquable concert donné par la « Lyre Mauriennaise » et par le Cercle Choral « Nicolas Martin », très applaudis par les congressistes auxquels était venue se joindre la population locale, que devait prendre fin ce Congrès dont les travaux très constructifs avaient aussi montré qu'il restait encore beaucoup à faire, ce dont les sociétés sont largement capables.

A l'issue des travaux, une réception avait lieu à l'Hôtel de Ville. M. Marcel Rault, Trésorier général de l'Union, recevait des mains de M. Thimjo, la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

Personnalités présentes : M. Barbier, Sous-Préfet, représentant M. le Préfet ; M. Louis Besson, Député, Président du Conseil Général ; MM. Jean-Pierre Cot, Michel Barnier, Députés ; M.M. Jean Blanc, Roger Rinchet, Sénateurs ; M. Paul Perrier, Conseiller Général ; M. Merloz, Maire de St-Jean-de-Maurienne et ses adjoints ; M. André Brunet, Vice-Président de la Fédération du Sud-Est et Président de l'U.D. de la Drôme ; Mme Ouillet, du Conseil Départemental d'Animation Culturelle ; M. Thimjo, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports ; M. François Bonnal, Directeur du Conservatoire de Chambéry ; M. Pierre Boutin, Directeur de l'ADDIMS ; MM. Bozon, Boisson, Cressens, Herlin, Roveyron, Vice-Présidents de l'Union Départementale.

var

Deux Varois à l'honneur

Nous avons le plaisir de compter, parmi les Présidents de nos Sociétés Varoises, un nouveau promu au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Il s'agit de M. Marius Fabre, Président du Groupe Folklorique « Le Tripot » de Darjols.

Artisan et créateur d'instruments typiques de la Provence, Marius Fabre a consacré sa courte de nombreuses manifestations au service de son grand talent. Titulaire des Palmes Académiques

notre ami a été pendant de longues années Conseiller à la Fédération Musicale du Var.

Toutes nos sincères félicitations. Il nous est agréable de signaler également l'élogeux palmarès d'un de nos jeunes musiciens varois.

Michel Benet est un Seynois entré en 1967 (âgé de 9 ans) à l'École Municipale de Musique de La Seyne pour suivre les cours de solfège. En octobre 1969, il s'inscrivait au cours de hautbois, sous la direction de M. Jean Arèse. Elève remarquable par son ardeur au travail, il entra au Conservatoire de Toulon en 1973 où, sous la direction de M. Dinouard, il obtint : en 1974, la mention très bien - degré diplômes, et en 1974, la Médaille d'or de hautbois. Toujours en 1975, il se présenta au Concours International de Paris et fut retenu au premier concours. L'année suivante, il fut Premier Prix du Conservatoire de Boulogne-Billancourt et entra à la Musique de l'Air. En 1977, il se classe 2ème sur 60 candidats au Conservatoire de Paris, dont il obtint cette année le Premier Prix à l'unanimité.

Agé maintenant de 22 ans, il vient d'être choisi, sur 21 candidats (tant Français qu'Étrangers) comme hautbois solo à l'Orchestre de Paris.

La Philharmonie « La Seynoise » peut être fière d'un succès aussi éclatant et la Fédération Musicale du Var présente à Michel Benet ses chaleureuses félicitations, ainsi qu'à MM. Arèse et Dinouard qui furent ses premiers professeurs.

vosges

Le Nouveau Bureau de la Fédération

Au cours de l'Assemblée Générale du 28 octobre dernier, M. Monlotte a fait part de sa décision de se démettre de ses fonctions de Président.

Tout en la regrettant, tous n'ont pu que s'incliner devant cette décision irrévocable.

Il a été procédé à des élections à la suite desquelles le bureau a été constitué comme suit :

Président : Chopinez Daniel, 6 bis, Impasse de la Tabagie, 88000 Epinal.
Vice-Président : Verrept Michel, 418, Kellermann, Bt Bourgogne, 88100 Saint-Dié.

Secrétaire Général : Libralre Michel, 5, rue des Rochères, 88400 Gérardmer.
Secrétaire Adjoint : Royer Claude, avenue Poincaré, 88800 Vitte.

Trésorier : Petit Jean, 3, rue Boulay-dé-la-Meurthe, 88000 Epinal.

Trésorier Adjoint : Coster Robert, rue Aristide-Briand, 88700 Rambervillers.
Assurances : Corte René, 21, rue des Grands-Meix, 88310 Cornimont.

A l'unanimité, M. Monlotte a été élu Président d'Honneur. M. Chopinez, notre nouveau Président, dirige l'Harmonie Municipale d'Epinal. A l'École de Musique, il assume la direction de la section Vents. C'est un jeune Chef très dynamique et nous sommes persuadés qu'il fera du bon travail au sein de notre Fédération.

journal de la
confédération
musicale
de France

Directeur-Gérant :
M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos)
1er janvier

au 31 décembre

LE NUMERO : 5 F

FRANCE : un an : 25 F

ETRANGER : un an : 70 F

Compte Chèque Postal
46-38-65 PARIS

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE

121, rue La Fayette, PARIS 10e
Tél. : 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars, Avril,
Mai, Juin-Juillet, Août-Septembre,
Octobre, Novembre, Décembre

Imprimerie
« La Vigne de Dlepe »
25, rue Léon-Rogé 84.55.40 +